This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

~~276 e 27~~
Vet. Fr. III B. 1240

B. H. BLACKWELL LTD.
BOOKSELLERS
48 to 51 BROAD STREET
OXFORD

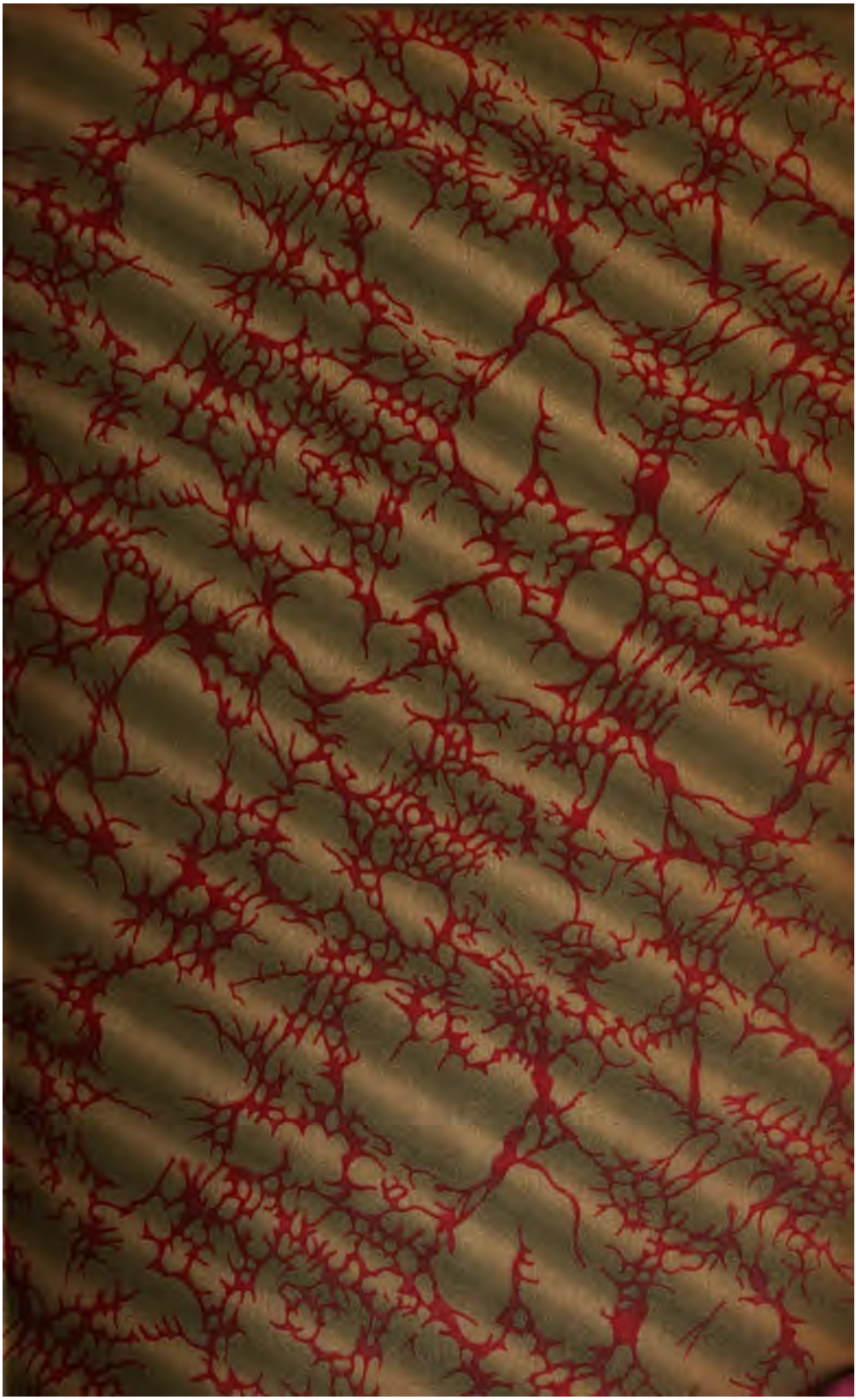

105 copies only issued

12/6

w/

T. M. A. 779

Ex-Libris
GUSTAVE COHEN

Jean Bas rong

ANTOINE

DE

MONTCHRÉTIEN

Poëte et Economiste Normand

PAR M. A. JOLY

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN

CAEN

E. LE GOST-CLÉRISSE, ÉDITEUR

RUE ÉCUYÈRE, 36

1865

UN

PRÉDÉCESSEUR DE CORNEILLE

TIRÉ A 105 EXEMPLAIRES

100 SUR CARRÉ VERGÉ DE HOLLANDE
5 SUR VERGÉ CHAMOIS DE RIVES

CARN. DE L'IMPRIMERIE F. LE BLANC-HARDEL.

ANTOINE

DE

MONTCHRÉTIEN

Poète et Économiste Normand

PAR M. A. JOLY

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN

CAEN

E. LE GOST-CLÉRISSE, ÉDITEUR

RUE ÉCUYÈRE, 36

—

1865

THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
6 JAN 1939
OF OXFORD

AVERTISSEMENT

IL peut paraître aſſez inutile de raconter la vie et d'étudier les Œuvres d'Antoine de Montchrétien. Celles-ci ſont tellement oubliées, que la biographie de leur auteur ne doit pas appeler beaucoup l'intérêt. Et cependant, quand chacune des provinces de notre vieille France refait pieuſement ſa Galerie des Ancêtres, parmi ces vieux portraits que le temps a effacés ou aſſombris, ſ'il en

eſt un plus maltraité; ſ'il a été défiguré par quelque main malveillante, il ſemble avoir droit avant tout autre à une curieuſe et attentive reſtauration. S'il eſt un écrivain dont la vie n'ait été racontée que par ſes ennemis, qui, ſe trouvant dans des circonſtances difficiles et mal expliquées, paraiſſe avoir été ſouvent calomnié, c'eſt une tentation et preſque un devoir, pour l'hiſtorien littéraire, d'eſſayer de répandre le jour dans ces obſcurités. Telle eſt la situation de Montchrétien, et cependant on n'a point été tenté juſqu'ici de faire la réviſion de ſon procès. La Normandie, à bon droit amie de ſon paſſé, a ſucceſſivement remis en lumière tous ſes vieux poètes. Maître Wace, l'Homère naïf de ſes origines; le légendaire Olivier Baſſelin; le joyeux et ſpirituel avocat Jean Le Houx, le Macpherſon probable de cet Oſſian bachique; Vauquelin de La Freſnaye, avec ſa muſe grave et chaſte, naïve et gracieuſement ruſtique; hier encore, Courval-Sonnet, le Gui-Patin virois, et bien d'autres, ont été, tour à tour, l'objet de conſciencieuſes et remarquables Études. Montchrétien eſt reſté dans ſes ténèbres. On dirait que le titre de ſes œuvres épouvante; on le punit d'être un auteur de Tragédies. C'eſt là de notre temps, je le ſais, un tort ſérieux, auprès

de bien des gens. Mais l'infortuné, comme s'il avait eu le preſſentiment de ces dégoûts du XIXe ſiècle, s'eſt hâté de faire amende honorable, et de proclamer qu'il renonçait à ces « Jeunesses », *et dans ſon âge mûr, il a écrit un volumineux Traité d'Économie politique; de plus, ſa vie a été agitée et dramatique comme un roman. Le Roman et l'Économie politique, deux genres d'écrits fort goûtés aujourd'hui! Ajoutez à cela que ſes œuvres, très-médiocres à certains égards, ont cependant ſouvent un véritable intérêt littéraire. Nous allons tâcher d'en fournir les preuves, en évitant les complaiſances et les exagérations familières aux auteurs de biographies d'Illuſtres Inconnus. On court, en effet, grand riſque de ſurfaire son perſonnage, quand on eſſaie, avec cette pouſſière de renommée, de refaire des médaillons du paſſé. Bien convaincu de ce danger, nous ne donnerons à Montchrétien que ce qui lui eſt rigoureusement dû.*

I.

Les dernières années du XVIe siècle et les débuts du XVIIe offrent, dans l'histoire littéraire, un spectacle curieux. Jamais on n'a cultivé les lettres avec plus d'ardeur, jamais on n'a vu se produire plus de poètes et moins d'œuvres destinées à vivre. En ce temps-ci, dit un contemporain,

> . . . chacun par coutume
> Si tost qu'il sait parler, met la main à la plume.

C'est un fait, du reste, qui signale la fin de toutes les périodes littéraires. Après les années d'éclatants succès, quand les écrivains de premier

ordre ont disparu, le goût et l'habitude d'écrire demeurent. Il y a un certain nombre d'idées et de formes qu'ils ont mises en circulation et sur lesquelles on vit pendant longtemps ; de là une facilité courante, accompagnée de médiocrité générale, tout le monde réduisant en fragments et comme en menue monnaie les inventions des grands hommes de la veille jusqu'au moment où, sur ce fond égal et terne, il se détachera un esprit original qui poussera la littérature dans des voies nouvelles. Telle était la situation des lettres sous Henri IV et dans les premières années du règne de Louis XIII. Le XVIe siècle expirait, le XVIIe siècle littéraire n'avait pas encore commencé ; la cohue des médiocrités régnait. La tragédie surtout était l'objet de leur faveur : on n'a pas, en effet, compté moins de quatre-vingt-seize poètes tragiques qui avaient pu assister aux débuts de Corneille.

Parmi tous ces prédécesseurs du grand tragique, il en est un dont on s'est peu occupé et qui mérite pourtant qu'on s'arrête à lui quelques instants. Antoine de Montchrétien (c'est de lui que je veux parler) est l'un des plus dignes représentants de l'école de Garnier. Il n'a pas été étranger au développement poétique de Corneille. Il est incontestable, en effet, que celui-ci a dû lire les tragédies de Montchrétien. Elles ont été imprimées quatre fois à Rouen, et la dernière édition se publiait en 1627, lorsque Corneille avait vingt-et-un ans et lorsque se décidait sa vocation. Si La Fontaine, en lisant Malherbe, sentit s'éveiller en lui la veine poétique, il dut y avoir aussi des tressaillements dans l'âme de Corneille en

lisant le poète oublié aujourd'hui. Nous trouverons entre eux de singulières analogies.

Montchrétien est, en outre, le compatriote du grand tragique, et il peut aider à constater ce qui, chez celui-ci, est tendance de race, et ce qui est d'inspiration individuelle. Dans son inexpérience, on voit naïvement exprimées les faiblesses et les insuffisances de la tragédie française, que le talent de poètes plus habiles dissimule, comme on y retrouve aussi certaines de ses plus nobles tendances.

Ce qui frappe tout d'abord quand on étudie Montchrétien, c'est le contraste d'une âme ardente et mobile, d'une existence toujours troublée et d'une œuvre parfaitement calme, régulière et froide. Emporté par une nature vive et passionnée, il a passé par les conditions et les événements les plus divers; il a été mis à toutes les épreuves. C'est un homme évidemment intelligent, un écrivain qui n'est pas à dédaigner et qui est très-capable d'exprimer une pensée ou un sentiment. Pour expliquer cette complète séparation entre la vie et les écrits, entre les sentiments qu'il a dû éprouver et ceux qu'il exprime comme poète, ce soin continuel à se mettre en dehors de ses écrits et à conserver à ceux-ci un caractère impersonnel et général, il ne suffit pas de faire remarquer que ses tragédies sont l'œuvre de sa jeunesse. S'il n'avait pas encore couru les grandes aventures, il en avait eu cependant déjà plus qu'on n'en trouverait en toute la vie d'un poète ordinaire, et le naturel était là. Il ne suffit pas non plus d'alléguer le hasard ou la force de l'imitation et le désir de reproduire quelque modèle antique : il y faut

reconnaître un parti pris, une théorie littéraire qui ne se montre pas complètement à l'auteur lui-même, qui ne s'exprime pas absolument, mais qui se révèle à une étude attentive. Montchrétien a eu évidemment une façon particulière d'entendre la tragédie. Sans cela, on ne s'expliquerait pas que ce caractère, qui devait entraîner sa vie en tant de dramatiques situations, n'ait pas laissé plus de traces en ses œuvres.

Il est, en effet, peu d'existences de poètes qui aient été à ce point en proie aux aventures. Dans les années bien ordonnées du XVIIe siècle ou même dans le XVIe, un poète est poète avant tout : il fait des études savantes, vit en son cabinet, reçoit une pension du roi ou des bénéfices ; l'histoire de sa vie est surtout l'histoire de son imagination. Autre est ici le spectacle. Livré à toutes les fortunes, orphelin de bonne heure, un moment valet, puis poète, gentilhomme et duelliste, industriel, économiste, attaché au Conseil du Roi, enfin chef de parti et mourant les armes à la main au moment de commencer la guerre contre le Roi de France, Montchrétien a passé par tous les accidents qu'entraînait la turbulence de ces temps ; vrai fils du XVIe siècle, de cette époque tumultueuse et dramatique où les révolutions étaient plus brusques, les caractères plus énergiques, les âmes mieux trempées, les physionomies plus originales qu'à aucune autre époque de notre histoire. Tous les détails de sa vie et de sa mort, comme la vue de son portrait, nous donnent l'idée d'une âme énergique et résolue, qui a tenté hardiment la fortune par toutes les voies, et dont la littérature a été la moindre occupation. Je veux retracer cette vie tout d'un trait. Il faut l'em-

brasser d'un seul et rapide coup-d'œil pour en voir le vrai caractère et en bien saisir l'étrange relief.

L'histoire de Montchrétien a été souvent racontée (1); mais ses différents biographes n'ont guère

(1) Voici, par ordre de dates, le nom des auteurs et des livres qui ont parlé de Montchrétien :

Mercure François, t. VII, p. 814. — *La prise et réduction de la ville de Sancerre à l'obéissance du Roi, par Mgr le prince de Condé, le samedy 29 mai 1620.* Paris, chez Pierre Rocolet, 1621, avec permission. Bibl. impér. — *La prise de la ville et chasteau de Sancerre, par Mgr le prince de Condé.... Avec les articles accordés par mondit sgr le Prince, aux habitants de la ville.* Paris, chez Nicolas Alexandre, rue Bout-Brie, 1621. Bibl. impér. — *La deffaicte des troupes du sieur de Montchrétien*, 1621. — *La mémorable exécution des rebelles à Sa Majesté, ensemble la deffaicte des Bandoliers courant la Normandie, etc.* Paris, 1621. — Claude Malingre, *Histoire de la Rebellion excitée en France par les rebelles de la religion prétendue réformée, etc.* Paris, chez Jean Petit-Pas, 1622. — *Histoires tragiques de notre temps*, par le sieur de Saint-Lazare (qui n'a guère fait que copier Cl. Malingre). Rouen, David Ferrand, 1651. — Colletet : *Vie des poëtes françois*, manuscrit. Bibliothèque du Louvre. — Beauchamp, *Recherches sur les théâtres de France*, 1735. — Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des gens de lettres*, 1727-1745, t. XXXII. — Frères Parfaict, *Histoire du Théâtre François*, 1745, t. III et IV. — *Nouveau supplément à Moréri*, 1749, t. II, p. 145. — La Vallière, *Bibliothèque du Théâtre François*, 1768, t. I. — *Histoire de Sancerre*, par Poupart, curé de la même ville. Paris, 1777. — Odolant-Desnos, *Mémoire historique sur la ville d'Alençon*, t. II, p. 374. Alençon 1787. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie.* Paris, 1824, t. VI, p. 35. — Galeron, *Statistique de l'arrondissement de Falaise.* — Sainte-Beuve, *Histoire de la poésie française au XVIe siècle.* — L. Dubois, *Recherches archéologiques, etc., sur la Normandie.* Paris, 1843, p. 268. — Blanqui, *Histoire de l'Économie politique.* — Boisard, *Notice sur les hommes illustres du Calvados.* Caen, 1848. — Floquet, *Histoire du Parle-*

fait que se copier les uns les autres, le *Mercure de France* étant la source à peu près unique où tous ont dû puiser avec plus ou moins de bonheur. Ce qu'il est possible encore de faire, et ce qui reste à faire, c'est de préciser les faits, de marquer les dates, de mieux présenter le caractère du personnage. Montchrétien, en effet, après sa mort, a été poursuivi par la destinée qui avait troublé toute son existence. Toute brève qu'elle est, son histoire est pleine de contradictions et d'impossibilités. Comme il est mort notoirement chef de parti, sa biographie est devenue un champ-clos où les opinions rivales se sont disputé sa réputation, et les écrivains qui mettent affiche religieuse, dessinant *a priori* et avant examen, et façonnant de toutes pièces un Montchrétien selon leur passion et leur fantaisie, décidés d'avance à l'innocenter ou à le diffamer sans réserve, ont choisi les faits à leur convenance, altéré les événements, bouleversé les dates. Il y a donc encore à propos de lui un travail assez neuf à faire, en se contentant de remettre les choses à leur place, et, quand les rares documents qui parlent de lui présentent des obscurités, en les confessant franchement, et ne mettant pas à la place de ces renseignements incomplets et embarrassants des constructions chimériques et arbitraires.

ment de Normandie, t. IV, p. 393-399. Rouen. — Eug. et Em. Haag, *La France protestante*. Paris, 1857, t. VII, p. 463. — Comte de La Ferrière-Percy, *Histoire du canton d'Athis*. Caen, 1858, p. 53. — Edouard Frère, *Manuel du bibliographe normand*. Rouen, 1860, t. II. — Lebreton, *Biographies normandes*. Rouen, 1861, t. III.

Montchrétien a peu préoccupé ses grands contemporains. Malherbe seul a parlé de lui, et d'une façon assez hautaine : il l'appelle « un nommé Montchrétien. » Les quelques lignes qu'il lui a consacrées, au moment de sa mort (1621), datent du temps où Malherbe était regardé et se regardait lui-même comme le grand pontife de la poésie, et où il accordait des audiences aux simples poètes. C'est à ce titre que Montchrétien s'était présenté à lui. « Il a fait, dit Malherbe, un livre de tragédies en vers françois. Je crois que c'étoit ce qui lui a donné sujet de me venir voir deux ou trois fois. » Et, parlant d'une autre production de lui, il dit : « Je me trompe « ou il donna en ce mesme temps-là un livre in-4° « de sa façon, assez gros, à M. le garde-des-sceaux, « et me semble que le sujet de son livre étoit du « commerce ou quelque chose de pareil. » Que cette formule peu flatteuse ne nous inspire pas trop de dédain pour l'œuvre de Montchrétien. On sait qu'en fait d'écrits, Malherbe ne goûtait bien que la poésie, et surtout la poésie de Malherbe. Montchrétien mérite mieux que cette mention dédaigneuse.

Il était né à Falaise, en 1575. A défaut d'autre renseignement, c'est la date qu'indique l'énergique et vigoureux portrait de lui, qui figure en tête de la première édition de ses poésies (1). Son nom de famille était, dit-on, Mauchrestien. C'est ainsi qu'il sera encore désigné, après sa mort, dans l'arrêt de Domfront. « Mais, parce que ce nom ne

(1) Le privilége est daté des derniers jours de 1600 ; le portrait porte : *ætatis XXV.*

« lui plaisoit pas, dit Malherbe, il l'avoit changé « en Montchrestien. (1) » Puis, ne le trouvant pas encore assez sonore, plus tard, quand il fit figure dans le monde, il y ajouta un nom de terre, et, en tête de ses tragédies, il s'appelle Antoine de Montchrestien, sieur de Vasteville (2). Plus tard encore, le nom s'agrandit et, dans les histoires tragiques de St-Lazare, où la sienne figure à juste titre, il est désigné sous le nom de baron de Vatteville. Son père était apothicaire. Il était venu chercher fortune à Falaise et ne paraît pas l'y avoir trouvée. Resté de bonne heure orphelin, Montchrétien devait se trouver, dès ses premières années, aux prises avec toutes les difficultés de la vie. Sans fortune, sans parenté, mis sous la tutelle d'un sieur André Bernier qui, à titre de plus proche voisin, fut condamné en justice à se charger de lui, il débuta par suivre à un collége de Caen, en qualité de serviteur, deux jeunes gentilshommes, MM. de Tournebu et des Essars. Là, ce qui prouve une intelligence peu commune et des instincts élevés, comme Amyot, comme Ramus et Guillaume Postel, il profita de sa domesticité pour s'instruire. Ses jeunes maîtres étaient dignes de lui. Au lieu de le renvoyer à sa condition, ils le prirent en amitié et l'admirent à partager leurs exercices. Grâce à eux, il apprit à monter à cheval, se forma

(1) Ce dernier nom lui-même a reçu, dans les livres mêmes de l'auteur, toutes les orthographes possibles, selon la date des éditions.

(2) Odolant-Desnos (*Histoire de la ville d'Alençon*) suppose que c'est le nom d'une terre qui appartenait à sa femme.

dans l'escrime et se préparait ainsi à être, selon les circonstances, savant ou homme du monde. Caen était alors une école de poésie. Bien que la guerre civile y eût fort troublé les études, elles avaient dû trouver une nouvelle excitation dans la présence, à Caen, du Parlement de Normandie qui y resta de 1589 à 1594, et surtout de son chef, le premier président Groulard. Ce n'est pas un des moins curieux représentants de cette magistrature du XVIe siècle qui, par quelques-uns de ses membres, tient une si belle place dans notre histoire, et qui, fidèle au passé, en gardant la simplicité, la sévérité de mœurs, et parfois un peu comme la rouille du vieux temps, y joignait une science profonde et les qualités les plus viriles. Tel était Claude Groulard, homme de grand cœur et de grand caractère, juriste et érudit, magistrat incorruptible et énergique, administrateur habile, résolu, et au besoin héroïque; sous des dehors un peu rudes et une franchise parfois rustique, cachant une grande finesse et un esprit des plus cultivés. Formé, dès sa jeunesse, par de fortes études, versé dans la connaissance de l'antiquité, familier de Joseph Scaliger, traducteur de Lysias, plus tard, à Rouen, restaurateur et protecteur des concours poétiques, il s'intéressait aux lettres et à ceux qui les cultivaient (1). Il dut être de bonne heure frappé des dispositions poétiques de Montchrétien et les encourager. Nous retrouverons plus tard, à Rouen,

(1) « Le Mécène des poètes de son temps. » *Bouquet des Muses ou les diverses satyres du sieur Auvray.* Rouen, 1628, — cité par M. Floquet. — C'est au président Groulard que Malherbe adressait

le poète en grande familiarité avec lui. Montchrétien avait aussi attiré les regards du gouverneur de Caen. C'est à sa femme, Mme de La Vérune, qu'il dédiait la première œuvre que nous connaissions de lui : une *Sophonisbe* inspirée, sans doute, par la traduction que Saint-Gelais avait donnée de la tragédie du Trissin, et qui, imprimée à Caen, en 1596, fut, nous dit-on, accueillie à sa naissance avec de grands applaudissements. Sophonisbe était bientôt suivie d'autres poèmes du même genre, dont cinq au moins furent imprimés à Rouen, dans les premiers jours de l'année 1601. On voit, dans ce volume, que l'ambition de Montchrétien n'avait pas encore dépassé les limites de la Normandie ; il est tout plein de gloires provinciales. Les pièces de vers qui accompagnent ses tragédies sont consacrées aux grandeurs et aux chagrins domestiques du premier président Groulard, au souvenir d'un président du Parlement, aux douleurs d'un M. de Martimbosq, et de la famille de Bréauté.

Mais l'esprit ardent et entreprenant de Montchrétien ne devait pas se contenter longtemps des succès pacifiques des lettres. Lui-même, dans un de ses livres, se plaint que les Français qui s'adonnent aux lettres (et ce sont ordinairement les plus gentils es-

la première ode de ses Fleurs de Sénèque, publiées à Caen, en 1590, et dont plusieurs sont dédiées à des membres du Parlement :

Je meurs, Groulard, d'ouïr sortir des hommes
Tant de mépris de la Divinité,
Et ne puis croire, en voyant ta bonté,
Que tu sois fait du limon dont nous sommes.

(Voir les *Mémoires de Claude Groulard*, collection Petitot.)

prits) y demeurent trop assidument attachés et perpétuellement affriandés. Il veut que ce soit seulement une culture et une préparation à la vie. « La science n'est pas un tailleur d'images qui fait des statues mornes, sans mouvement quelconque, pour poser sur quelque soubassement; c'est plutôt une belle maîtresse qui veut rendre les cœurs des hommes qui l'aiment vifs et remuants après les belles choses, leur imprimant des élans de bonne volonté, généreux et brusques, qui les incitent à l'honneur, des jugements qui les tirent à toutes choses profitables au public, des intentions désireuses de toute honnesteté, leur inspirant un haut courage, plein de naïve assurance, de sincère bonté, toujours aspirant à l'immortalité de la gloire qui naist des beaux ouvrages. » Mettant à profit l'éducation de gentilhomme qu'il avait reçue, Montchrétien chercha bientôt des succès d'un autre genre. Il était, nous dit Malherbe, homme d'esprit et de courage, dont il fit preuve en diverses occasions. Il ne tarda pas à en donner des marques. Provoqué par un baron de Gourville, qu'accompagnaient son beau-frère et un soldat, Montchrétien mit l'épée à la main, se défendit bravement, mais fut laissé pour mort sur place. Des biographes de Montchrétien ont voulu mettre les torts de son côté; cela est peu probable, vu le nombre de ses adversaires, et la justice fut du même avis. Poursuivi devant elle, le baron fut condamné à payer à sa victime une somme de douze mille livres. Une seconde action, dirigée par Montchrétien contre son tuteur, ne lui réussit pas moins bien. Il obtint une restitution d'une somme de mille livres.

Encouragé, sans doute, par ces succès judiciaires, il se fit le chevalier d'une dame de bonne maison contre un mari fort riche, mais infirme et imbécile, et poursuivit pour elle un procès. Le mari mort, Montchrétien épousa la veuve reconnaissante. Il a consacré le souvenir de ses amours dans deux poèmes publiés à la suite de ses Tragédies : *Suzanne* et *Une Bergerie*. Tout lui réussissait. Riche, en renom, bien accueilli chez le premier président qu'il était venu retrouver à Rouen, il menait une vie de gentilhomme, homme de talent à ses heures et par passe-temps. Dans une courte préface mise en tête de ses petits poèmes, il disait (1601) qu'il avait résolu de faire imprimer les Stances et mélanges à la suite de ses Tragédies pour quitter une bonne fois toutes ces *jeunesses*, et employer son esprit et sa plume à quelque chose de meilleur. Il semblait même vouloir renoncer à la tragédie ; car, dans une dédicace au Prince de Condé, il déclare que son humeur de maintenant est plus portée à un autre sujet d'écrire.

Mais la prospérité de Montchrétien ne devait pas être de longue durée. Il perdit sa femme et avec elle la fortune qu'elle lui avait apportée. Après de longs débats, son mariage fut déclaré nul, et les avantages qu'il lui avait assurés supprimés du même coup.

Les historiens de Montchrétien n'ont pas cherché à fixer la date de ce malencontreux événement. Ce dut être vers la fin de 1600, au moment même où il livrait ses œuvres à l'impression. C'est à cette fâcheuse aventure qu'il semble faire allusion dans la courte préface que je signalais tout à l'heure. « Les nuages d'une méchante affaire, nous dit-il, dont

j'appréhende l'événement, obscurcissent et troublent trop mon âme. Si quelque rayon de bonne fortune ne les dissipe, elle pourra devenir aveugle en si longues ténèbres (1). » Bientôt un nouveau duel (2), moins heureux que le premier, devait achever sa ruine. Accusé d'avoir tué traîtreusement, en feignant de lui demander la vie, le fils d'un gentilhomme des environs de Bayeux, il protesta vainement de son innocence et dut aller chercher un asile en Angleterre. Les ennemis de Montchrétien se sont hâtés de conclure de sa fuite à l'aveu de sa culpabilité. Pour la justification du fugitif, il faut se rappeler que c'est le moment où, dans une pensée de conservation sociale, Henri IV venait de lancer contre le duel sa terrible ordonnance. Arrivé en Angleterre, Montchrétien, nous dit-on, par son adresse et son esprit, sut gagner les bonnes grâces du roi Jacques Ier, ami, comme on sait, des gens de lettres; il lui présenta sa tragédie

(1) Préface des *Petits-Poèmes*. Édition sans date.

(2) Je trouve, dans le *Traité d'Économie politique* de Montchrétien, un passage qui, à moins d'accuser l'auteur de la plus insigne hypocrisie, semblerait prouver qu'il subissait ces rencontres plus qu'il ne les cherchait. Il s'élève très-vivement contre le duel, il signale toutes les conséquences désastreuses de ce fol entraînement de la Noblesse; il appelle sur les coupables toutes les sévérités du Roi : « Pensez, Sire, ajoute-t-il, que les disputes privées des gentilshommes engendrent les ligues, les ligues des guerres civiles..... Joignez vos commandements aux commandements de Dieu pour remédier à ce désordre fatal. Abolissez cette meschante et damnable pratique des armes et les employez à leur propre fin, sans qu'il soit permis à personne de les en distraire, sous quelque prétexte que ce soit. C'est par là qu'il faut commencer à rétablir la discipline militaire entre vos sujets. »

de l'*Écossaise* (1) où il retraçait la mort tragique de Marie Stuart, et par l'entremise du prince il obtint sa grâce de Henri IV.

Le séjour en Angleterre avait éveillé en lui des idées nouvelles et effacé de son esprit bien des préjugés français. Il y avait vu le commerce et l'industrie honorés, concourant à la prospérité et à la puissance du pays, des corporations puissantes sorties de là, et protégées par l'opinion publique et le pouvoir royal. L'impression qu'il avait ressentie de ce spectacle avait été profonde, et il devait la retracer vivement plus tard. Il avait visité une autre contrée qui devait au commerce et à l'industrie sa fortune et son existence même. La manière dont il a parlé de la Hollande, et surtout de Middelbourg, ne permet pas de douter qu'il n'ait été témoin lui-même des spectacles qu'il décrit.

Rentré en France et trouvant le moment peu favorable aux lettres, il chercha fortune dans l'industrie. Il est à regretter qu'on n'ait pas plus de détails sur cette partie de sa vie. C'en est peut-être la situation la plus curieuse. Le début et la fin sont dans les conditions ordinaires du temps : que, sortant du collége, il se fasse poète tragique, et que le poète entré dans le monde y devienne duelliste ; qu'au début d'une guerre civile, il s'y jette avec ardeur et

(1) Il y a dans MM. Haag une assertion singulière. Selon quelques auteurs, disent-ils, il avait dédié l'*Écossaise* à Gaston d'Orléans. Il n'y a à cela qu'un petit embarras. L'*Écossaise* était publiée en janvier 1601, et Gaston n'était pas né encore. Quant à l'avoir *dédiée* à Jacques Ier, la difficulté est la même : l'*Écossaise* était, comme nous l'avons vu, déjà imprimée avant son passage en Angleterre.

devienne capitaine d'aventure : ce sont là les conditions ordinaires du XVIe siècle. Mais que le poète et le duelliste se transforment tout à coup en industriel, c'est quelque chose de plus rare et qui semble appartenir à notre siècle plutôt qu'au passé. Montchrétien va s'établir vers la forêt d'Orléans et ensuite à Châtillon-sur-Loire, où il travaille à faire de l'acier. Il fabrique des lancettes et des couteaux qu'il vient vendre à Paris, et il continue ce métier pendant plusieurs années. Ses ennemis répandirent le bruit qu'il faisait de la fausse-monnaie (1). J'avoue que je suis médiocrement touché de l'accusation. Son histoire a été racontée par ses adversaires politiques, et l'on sait quelle était la facilité d'injures et de calomnie au XVIe siècle et au début du XVIIe. Les voisins de Palissy, à Saintes, ne comprenant rien aux incessantes recherches de son génie, l'accusaient aussi de faire de la fausse-monnaie. Nous constaterons, dans tous les écrits de Montchrétien, une élévation morale habituelle qui ne s'accorde guère avec des crimes de ce genre.

Montchrétien ne devait pas se contenter longtemps de ces modestes occupations. Une carrière nouvelle s'était ouverte devant lui. Malherbe nous apprend qu'il l'a vu à la suite du Conseil. Peut-être y avait-il été attaché dans un des moments de faveur du Prince de Condé. On retrouve, en effet,

(1) MM. Haag disent, à ce propos : Heureux temps où les fabricants passaient encore pour de faux-monnayeurs ! Doit-on s'étonner, après cela, que notre métallurgie, ainsi protégée, ait transporté ses ateliers en Angleterre ?

dans toute la vie de Montchrétien, le nom et l'influence du Prince. C'est à lui que, par deux fois, il avait dédié le volume de ses Poésies, et lorsque commencera la dernière aventure, où Montchrétien devait trouver la mort, nous le verrons, s'il faut en croire l'auteur de LA REBELLION, gouverneur d'une petite place sur la Loire, sous l'autorité du Prince.

C'est alors que Montchrétien publie son dernier ouvrage. Avec cette ardeur et cette ouverture d'esprit que nous lui connaissons, il avait voulu tirer de son industrie autre chose que des profits pécuniaires. De l'instruction spéciale qu'il avait dû acquérir, des observations qu'il a faites, des relations commerciales qu'il a nouées, il songe à tirer des considérations générales, il veut essayer de traiter scientifiquement des questions qui, vers le même temps, préoccupaient bien des esprits (1), mais qu'on n'avait pas encore songé à réunir en un corps de doctrines. Il compose un *Traité d'Économie politique* et le présente au garde-des-sceaux. Ce livre est animé d'un très-patriotique esprit : il veut réveiller l'ardeur de la France, et, par l'exemple des nations voisines, de l'Angleterre et de la Hollande, et de leur prospérité, ouvrir à notre pays de nouvelles sources de richesse. Il ne faut pas oublier qu'au moment même où Montchrétien mettait la dernière main à

(1) Henri IV, en 1604, avait convoqué à Paris une assemblée du commerce, où toutes sortes de questions de cet ordre furent agitées. En 1606, Isaac de Laffemas publiait son *Histoire du Commerce de France.* — V. *Archives curieuses*, t. XIV.

son livre, à ce moment se réunissaient ces États-Généraux de 1614, où s'agitèrent tant de projets de réforme, où la nation, surtout par les représentants du Tiers, essaya de pénétrer dans les conseils du Roi, de lui montrer le but qu'il devait poursuivre, de signaler une suite d'améliorations dont les unes, mises en pratique, devaient assurer la gloire des plus illustres ministres de Louis XIV, tandis que les autres, incessamment ajournées, devaient amener une nouvelle réunion des États-Généraux et la plus complète des révolutions. On retrouve dans Montchrétien la plupart des idées qui devaient figurer dans les cahiers du Tiers. Si l'on ne peut lui faire honneur de les avoir inventées, si elles étaient dans les esprits sérieux et libéraux, il faut au moins louer Montchrétien de s'être fait ainsi hardiment l'interprète de l'opinion publique et l'éditeur responsable de ces réclamations qui allaient s'enfouir dans les archives royales.

Dans les années suivantes, on le trouve livré à des entreprises maritimes, essayant de réaliser pour son compte les conseils, que, dans son *Traité d'Économie politique*, il donnait aux Français, d'engager sur mer la lutte avec les Anglais et les Hollandais. En 1619, nous le voyons à Rouen, « occupé de faire un embarquement », et en procès avec un sieur de Pont-Pierre, pour un navire qu'il a frété.

Sa vie devait se dénouer d'une façon plus hardie encore. On sait comment, en 1621, la guerre civile s'était rallumée, et comment, malgré l'abandon des personnages les plus influents du parti, les Calvinistes ardents se réunirent à La Ro-

chelle, la métropole guerrière et démocratique du Calvinisme, et instituèrent une sorte d'organisation fédérale et républicaine de la France.

Parmi les premiers qui se signalèrent en cette prise d'armes, nous rencontrons Montchrétien. Quels motifs l'y avaient poussé? Pour des biographes qui se sont tous, plus ou moins, attachés à faire un Montchrétien de toutes pièces et qui ont leur jugement arrêté d'avance, cela ne fait pas l'ombre d'un doute. Pour les uns, ce n'est qu'un intrigant, un aventurier: au dernier moment, il s'est jeté dans le protestantisme comme dans une aventure. Pour les autres, il a été protestant toute sa vie. En le voyant combattre et mourir pour la cause des réformés, il semble, en effet, naturel, au premier abord, de conclure ainsi, sans autre examen, à son protestantisme. Quelques phrases de ses livres, quelques vers de ses tragédies peuvent, sans trop de peine, être invoqués à l'appui de cette supposition. Mais la question devient plus embarrassante quand, au lieu de chercher *à composer* un personnage, on poursuit la seule vérité. A défaut de renseignements positifs, si l'on étudie le dernier livre qu'il ait écrit et qui date de six ans avant sa mort, on y voit tout d'abord qu'il n'avait pas du moins le tempérament d'un sectaire. Tout y indique un chrétien convaincu et fervent, nourri de la lecture des Livres saints et les citant avec complaisance, ayant pour les blasphèmes les vigoureuses indignations qu'avait le sévère Lanoue, trente ans auparavant, dans ses *Discours politiques et militaires*, et appelant sur eux toutes les sévérités du Pouvoir; mais le calme, la modération

constante de son langage, le soin continuel qu'il prend d'éviter certaines questions, s'arrêtant, par exemple, dans la longue revue qu'il fait des rois de France, aux princes sous lesquels ont commencé les guerres religieuses, laissent presque douter à quelle communion chrétienne il appartient. Cependant, la présomption la plus forte est qu'il est catholique. S'adressant à un roi catholique, il l'engage à protéger l'Église de tout son pouvoir. Il lui rappelle avec complaisance le conseil de saint Louis mourant à son fils : « Mon fils, écoutez volontiers et dévotement le service de la sainte Église. » « Travaillez, dit-il ailleurs, dès votre enfance, au bâtiment de l'Église. » Il rappelle avec enthousiasme les conversions des Indes-Occidentales; il parle des saints canons, du choix des prélats par le ministère desquels l'Évangile doit être apporté aux hommes. Enfin, il engage vivement le roi à maintenir de toutes ses forces l'unité de croyance. « Il y va, lui dit-il, non-seulement de votre conscience et de votre honneur, mais de la diminution de cette autorité que Dieu vous a donnée, si vous souffrez, par connivence ou autrement, qu'il se forme de nouveaux schismes en votre royaume. » Et il fait appel au pouvoir temporel pour la défense des intérêts religieux. « Il incombe et appartient principalement aux roys de faire régner Dieu sur les âmes, puisque Dieu les fait régner sur les hommes. L'establissement de son service en ce monde et la manutention d'iceluy les regarde premier que tous autres. » Et pour qu'on ne puisse pas se tromper sur sa pensée, il invoque l'exemple de Constantin exterminant le pa-

ganisme, les exemples de Charlemagne et de saint Louis.

Cependant, pour ne pas nous tromper sur sa pensée, il faut ajouter que, malgré cet appel au bras séculier, c'est un catholique fort modéré, ennemi de toute persécution et paraissant tenir avant tout à se maintenir en dehors et au-dessus de toutes les querelles de sectes. Il n'a jamais une parole de haine pour les protestants ; dans tout le cours de son ouvrage, il parle avec une parfaite impartialité des catholiques et des réformés, et, en toute occasion, il se réjouit de voir les guerres religieuses apaisées. Enfin, il félicite tout particulièrement le roi et la reine de leur esprit de tolérance; il leur dit, dans une phrase où le sentiment vaut mieux que l'expression: « De la différence de religion que vous supportez fort considérément en ce royaume, par un traict admirable de prudence, vous donnez à vos subjects tant de l'une que de l'autre profession, occasion de faire naistre parmy eux ce beau concert de bonnes volontés, d'où résulte l'harmonie de votre Estat et la tranquillité de votre règne. »

Ce n'est donc pas à l'exaltation religieuse qu'il faut demander le secret de sa conduite. Il paraît probable que ce furent des considérations toutes politiques qui en décidèrent. « Son esprit et son courage, et son ambition capable de tout entreprendre, dit l'auteur de *La Rebellion des Réformés*, lui promettoient assurément que si les affaires de ce parti prospéroient, il y auroit bonne part (1). » On se

(1) Le *Mercure françois*, qui ne lui est pas favorable, donne la

demande s'il ne faut pas chercher dans sa résolution l'influence du prince de Condé, avec lequel Montchrétien a eu des relations toute sa vie ; si ce prince remuant, mêlé à toutes les intrigues, n'a pas voulu avoir un homme à lui dans le parti qui s'élevait. Quoi qu'il en soit de cette dernière supposition, plein de rêves hardis, il se jeta vaillamment dans la lutte et fut un des premiers à l'engager.

Il ne faudrait pas juger cette résolution avec nos idées modernes. Dans ces premières années du XVIIe siècle, si troublées elles-mêmes, si voisines des agitations de la Ligue et qui vont être si tôt suivies de la Fronde, là où la moralité politique était si peu assise, la guerre civile n'inspirait pas l'horreur qu'elle nous inspire ; le rôle de chef de parti flattait certaines imaginations, sans exciter la réprobation publique. On sait comme cette pensée chatouillait l'esprit du cardinal de Retz, en sa jeunesse, et comme en sa vieillesse et en sa retraite honorée, admirée même, en pleine royauté de Louis XIV, il repassait avec plaisir ces souvenirs de ses jeunes années (1), ne se repentant de rien et proclamant, on sait avec quel enthousiasme, qu'il ne faut pas moins de qualités pour faire un bon chef de parti que pour faire un empereur du monde. Il faut ajouter

même explication en termes moins flatteurs : « Il n'étoit pas tant huguenot, ni zélé en sa religion... mais grandement ardent à se vouloir faire tout d'or au maniement des deniers royaux, des revenus ecclésiastiques et des rançons et butins. »

(1) Je permis à tous mes sens de se laisser chatouiller par le titre de chef de parti, que j'avois toujours honoré dans les *Vies* de Plutarque, etc. — *Mémoires du cardinal de Retz.*

que Montchrétien se trompait de date. C'est ainsi que de grandes fortunes s'étaient fondées pendant les guerres de religion, que des aventuriers étaient devenus des seigneurs. Mais, cette fois, ce n'était plus contre le parti royal que Montchrétien et ses amis allaient avoir à lutter, mais contre la royauté même, ayant à ses côtés Richelieu pour lieutenant et pour conseiller, et, derrière elle, toute la France comme appui et comme armée.

Montchrétien fut le premier à tirer l'épée. En effet, le roi se mettant en marche pour réduire les Calvinistes et voulant lui-même s'assurer de Saumur, avait songé en même temps à reprendre les places que les protestants possédaient encore sur la Loire, et grâce auxquelles ils étaient maîtres de tout le cours du fleuve, d'Orléans à la Charité. En conséquence, dès Orléans, il avait envoyé l'ordre au comte de Saint-Paul et au maréchal de Vitry de se saisir de Jargeau et de Sully, tandis que le comte de Sancerre répondrait de sa ville dont il était seigneur et gouverneur. Jargeau était alors occupé par un des lieutenants de Sully. Cette petite place, un des beaux ports de la Loire, avait été, dès le temps de la Ligue, fortifiée avec soin par son gouverneur. « De là, les protestants rançonnoient les passants, pilloient le pays, donnoient asile à quantité de picoreurs qui ne bougeoient pas des bois et des forests. Ils inquiétoient même Orléans et lui avoient donné de fortes et chaudes alarmes (1). »

Obéissant aux ordres du roi, le comte de Saint-Paul

(1) *Histoire de la Rebellion.*

vint sommer Boubiers, le lieutenant de Sully, de lui livrer la place. Celui-ci refuse de le faire sans l'ordre de son maître. Saint-Paul, appelant à lui la Noblesse de la province, vient mettre le siége devant la ville avec un millier de fantassins, 500 chevaux et du canon. Le maréchal de Vitry, le baron de Persan et le marquis de Rothelin, qui revenaient de la Cour, apprenant, à leur passage à Orléans, l'expédition de Saint-Paul étaient venus se joindre à lui. Les assiégés, sur l'avis de leur ministre, envoient en hâte demander du secours à leurs co-religionnaires de Sancerre, Gien, Châtillon-sur-Loire et lieux voisins. Les églises, répondant à l'appel, font à la hâte des levées et élisent, pour les commander, Montchrétien (1). Montchrétien devait d'autant plus aisément organiser en ce pays la résistance, que c'est là qu'autrefois il avait installé son industrie, et qu'il y devait retrouver de ses anciens clients et de ses ouvriers. Suivi de deux cents hommes, il accourt à Jargeau deux heures après le coucher du soleil, trouve la cavalerie royale « qui avoit quitté la garde pour repaistre, » entre dans la ville, et, aidé des habitants calvinistes, en est aussitôt le maître.

Cependant, une partie des habitants, inquiets de ne pas voir arriver le secours, et quelques capitaines, mécontents de n'avoir pas été consultés par Boubiers, étaient déjà entrés en négociation avec Saint-Paul. Boubiers était fort embarrassé entre Montchrétien, qui lui montrait ses lettres, et le traité qu'il avait

(1) *Histoire de la Rebellion.* — *Mercure françois*, t. VII. Il y a des différences assez notables entre les deux récits, mais celui du *Mercure* est le plus explicite.

déjà signé. La lutte dura du samedi au dimanche à trois heures de l'après-midi. Enfin, les habitants considérant que la ville n'est pas prête à soutenir un siége, qu'ils ne sont pas assez nombreux, que leurs efforts sont paralysés par la composition que quelques-uns ont acceptée, se décident à céder. Montchrétien, trop faible pour résister seul avec la petite troupe qu'il a amenée, sort de la ville avec ses hommes et la garnison, et la place est remise aux royalistes, le 23 mai. Mais il n'abandonnait pas pour cela la partie et, prêt à renouveler la lutte dans des conditions meilleures, il allait avec quatre cents hommes, les uns amenés de Jargeau, les autres ramassés par les chemins, s'enfermer dans Sancerre, où il entrait à la faveur de la nuit.

Dévouée au protestantisme, toujours prête à le soutenir les armes à la main, et portant encore les cicatrices du siége qu'elle avait héroïquement soutenu sous Charles IX, Sancerre, qui tenait en médiocre estime son seigneur et lui avait déjà plusieurs fois fermé ses portes, reçut à bras ouverts Montchrétien et ses compagnons. Devant l'attitude hostile des habitants et les menaces insolentes de Montchrétien, le comte s'était bientôt décidé à abandonner la place, et Montchrétien en était resté le maître. Les protestants avaient de grands projets sur cette ville. Ils voulaient en faire un des grands boulevards du parti et ils y avaient donné rendez-vous, pour le mois de septembre, à tous les protestants des environs. La ville, en effet, était dans une forte assiette et dominait tout le cours de la Loire. Mais elle était à moitié démantelée; et le château bâti sur une

roche élevée, mais qui, mutilé par le siége, ne gardait que quelques débris de murailles, était occupé par un capitaine Brouchard, vieux soldat, domestique du prince de Condé, qui était résolu à le garder contre la ville. Cependant, Montchrétien résolut d'y attendre son ennemi. Le prince de Condé s'avance avec une petite armée de quatre mille fantassins, cinq cents chevaux et douze pièces de canon. Reçu très-chaudement, il recourt à d'autres moyens.

Le roi lui avait ordonné de se saisir de Sancerre dès qu'il en trouverait l'occasion, et de le faire avec industrie et sans force ouverte. Dans ce but, il avait noué, depuis longtemps, des intelligences avec plusieurs des habitants qui lui avaient promis de ne pas souffrir l'occupation de la ville par une garnison étrangère. Le prince s'adresse à eux de nouveau; il fait venir les échevins, les principaux officiers de la ville et quelques-uns des plus mutins. Il leur dit qu'il serait désolé de les maltraiter pour quelques séditieux, qu'ils seraient eux-mêmes bien fous de résister seuls à une puissante armée et de se livrer à un Vatteville qui se ferait leur maître. Il les engage à lui remettre la place et à se saisir de Montchrétien.

Le prince avait au moins réussi à mettre la discorde dans la ville. Les catholiques voulaient se rendre, une partie même des protestants les appuyait. Les deux partis étaient sur le point d'en venir aux mains. Pendant ce temps-là, le prince faisait entrer dans le château des soldats qui ouvraient le feu sur la ville (1).

(1) Il y a, pour ce siége de Sancerre, plusieurs sources d'infor-

Pour décider Montchrétien, le prince le prévient secrètement que ceux de la ville traitaient sans lui et contre lui. Montchrétien se décide à l'aller trouver, après avoir reçu des ôtages. Le prince lui dit qu'il sait bien qu'il n'est venu qu'appelé par les habitants de Sancerre, que ceux-ci le trahissent; qu'il s'étonne qu'homme de guerre comme il est, il résiste dans de telles conditions; qu'il était dommage qu'un homme comme lui se perdit ainsi mal à propos. Il lui faisait entrevoir, d'un autre côté, s'il voulait jurer d'être fidèle au roi, toute sorte d'avantages, lui promettant « de se servir de lui en charge honorable aux levées qu'il faisoit en Languedoc (1). » Convaincu, par

mations: le *Mercure françois*, l'*Histoire de la Rebellion*; deux relations contemporaines, la *Prise et Réduction de la ville de Sancerre*, Paris 1621; la *Prise de la ville et château de Sancerre*, id.; enfin, l'*Histoire de la ville de Sancerre*, par Poupart, Paris, 1777. Toutes ces relations se contredisent. — L'Histoire de Sancerre assure que l'échevin Perrinet, effrayé des dangers que courait la ville, arma ses amis, les réunit à la partie catholique de la garnison, et, attirant Montchrétien dans un guet-à-pens, l'enferma et, pendant ce temps, traita avec le prince de Condé. La capitulation se serait faite ainsi sans Montchrétien. — Les deux relations contemporaines, composées par des panégyristes du prince, n'admettent pas que le prince ait trouvé une résistance sérieuse. Comme César, il n'a eu qu'à paraître et à vaincre. J'ai préféré, ici encore, suivre le récit du *Mercure*, plus complet et mieux informé

(1) Le *Mercure* assure que le prince y ajouta dix sacs de mille francs comptant. On en a conclu que Montchrétien avait vendu la ville. Les différents faits que nous venons de retracer fournissent une explication plus favorable à Montchrétien. Il est possible que, pour aider à la reddition, on ait, comme cela arrivait souvent, promis un paiement de solde à la garnison.

les aveux mêmes du prince, de l'inutilité d'une plus longue résistance, Montchrétien se décide à accepter la capitulation qui lui est offerte. Les habitants de Sancerre devaient avoir le libre exercice de leur religion, le prince ayant déclaré que le roi ne faisoit la guerre qu'aux rebelles, non à la conscience. « On permettoit de rentrer dans la ville à ceux qui l'avoient quittée pour fait de religion, ou qui avoient été de l'ancienne garnison. Enfin, ceux qui s'étoient acheminés en armes dans la ville, soit avec Montchrétien ou avec d'autres, pour y jouir du libre exercice de leur religion, auroient un mois pour se retirer, ou en troupe ou en particulier, avec leurs armes, chevaux et bagages, jusqu'à ce qu'ils fussent en lieu de sûreté à leur choix. » On assurait la même liberté aux habitants qui les voudraient suivre. Montchrétien dut donc se résigner à quitter Sancerre. Il le fit, la mort dans l'âme, le 29 mai 1621. On dit qu'au moment où il en sortit pour la dernière fois, jetant les yeux sur la ville qu'il était forcé d'abandonner, le chef calviniste pleura de dépit et s'écria : « Quelle fortune je perds par la meschanceté des traistres de là dedans qui m'ont vendu ! » Noble douleur qui nous laisse entrevoir toute l'étendue des projets qu'il avait dû former en se jetant dans la révolte !

Montchrétien ne quittait pas encore la partie : sans se laisser décourager par ces échecs, il rassemble les débris de la garnison, réunit des soldats déterminés, à qui son intelligence et son courage inspiraient confiance, et avec 400 hommes, s'empare de la ville et du château de Sully, où la duchesse de Sully était toute disposée à l'accueillir, en considération

de son fils, le comte d'Orval, enfermé à Montauban; il en chasse le marquis de Rosny et recommence ses courses jusqu'à Orléans. Le marquis, aidé du comte de Saint-Paul et du maréchal de Vitry, essaie inutilement de lui enlever la place qu'il a conquise. Ils sont forcés de réclamer l'aide du prince de Condé. Celui-ci accourt de Bourges, avec 1,500 hommes de pied pour investir Sully et en faire le siége en règle. Montchrétien est repoussé dans une sortie qu'il a vaillamment conduite lui-même, à la tête de 200 cuirasses et perd un de ses faubourgs; mais il se défend bravement dans la ville, et, loin de penser à l'abandonner, il en fait augmenter les fortifications. Mais, voyant chaque jour arriver des renforts à ses ennemis, il en vient à composition et obtient du prince de quitter la ville, vie et bagues sauves, son adversaire s'estimant trop heureux d'assurer, à ce prix, la tranquillité du Berry, de la Sologne et du cours de la Loire. Montchrétien, avec ses soldats, arrivait à La Rochelle à la fin de juillet 1621.

Grâce à ces exploits et à une incontestable éloquence, il ne devait pas tarder à y acquérir une grande influence. Il y prononça quelques discours qui firent un puissant effet; et bientôt, ses co-religionnaires, voulant opérer une diversion dans le nord de la France, « le reconnaissant homme d'entreprise et d'exécution, » le chargent d'organiser la guerre dans la Normandie, qu'il connaissait de longue date, et où il avait conservé des relations et des liens de parenté. Les protestants avaient de nombreux adhérents à Rouen, à Dieppe, à Caen, à Falaise, à Alençon, à Domfront, à Pontorson. Beau-

coup d'entre eux étaient prêts à donner de l'argent, des chevaux, à s'offrir eux-mêmes, s'ils trouvaient un chef habile et qui leur inspirât confiance. On trouvait cet homme en Montchrétien.

L'assemblée des églises lui offre le commandement d'un régiment qu'il devra lever dans la province; on lui donne, en outre, cent commissions pour former plusieurs compagnies de chevau-légers en Normandie, dans le Maine et ailleurs. Muni de pleins pouvoirs, d'argent en abondance et de lettres de change, Montchrétien quitte La Rochelle au mois d'août; il passe par toutes les villes, places et bourgs où il avait des intelligences, visite les gentilshommes de la religion, les trouve tous prêts à accepter sa direction (1), délivre secrètement partie de ses commissions et de l'argent à des capitaines qui devront lever des gens de guerre, s'adresse lui-même à quelques soldats, qu'il savait vaillants et déterminés, et court ainsi tout le pays, suivi seulement de dix ou douze de ses capitaines, les plus déterminés et bien armés; ne demeurant jamais plus d'une heure ou deux dans le même endroit, de peur d'être pris. Domfront et Pontorson avaient promis d'ouvrir leurs portes; plusieurs seigneurs s'étaient engagés à livrer leurs châteaux. Toute la campagne de la Normandie semblait prête à la guerre.

Déjà, des bandes nombreuses étaient réunies dans la forêt d'Andaine, voisine d'Alençon et du Maine, et avaient ouvert les hostilités en rançonnant les

(1) Ils le reconnaissoient homme d'esprit, persuasif, remuant et de diligence. (*Mercure françois.*)

villages voisins. La terreur se répandait dans le pays. On assurait qu'ils étaient déjà au moins deux mille. « Chacun, dit Malherbe, se dépeschoit d'en conter, selon sa peur ou son désir. » Ils s'attendaient à se voir bien plus nombreux dans quelques jours, et menaçaient Falaise, Argentan, Domfront et Alençon.

Cependant la Cour, avertie, avait pris ses sûretés. On avait désarmé les religionnaires à Rouen, à Dieppe, au Havre, à Caen, à Falaise et à Alençon. On avait tiré des mains du comte de Montgommery, un des chefs les plus puissants du parti et petit-fils du fameux partisan, Pontorson, place importante, parce qu'elle commandait le passage de Bretagne en Normandie.

Pendant que le duc de Longueville, gouverneur de Normandie, et M. de Matignon, lieutenant-général de la province, réunissaient des troupes et marchaient sur Argentan et Domfront, Montchrétien redoublant d'activité, continuant ses courses jour et nuit, allait, une dernière fois, visiter ses adhérents et leur donner rendez-vous pour le lundi 11 octobre, dans le voisinage des forêts d'Alençon, sur la limite du Perche et du Maine, où il comptait réunir de cinq à six mille hommes.

Le 7 octobre, quatre jours avant celui fixé pour l'exécution, sur les neuf heures du soir, il descendait avec cinq (1) de ses capitaines et son valet de chambre, tous bien armés, dans une hôtellerie du bourg des Tourailles (2), situé entre Falaise et

(1) Huit capitaines, disent les *Histoires tragiques*.

(2) V. chez M. de La Ferrière-Percy (*Hist. du canton d'Athis*) la description du village et de l'hôtellerie.

Domfront. Il entrait dans une chambre du premier étage et commandait à son valet de lui faire promptement servir à souper, de faire repaître les chevaux et de les tenir prêts à partir dans deux heures. L'hôte, en voyant un voyageur si pressé, pensa que ce pouvait bien être Montchrétien, dont on parlait beaucoup dans le pays, depuis quelque temps. Il court en toute hâte avertir le seigneur du lieu, Claude Turgot, un des vingt-quatre gentilshommes ordinaires de la chambre du roi et capitaine d'une compagnie de chevau-légers. Sans perdre de temps, M. de Turgot, « très-affectionné au service du roi, » emmène deux gentilshommes qui se trouvaient en visite chez lui, fait prévenir quatre gentilshommes et trois soldats, ses plus proches voisins, arme ses domestiques et, tous réunis, au nombre de vingt, viennent cerner l'hôtellerie. Sommé de se rendre, Montchrétien refuse et se défend bravement. Il tue les trois premiers qui se présentent. Mais, au bas de l'escalier, atteint d'un coup de pistolet par un vieux gentilhomme, il tombe à son tour et expire bientôt achevé à coups de pertuisane. Son valet, blessé à ses côtés, est pris. Les cinq autres, bien que fort maltraités, échappent par une fenêtre, emportant les papiers et mémoires de Montchrétien, sur lequel on ne trouva qu'un billet portant un chiffre 7779 (1), et sont recueillis dans certaines maisons fortes du pays.

Là, ne devait pas se terminer la tragédie de sa mort. On transporte le cadavre à Domfront, et les juges du lieu le condamnent, comme coupable de

(1) *Lettres de Malherbe.*

lèse-majesté au premier chef, à être traîné sur la claie, à avoir les membres rompus et brûlés et les cendres jetées au vent (12 octobre 1621). Quelques jours après, le Parlement de Rouen disputait ces malheureux restes aux juges de Domfront.

La mort de Montchrétien fut un événement public. M. de Turgot avait, en toute hâte, expédié en poste un gentilhomme en porter la nouvelle au roi devant Montauban. Il semblait que désormais tout fût terminé. « La ruine du sieur de Vatteville, dit Saint-Lazare, ruina tous les desseins de l'Assemblée de La Rochelle; car tous ceux de la religion réformée de Normandie, qui avaient reçu des commissions, se gardèrent bien de les exécuter. » « Ainsi, dit de son côté le *Mercure*, cette conspiration de six mille hommes, qui devoit mettre le feu de la guerre civile dans la Normandie, s'est perdue à la seule mort de Montchrétien. » On ne saurait rien ajouter qui marque mieux l'importance qu'avait su prendre Montchrétien, et l'idée qu'amis et ennemis se faisaient de son activité et de son courage.

II.

IL est impossible de rencontrer, dans l'histoire d'aucun poète dramatique, une vie et une mort plus tragiques; il est difficile de trouver un Théâtre qui le soit moins.

Montchrétien a composé six tragédies: *Sophonisbe*, publiée dès 1596, et refaite plus tard, avec des changements considérables, sous le nom de *La Carthaginoise ou la Liberté; L'Escossoise, Les Lacènes, David, Aman*, publiés dès les premiers jours de 1601; *Hector*, publié en 1604. Ces titres seuls éveillent tout de suite le souvenir de quelques-uns des noms les plus fameux dans les lettres: ceux de Corneille, de Racine, de Voltaire, de Schiller, comme le poème de *Suzanne*, du même auteur, nous fait songer qu'André Chénier

a été tenté, par le même récit. On voit que, du moins dans le choix de ses sujets, Montchrétien n'avait pas la main malheureuse. Mais il y aurait danger à pousser plus loin ces comparaisons. Cependant, ses contemporains ont fait grand cas de ses œuvres (1). *Le Mercure* déclare qu'il « a été un des bons poëtes tragiques de son temps; » et ce qui prouve encore mieux l'estime qu'on faisait de lui, c'est que ses Tragédies ont été réimprimées cinq fois (2). Montchrétien lui-même corrigeait ses pièces à chaque édition nouvelle. Dans sa préface de 1604, avec une franchise d'aveu rare chez les poètes, il déclare que « s'il lui étoit possible de les dégager totalement du public, ce lui seroit un grand contentement, et que, de son avis, elles seroient plustost supprimées que réimprimées. J'avoue fort librement, ajoute-t-il, en parlant au prince de Condé, que la honte m'est montée à la face autant de fois qu'elles sont revenues à mes yeux, depuis que je les envoyai vous porter témoignage de mon peu d'industrie..... J'ai avisé cette erreur après l'avoir commise, m'en suis jugé coupable et, pour la réparer, ai assujetti mon esprit et ma main à une plus exacte polissure, afin de cacher à mon pouvoir les tasches espandues par tout leur corps. Elles sont plus avantageusement accomodées et de meilleure étoffe. Je les ai remaniées pièce à pièce et leur ai donné comme une

(1) Corneille, à la distance de plus d'un demi-siècle, s'est souvenu de lui, et parmi les ancêtres littéraires de sa *Sophonisbe*, il cite le sieur de Montchrétien.

(2) Voir la note A, à la fin de ce travail.

nouvelle forme. » Et ce n'est pas là une annonce d'éditeur. Il serait facile d'en donner les preuves. Des vers ridicules, qui figuraient dans la première édition, ont disparu. Toutes ont subi des retouches importantes.

Cependant, malgré ces soins du poète, et malgré les éloges des contemporains, si l'on ne cherchait ici que les mérites dramatiques, les œuvres de Montchrétien seraient sans grand intérêt. Et tout d'abord on est tenté de se demander si elles ont été faites pour être jamais représentées. Il paraît, il est vrai, difficile d'imaginer un poète composant successivement six tragédies, sans avoir jamais eu le plaisir de les entendre déclamer. Cela est bon dans un temps de littérature très-réfléchie, où l'esprit critique domine, où l'on s'est rendu compte de toutes les formes littéraires et de la valeur qu'elles ajoutent aux idées. Alors, un Lord Byron peut traduire en drame des pensées auxquelles il veut donner plus de mouvement et plus de relief, sans songer à faire paraître ce drame sur la scène. Les poètes du XVIe siècle devaient moins se contenter de cette satisfaction littéraire. Les pièces de Montchrétien ont-elles donc paru sur une scène quelconque, même sur quelque théâtre de collége, sans décoration ni jeux de scène, comme cela se passait en bien des villes, au XVIe siècle, et comme cela s'est passé également à Caen (1)? Même, dans ces conditions,

(1) On n'a pas encore songé à faire l'histoire des représentations dramatiques à Caen; mais je trouve, dans les registres du Parlement, la preuve que des représentations avaient lieu. Le 27 février 1593,

cela paraît douteux. Je sais bien que les frères Parfait l'assurent, et qu'ils donnent même la date de chacune des représentations. Mais leurs assertions sont ici d'une légèreté singulière et démenties par la seule inspection des œuvres de Montchrétien (1). Tandis qu'ils distribuent complaisamment ces tragédies entre les années 1596 et 1605, elles avaient toutes, sauf *Hector*, paru dès 1601. Il semble que, si elles eussent été jouées, dès la première représentation, Montchrétien eût été averti de tout ce qui manquait à ses pièces pour être dramatiques. Elles sont, en effet, pleines d'impossibilités scéniques. On en pourrait citer vingt exemples (2). C'est à ces compositions-là qu'on pourrait appliquer la plaisan-

le Parlement de Normandie, siégeant à Caen, faisait appeler les régents des deux colléges du Bois et du Mont pour leur interdire toute déclamation, *Représentation*, Thèse, sans ordre de la Cour.— V. J. Lair, *Histoire du Parlement de Normandie, pendant son séjour à Caen*, page 169.

(1) Les frères Parfait annoncent « qu'ils les rangent selon la date des années qu'elles ont été représentées, autant qu'ils ont pu conjecturer: *Sophonisbe*, 1596. — *Les Lacènes*, 1599. — *David*, 1600.— *Aman*, 1602. — *Hector*, 1603. — *Bergerie*, 1603. — *L'Ecossaise*, 1605. »

(2) Ainsi, dans *Aman*, nous voyons Mardochée s'abandonner à la douleur. Bientôt, Sara et Rachel, suivantes d'Esther, qui étaient tout à l'heure à côté d'elle, sont témoins, on ne sait comment, de ce grand désespoir. Au vers suivant, sans que nous ayons appris qu'elles aient changé de place, elles le racontent à Esther. Elle renvoie ses suivantes interroger Mardochée. Celles-ci reviennent éplorées. Esther, qui n'a pas quitté la scène, charge un autre de ses serviteurs d'aller « découvrir le mal que son oncle lui cache, » et, immédiatement, nous retrouvons Mardochée qui chante un cantique.

terie du critique allemand, que « l'action se passe quelque part » ou plutôt partout où l'on voudra, *per inania regna*, dans les royaumes du Vide.

Montchrétien se soucie tellement peu de ces vraisemblances, qu'il ne marque jamais les scènes. Il ne s'inquiète pas davantage de les animer ou de les remplir. Il est telle pièce où le premier acte se compose d'une scène, occupée par un monologue, et d'un chœur. Il en avait été ainsi, du reste, dans Jodelle et dans Garnier.

Rien de plus simple que ses plans. Il ne faut pas lui demander de préparer une situation et de la dénouer, ni d'enlacer les fils d'une intrigue. Il prend, dans l'Histoire ou dans la Bible, deux ou trois situations toutes faites, et il les développe avec un grand luxe d'images, de concetti et d'efforts de style. Voyez sa tragédie de *La Carthaginoise* ou de *Sophonisbe*, refaite à deux fois, où nous avons, par conséquent, le dernier mot de sa composition, le fruit de toutes ses réflexions (1). La pièce commence par une longue tirade de cent vingt-deux vers, où Sophonisbe gémit sur les misères des grands, sur ses propres infortunes et celles de Syphax. Sa nourrice essaie en vain de la consoler. Sophonisbe lui raconte un songe effrayant. A peine a-t-elle achevé de parler, qu'un messager vient annoncer, en un long et pompeux récit, que Massinisse est entré victorieux dans Cirtha, et « qu'il vient droit au chasteau. »

(1) « Voici Sophonisbe qui revient sur le théâtre, vestue d'un habit neuf et mieux séant à sa grandeur que celuy dont, auparavant, je l'avois accomodée. » Préface de l'édition de 1604.

Sophonisbe déclare qu'elle va s'apprêter à vaincre sa rigueur.

Après le départ de Sophonisbe, le chœur (1) prend la parole. Car, ici comme dans ses autres tragédies, Montchrétien a introduit le chœur de la tragédie grecque. Seulement, cédant à ce besoin de logique et de bon sens que porte partout l'esprit français, il a rattaché le chœur à l'action beaucoup plus étroitement que les anciens ne l'avaient fait. Ses sentiments suivent exactement la marche de la pièce; il traduit l'impression générale de chaque acte dans des vers lyriques qui ne manquent ni de grâce, ni de poésie (2). Ainsi, dans *Sophonisbe*, le chœur s'associe à toutes les péripéties du drame, partageant les émotions des personnages, leurs espérances et leurs craintes, et faisant succéder d'une façon très-régulière la joie à la tristesse et la tristesse à la joie. Quand, au premier acte, Sophonisbe s'est abandonnée à ses terreurs et à ses tristesses, il déplore l'instabilité des choses humaines. Quand, au second acte, tout s'apprêtera pour un hymen, il fera entendre des « chants d'aise et de liesse. » Au troisième, quand l'avenir sera redevenu menaçant, il gémira sur la triste condition de l'homme et sa perpétuelle inquiétude. Pour en revenir à notre analyse, au début du second acte, Massinisse remercie les

(1) Assemblée de Dames que les Latins nomment Chœur, dit la tragédie de Mellin de Saint-Gelais, dont nous allons parler tout à l'heure.

(2) Voir, sur ce point, le jugement de Sainte-Beuve (*Tableau de la Poésie française au XVIe siècle*, p. 250).

dieux de son succès. Sophonisbe vient se jeter à ses pieds, se soumettant à l'esclavage ou à la mort, demandant seulement à n'être pas livrée aux Romains, qu'elle maudit énergiquement. Massinisse, attendri, lui offre immédiatement sa main. Sophonisbe déclare que, quoique son malheur lui défende de goûter une telle joie, elle se laisse pourtant toucher à la gloire de le voir partager avec elle sa victoire. Le troisième acte s'ouvre par la venue d'une Furie, qui s'exprime en un style singulièrement emphatique. Montchrétien rappelle ici, sans s'en douter, les procédés du moyen-âge : on croirait entendre un des monologues de Lucifer, dans les vieux mystères. A la Furie succèdent Massinisse et Lélie. Lélie s'étonne que le fier Massinisse ait laissé vaincre son cœur à l'amour, et entre en de longs développements sur la puissance de cette passion. Attendri cependant par les représentations du roi Numide et l'expression de sa tendresse, il promet de tout essayer pour fléchir Scipion. Sophonisbe reparaît un instant pour échanger quelques mots avec Massinisse et confier à sa nourrice ses sinistres pressentiments.

Le quatrième acte se compose de deux scènes. Dans l'une, Syphax, dont on ignorait jusque-là le sort et qu'on avait lieu de croire disparu, à voir comme Sophonisbe avait accepté, sans hésiter, la main de Massinisse, accuse sa femme et excite contre son rival les soupçons de Scipion. L'autre est un dialogue entre Massinisse et Scipion, si l'on peut appeler dialogue une scène où le premier presque seul a la parole, prêchant à son allié le mépris de l'amour. Massinisse, répondant quelques mots à peine

et se rendant avec assez d'aisance, demande seulement à Scipion qu'il lui soit permis de tenir le serment qu'il a fait à Sophonisbe : Scipion y consent, après quelque résistance. Le cinquième acte est rempli par les plaintes du roi Numide et ses imprécations contre les Romains, ce qui ne l'empêche pas de se résigner à leur obéir; par un discours de la Reine, qui expire après avoir bu le poison; enfin, par les lamentations de la nourrice, qui terminent la pièce. Voilà toute l'intrigue de Sophonisbe : elle ressemble beaucoup à celle des autres tragédies de Montchrétien; car il se soucie peu d'en varier les plans et la disposition générale. On voit qu'il n'y a là aucun artifice de composition, aucune de ces combinaisons par lesquelles les successeurs de notre poète essaieront d'augmenter l'intérêt; qu'il y en a même moins que dans la pièce du Trissin, dont en général il reproduit la coupe, et qu'il connaissait sans doute par la traduction qu'en avait donnée Mellin de Saint-Gelais (1).

Ajoutons que l'œuvre italienne est infiniment mieux menée, plus naturelle, plus animée, plus attachante que l'imitation française. Le Trissin s'inspire évidem-

(1) On me permettra de reproduire tout au long le titre curieux de l'œuvre de Saint-Gelais : *Sophonisba*, tragédie très-excellente tant pour l'argument que pour le poli langage et graves sentences dont elle est ornée, et *prononcée* devant le Roy en sa ville de Bloys. A Paris, de l'imprimerie de Philippe Danfrie et Richard Breton, rue St-Jacques, 1559. Le nom de Saint-Gelais ne figure pas sur le titre; mais on lit à la fin : Sois adverty, lecteur, qu'en imprimant la présente tragédie nous avons été faicts certains que feu Mellin de Saint-Gelais en a esté le principal auteur.

ment des tragiques grecs, tandis que l'auteur français s'est plutôt rapproché de Sénèque.

Montchrétien n'est pas non plus très-heureux dans la peinture des caractères. Il ne sait pas poser et faire vivre des personnages. Les siens sont tout-à-fait impersonnels. Ce n'est pas lord Cecil qui décide les pensées flottantes d'Élisabeth, ce n'est pas même un certain conseiller, c'est le rôle appelé Conseiller.

Il ne s'entend pas mieux à les faire agir. L'action, c'est-à-dire la condition première et constitutive du drame, le drame même paraît le préoccuper assez peu : il ne voit dans la tragédie qu'un dialogue. Il dresse sur la scène quelques froides statues qui, tout à coup, par on ne sait quel adroit mécanisme, ouvrent la bouche et récitent les vers du poète.

Si donc, je le répète, on ne cherchait ici que l'intérêt dramatique, ses œuvres ne nous retiendraient pas longtemps. Il ne devrait rester de lui qu'un nom et qu'une date. Mais le drame pour lui n'est qu'un cadre, les événements tragiques qu'un prétexte. A leur occasion, le poète, par la bouche de l'un des personnages ou par l'intermédiaire du chœur, fait entendre quelque haute leçon. Ce qui le préoccupe, c'est le sentiment moral qu'il met dans son œuvre. Et il ne se contente pas de l'y exprimer instinctivement : il en a fait toute une théorie. Et d'abord, voyez le choix de ses sujets : c'est le spectacle d'une vertu, d'une action héroïque, d'un généreux dévouement. Il a les allures et la trempe d'un stoïcien. Ce qui l'attire invinciblement, c'est l'intrépidité de Sophonisbe, son mépris pour la mort, la

fière leçon de courage qu'elle donne à son misérable amant. C'est la mort pieusement héroïque d'une autre femme, aussi touchante en sa résignation chrétienne que l'autre était vaillante en ses amers dédains. C'est le courage de Cléomène, le dernier des Spartiates. C'est l'héroïsme d'Hector, se dévouant à la mort pour sa famille et pour sa patrie, l'envisageant sans trembler, courant la chercher avec de fières paroles. Le stoïcisme disait que le plus beau spectacle que pussent avoir les Dieux, c'était celui d'un homme de bien aux prises avec l'adversité : Montchrétien pense que ce sont là aussi les tableaux qui conviennent à la tragédie.

La tragédie, selon lui, doit être une grande école de morale ; et, dans les préfaces de chacune de ses pièces, il a marqué la leçon qu'il convient d'en tirer. A propos de Sophonisbe, il dit : « Je montrerai sa résolution de mourir plutôt que retomber en servitude et servir de spectacle aux dames romaines ; le tout avec telle constance et générosité que tu connaistras qu'elle n'avoit moins de courage que de beauté, moins d'honneur que d'amour, moins de mérite que d'ambition. Je propose cet exemple non-seulement aux princes, mais à tous les hommes, pour leur montrer combien est incertaine leur félicité. » L'argument d'Aman se termine par ces mots : « Dieu délivre les Juifs avec Mardochée par le moyen d'Esther, qui fait justement recevoir au superbe Aman la peine qu'il avoit injustement préparée aux autres. » David aussi est une leçon religieuse : « Que l'homme est misérable, s'écrie Montchrétien, si Dieu l'abandonne à lui-mesme ! On jugeroit quelquefois

que le pécheur est stupide en son vice ; mais c'est alors qu'il court le plus grand péril. Le pécheur qui s'afflige de la connoissance de son péché est en chemin de salut... David prouve une partie de ceci, David, qui fut le mignon de Dieu et l'homme selon son cœur. Il falloit qu'il fust entré en quelque présomption de se pouvoir tout seul tenir ferme debout. » Dieu le laisse tomber pour lui montrer que l'homme n'est que faiblesse : « Clair enseignement aux gens de bien pour leur montrer qu'il ne faut point se glorifier de soy-mesme en soy-mesme, ains en Celuy de qui procède tout le bien et jamais le mal, et qui couronne ses grâces en ceux auxquels il les départ. »

Il veut que la tragédie soit une sorte d'enseignement vivant des jugements de Dieu sur les hommes, et, à ce titre, il en recommande particulièrement la lecture aux grands du monde :

« Les tragédies, dit-il au prince de Condé dans la dédicace de l'édition de 1601, pour le seul respect de leur subiect, ne méritent moins d'estre leues des princes nés et nourris aux lettres et à la vertu que dautres liures qui portent des titres plus spécieux et plus sérieux en apparence. Elles représentent presque en un instant ce qui s'est passé en un long temps; les divers accidents de la vie, les coups estranges de la fortune, les iugements admirables de Dieu, les effets singuliers de sa Providence, les chatimens epouventables des rois mal conseillés et des peuples mal conduits. En tous les actes Dieu descend sur le theâtre et joue son personnage si serieusement qu'il ne quitte iamais l'eschaffaut que le meschant Ixion ne soit attaché à une roue et que la voix lamentable du

pauvre Philoctète ne soit exaucée, marques apparentes de sa iustice et de sa bonté. Or, à qui peut, Monseigneur, plus iustement appartenir ceste connoissance et ces contemplations qu'aux princes ? » Il écrit dans la préface de 1604 : « Le cœur me dit que mes tragédies vous seront agréables, en contemplation d'Hector que je fay marcher à leur tête. Ce prince belliqueux, puissant de force et non moins d'exemple, fut en ses jours le vif image et vray patron de la valeur royale, et aux âges futurs sera le seul et unique but où s'efforceront d'atteindre ceux que la noblesse du sang et le soin de la nourriture separeront du vulgaire. Aussi remarquez-vous en lui cet air relevé de courage et de gloire non susceptible d'altération, ains ferme et demeurant immuable en un calme et serain perpetuel de constance. Que si sur les approches de la mort les nerfs de la force deviennent plus tendus en ces rares hommes, que par un effort extraordinaire la nature fait naistre pour l'ornement de leurs siècles, telles extensions violentes en apparence, mais bien reglées en effet, se font neanmoins sans convulsion aucune de frayeur. C'est d'une émulation des actions genereuses que sont eveillées, nourries et fortifiées en nos ames ces estincelles de bonté, de prudence et de valeur qui, comme un feu divin, sont meslées en leur essence. De là se tire le fruit des exemples que ces miracles de l'une et de l'autre fortune fournissent abondamment. Leur vie et leur mort est comme une escole ouverte à tous venans, où l'on apprend à mespriser les choses grandes de ce monde, seule et divine grandeur de l'esprit humain. J'ai cru fermement que vous n'ima-

ginerez rien de bas et contemptible en ces hommes. »

Voilà ce que Montchrétien veut qu'on retrouve en ses œuvres : une image agrandie des grands hommes et comme de vivantes leçons d'héroïsme. Et pour qu'on ne s'y trompe pas, et que son intention frappe son lecteur tout d'abord, chacun des titres de ses tragédies est doublé d'un autre titre qui en dit la portée morale, l'enseignement qu'on en doit tirer. C'est *Sophonisbe ou La Liberté*, *Les Lacènes ou La Constance*, etc. C'est ainsi, également, que les contemporains qui le vantent comprennent son œuvre, et c'est là ce qu'ils exaltent en lui. L'un d'eux, Bosquet (1), le loue de ne pas consacrer son talent à ces vaines folies qui font la seule lecture du public, à ces discours lascifs qui corrompent les mœurs,

Et font que la jeunesse, à les lire ordinaire,
Apprend le mal devant qu'elle le puisse faire.

L'analyse qu'il donne du théâtre de Montchrétien pourrait s'appliquer aux *Oraisons funèbres* de Bossuet, presque aussi bien qu'à des œuvres dramatiques. Il a su, nous dit-il,

.... Chanter l'incertain de la grandeur humaine,
. . . . . .
Montrer qu'il n'y a pas en ce monde d'appuy ;

(1) Un nom à joindre à ceux des poètes normands inconnus. D'après ses vers, ce devait être un avocat qui a fait ou songé à faire une tragédie empruntée à l'histoire de Normandie. Si Apollon, dit-il, prend soin de sa muse, il veut suivre la voie de Montchrétien,

... Et faire encore dire
A nos vieux ducs normans une fois leur martire.

Représenter des grands les peines et les fautes
Et le malheur fatal des puissances plus hautes.
Faire voir, aux effets, que le pouvoir humain
N'empesche pas les coups de la divine main.
Les jugements de Dieu au peuple faire entendre,
Enseigner les vertus et les vices reprendre,
Afin de n'estre veu seulement bien disant,
Mais aussi que chacun profite en le lisant.

Montchrétien, si l'on en croit un autre de ses admirateurs, résume en lui la sagesse du Christ. Quand il nous peint les remords de David et sa pénitence, il

Change sa tragédie en escole chrestienne.

C'est l'instituteur des grands, et le panégyriste s'écrie :

Digne école des roys s'ils y vouloient apprendre!
Belle leçon des grands s'ils la sçavoient comprendre!

Il le compare à ses plus glorieux rivaux, en déclarant que « l'âme admirable du tragique Garnier revit en lui :

... Tant leur esprit semblable
Se fait voir en leurs vers également parfait! »

Montchrétien, cependant, lui paraît supérieur en un point : c'est qu'il a tant de hauteur de pensée, il a placé l'inspiration de son drame si haut, qu'elle semble descendre du ciel.

Ainsi Montchrétien a déjà l'instinct de ce qui sera l'originalité, le caractère principal et constitutif de la tragédie française du XVIIe siècle, telle que l'achèvera Corneille. Ce qui la distingue, en effet, de toutes les formes du drame chez les autres nations, c'est que

plus qu'aucune autre elle est spiritualiste, elle est la seule essentiellement spiritualiste; c'est qu'elle a son point de départ dans une conception philosophique et morale. L'action, chez elle, n'est que secondaire : elle procède par l'analyse intérieure et elle conclut par une leçon (1).

Et si nous faisons cette remarque, ce n'est pas que nous voulions abusivement attribuer à la tragédie française tout entière ce qui a été la disposition du seul Corneille. C'est ainsi que le public lui-même comprenait le but et l'essence de la tragédie; c'est ainsi qu'en jugeait un des plus fins critiques de ce temps-là, un compatriote de nos deux poètes, Saint-Évremond. Il proclamait la tragédie française bien supérieure à celle des anciens, parce qu'elle avait une moralité plus nette et plus haute. « Avec les bons exemples, disait-il, que nous donnons au public sur le théâtre, avec ces nobles sentiments d'amour et d'admiration discrètement ajoutés à une crainte et à une pitié rectifiées, on arrivera chez nous à la perfection que désire Horace :

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

« On doit rechercher à la tragédie devant toutes choses une grandeur d'âme bien exprimée, qui excite en nous une tendre admiration. Il y a dans cette sorte d'admiration quelque ravissement pour l'esprit; le courage y est élevé, l'âme y est touchée. »

(1) Voir, pour un plus complet développement de ces idées, nos *Courtes réflexions sur la Tragédie française à propos de Corneille*, p. 229 de ce volume.

Et cette inspiration habituelle de la tragédie française nous explique le choix des modèles qu'elle s'est donnés, et pourquoi, par exemple, Montchrétien et la plupart des poètes de la première moitié du XVIIe siècle ont eu cette préférence hautement marquée pour Sénèque. Cela ne tient pas seulement à ce qu'ils étaient plus familiers avec sa langue ; c'est qu'il y avait entre eux de grandes sympathies morales. Si les tragédies de Sénèque nous paraissent plus déclamatoires que dramatiques, ce n'est pas uniquement parce qu'elles n'ont point été faites pour être représentées : cela tient avant tout à l'état philosophique de son esprit et de son temps, à la façon dont il a compris le drame. Il s'intéresse peu à ces événements qu'il nous raconte, il les subit comme des banalités tragiques acceptées de tous, qui pourront servir de cadre aux deux choses alors les plus goûtées : l'habileté littéraire et la pensée philosophique. Il plaît au XVIIe siècle, parce qu'il est plein de sentences et de hautes pensées.

Du reste, dans cette tendance à moraliser que Montchrétien partage avec Corneille, on peut, sans paradoxe, reconnaître une influence générique.

Montchrétien appartient à cette race normande avant tout amie de la règle et du droit, pénétrée de l'idée du devoir, raisonneuse et logique. Le dernier mot de la poésie pour elle, c'est la sublimité dans le bon sens, dans la rectitude. Ces qualités, poussées jusqu'à l'héroïsme, sont le trait saillant du plus glorieux de ses enfants, de celui qui, résumant lui-même ses qualités natives comme aussi ses défauts, ses grandeurs comme ses étroitesses, peut être re-

gardé comme l'idéal représentant du génie normand. Des races plus légères ou plus métaphysiques peuvent chercher aux lettres un autre but, le plaisir ou la satisfaction purement intellectuelle. Ici, on les veut morales : on veut qu'elles satisfassent la raison autant que l'imagination. Ce caractère de haute moralité, de moralité enthousiaste et émue, s'il se rencontrait chez Corneille seul, pourrait sembler le magnifique accident du génie. Chez ce poète obscur et oublié, la présence du même trait dominant prouve l'influence native.

Avec cette pureté d'intention, ce qu'on peut encore signaler à sa louange, c'est qu'il n'est pas sans un certain mérite d'écrivain, mérite de détail seulement. Il n'a pas, en général, le vrai style du drame pas plus qu'il n'en a les émotions. On cause peu dans ses tragédies. Il ne s'entend pas à reproduire les libres allures de la conversation. Ce n'est pas chez lui un échange de pensées, dans lequel la parole se presse ou se développe à l'aise, selon les sentiments des divers interlocuteurs. Il a deux procédés, excessifs tous deux. Tantôt ses personnages prononcent des discours sans limites. Dans *Sophonisbe*, Massinissa, discutant avec Lelius, a des répliques qui ne comptent pas moins de quatre-vingt-dix vers ; mesure très-discrète, du reste, si l'on compare ces discours aux monologues véritables. Il en est un, au début de *David*, qui n'a pas moins de deux cent vingt-deux vers (1). Si ces pièces ont jamais été représentées, il fallait que les acteurs possédassent à fond tous les secrets

(1) Dans la seconde édition, il l'a réduit à cent quarante.

d'un jeu muet. Savoir écouter est une condition excellente pour réussir dans le monde, mais c'est avant tout la qualité essentielle du héros tragique; selon Montchrétien. Quand ses personnages ne se livrent pas à cet échange de longs monologues, ce sont de brusques répliques où les hémistiches répondent aux hémistiches, parfois avec assez d'énergie et de fierté, comme nous le verrons tout à l'heure; mais aussi le procédé devient souvent monotone, parce que l'esprit de Montchrétien manque de souplesse, et qu'une fois en possession d'une forme il en use jusqu'à satiété. Pendant vingt ou trente vers ou plus encore, les hémistiches sonores se succèdent avec la régularité des battements d'un balancier : on n'a plus qu'une parodie du dialogue cornélien. Car Montchrétien a cette fortune de mettre en relief les défauts de son glorieux successeur. Corneille aussi manque de flexibilité. Son dialogue varie entre le développement excessif et la concision cherchée. Souvent aussi chez lui les personnages pérorent plus qu'ils ne parlent. Comparez, par exemple, le *Cid* espagnol et le *Cid* de Corneille, et voyez comme dans le premier la phrase est courte, comme ce sont des répliques brèves, incessantes. Quand Corneille imite, il resserre les faits et étend les conversations. Corneille, avec la solidité d'allures de sa race, se meut lentement. Il a besoin de grands espaces : sans cela, il tournerait trop court; ou bien il se tend et n'avance plus que par bonds. Les longues tirades, du reste, ne sont pas antipathiques au génie de notre nation. Le Français, si preste de nature, est volontiers solennel par écrit.

Œuvre de lettrés, faite avant tout pour plaire à des

lettrés, l'ancienne tragédie française donne volontiers beaucoup aux pompes du style. De tout temps, elle a eu le goût et l'abus de la Rhétorique. Elle a ses lieux communs, des morceaux à effet où l'auteur est attendu, où chacun à son tour doit faire ses preuves d'écrivain et de poète. Tels sont le Songe et le Récit. Nous les rencontrons dans Montchrétien avec toutes les conditions et les exagérations du genre. Il a trouvé dans la *Sophonisbe* du Trissin l'idée de ce Songe et de ce Récit; mais il les a singulièrement amplifiés, détachés, mis en relief. Dans le Trissin, le Songe était simple de ton et d'invention; il faisait, selon l'habitude de la tragédie, pressentir le dénouement; mais le poète n'en abusait pas pour faire briller son talent de description. Montchrétien introduit dans celui qu'il raconte un monstre dont il nous fait une description emphatiquement ridicule, il le remplit d'images fantastiques, effrayantes, il le raconte en un style pompeux, relevé par de longues comparaisons. Il l'amène, d'ailleurs, comme Corneille lui-même le fera plus tard. Dans ces vers empruntés à la première tragédie de notre poète, ne reconnaît-on pas le dessin d'une scène du grand tragique, et ne croirait-on pas entendre, traduit en médiocre langage, l'entretien de Pauline et de Stratonice :

> Si la bouche et les yeux je ferme tant soit peu,

dit Sophonisbe à sa nourrice,

> A mon esprit, couvert d'horreur et de nuage,
> Se présente tousjours quelque effroyable image.

La nourrice répond :

> Vostre esprit peut-il donc se troubler de cela ?
> En estes-vous, Madame, encore à ce point-là ?
> Ce sont fantosmes vains qui, par la fantaisie,
> Rendent l'âme estonnée et de frayeur saisie :
> Il ne se faut jamais aux songes arrester.

SOPHONISBE.

> Le songe est prophétique, il n'en faut pas douter.
> . . . . . .

LA NOURRICE.

> Le récit en rendra vostre âme soulagée.

Après le Songe, vient le Récit que Montchrétien amène d'une façon assez naïve. En m'escoutant un peu, dit le messager qui vient annoncer la prise de Cirtha,

> En m'escoutant un peu, vous le pourrez entendre.

et cette narration, chez lui, est un ornement littéraire plutôt qu'une nécessité de la situation. C'est un défaut que Montchrétien partage avec l'auteur de *Phèdre*, et qui frappe d'autant plus ici qu'il n'est pas dissimulé par l'art exquis de Racine. Ainsi, dans la pièce d'*Hector*, Priam et Hécube apprennent tout à coup la mort de leur fils. Ils sont plongés dans la plus profonde stupeur, dans le plus affreux désespoir. Montchrétien ne veut pourtant pas que l'auditeur ni le poète y perdent un récit, et Priam dit naïvement :

> Messager, pour nous voir en ces extrémités,
> Ne laissez de poursuivre et sa mort nous contez.

Je ne veux pas taire non plus, ni cependant trop marquer, un autre défaut essentiel du style de Montchrétien. Il est bien de son temps et prête parfois au ridicule. Une critique à la façon de Suard, quand il étudiait le théâtre du moyen-âge, trouverait fort à s'égayer dans notre poète.

Comment ne pas sourire à cette tendre déclaration :

> Et si tu es à moy et si je suis à toy,
> Je suis roy de la roine et toi roine du roy.

Ou à cette expression :

> La tristesse s'allège à lui donner de l'air.

Le grand roi Assuérus ne montre pas toute la noblesse que, trente ans plus tard, on exigera de ses pareils. Quand il voit Aman se précipiter aux pieds d'Esther et embrasser ses genoux, il s'écrie :

> Comment, gentil galant? As-tu bien eu l'audace?
> Ostez-moi ce vilain; qu'on lui couvre la face.

Ailleurs il mêle, d'une façon tout-à-fait originale, les familiarités à toutes les pompes du style. Esther s'est présentée devant lui sans être mandée. Le Prince est d'abord transporté, et son ravissement s'exhale en galants madrigaux : il épuise toutes les métaphores en usage en ce temps-là. Il ne manque pas de parler de « la jalousie du soleil, de ces yeux qui sont des astres luisants, des parfums d'Assyrie moins purs que son haleine, de ces rangs bien égalés de perles d'Orient qu'on voit en sa bouche. »

Même, se défiant de son imagination, assez mal à propos, à ce qu'il semble, après un tel éclat de métaphores, il intercale ici des souvenirs du Platonisme :

Soit bénite à jamais ceste immortelle Idée
D'où ceste belle grâce au monde est procédée.

Puis, en mari débonnaire et bourgeois, il ajoute :

. . . . . Il faut un peu me feindre
Afin qu'à l'avenir elle apprenne à me craindre.
Elle vient sans mander, et permis il ne l'est,
Je veux faire semblant que cela me déplaist.

La reine, effrayée de cet apparent courroux, s'évanouit. Ah ! ma fille, s'écrie Assuérus :

Ah ! ma fille, qu'as-tu ? Qu'as-tu ma petite âme,
Roine de mes désirs, baise un petit ton roy (1).

Dans un autre endroit, la nourrice de Sophonisbe, gémissant sur le corps de sa maîtresse, inspire un tout autre sentiment que celui de la terreur ou de la pitié :

Ha ! je crois qu'elle expire. Hélas ! hélas, madame !...
Madame !... Elle n'oit plus : ce n'est qu'un corps sans âme.
Elle est ja toute froide. . . . .
O soleil, n'as-tu pas rebroussé ta carrière,
Lui voyant engloutir cette poison meurtrière ?
. . . . . .

(1) Édition de 1604.

Qu'as-tu, ma chère amour, mon petit œil, mon âme ?
Si tu t'esvanouis, tombe au moins dans mes bras.

Nenny, la jalousie enflammoit ton courage
Et tu tires ce gain de nostre grand dommage
Que désormais icy luira ton seul flambeau,
Le soleil de la terre estant mis au tombeau.

Enfin, les plaintes de David manquent peut-être un peu de gravité, et le saint roi peut sembler, à des juges même peu sévères, être trop préoccupé de ses attraits corporels, et se livrer à une anatomie trop complète de sa douleur.

Je suis vraiement David. . . . .
Mais le foudre d'amour néantmoins me saccage.
Il réduit tout en poudre au dedans de mon corps.
Encor que tout entier je semble par dehors.
. . . . . .
Les fleurs de mon visage ont perdu leur vigueur,
Mon doux printemps se change en hiver de langueur;
Mes yeux ores luisans d'ardentes estincelles
Monstrent que mon cœur brusle en des flames cruelles;
Mon teint ores livide et jaunastrement blanc
Fait voir que j'ai du soufre allumé dans le sang;
Que les esprits bouillants qui meuvent mes artères
Sont or' destitués de leurs forces légères;
Que ma cervelle est sèche et que mes os brisés
Ne sont comme ils souloient de mouelle arozés.

Mais il est inutile d'insister plus longtemps sur ce point. Quand on étudie ces écrivains du passé, il ne faut pas trop marquer les fautes qui sont communes à tous et qui sont du temps. Il vaut mieux signaler les mérites, qui n'appartiennent qu'à quelques-uns.

Le grand mérite d'écrivain, chez Montchrétien, consiste à réduire une belle et forte pensée en quelques mots vigoureux qui la font saisissante et durable, et qu'on a comparés, à propos d'un autre

poète, à des médailles bien frappées. Souvent, et ce n'est pas là un mince éloge pour un homme de ce temps, ses vers ont une certaine tournure cornélienne, un mâle et ferme accent, capable de faire un instant illusion. En entendant ces rimes sonores, où retentissent avec éclat ces mots de combat, de victoire et d'honneur, il semble qu'on les a déjà entendues quelque part, lues en quelque scène oubliée de l'auteur du *Cid*. Il en a tout au moins le moule (1).

Le souvenir des vers d'Horace :

Hors de l'ordre commun il nous fait des fortunes.
Combattre en ennemi pour le salut de tous,
Et contre un ennemi s'exposer seul aux coups,
D'une simple vertu c'est l'effet ordinaire.....
. . . . . .
Mais, rompant tous ces nœuds, s'armer pour la patrie
Contre un sang qu'on voudroit racheter de sa vie,
Une telle vertu n'appartenoit qu'à nous.

Ce souvenir ne s'éveille-t-il pas tout à coup invinciblement dans l'esprit, quand on lit les vers suivants :

Donter son adversaire est un cas de fortune,
Et chacun à son tour peut l'avoir oportune :
Mais, ayant aux combats vaincu si bravement,
Sçavoir de sa victoire user si doucement,

(1) Il a, pour ainsi dire, le matériel du vers cornélien :

Destin, estoit-ce *donc* au prix de tant de peine
Qu'il me falloit porter la qualité de roine ?
Sophonisbe, *tout beau !* ne lasche pas la bride
A l'âpre désespoir...
Certes, c'est bien raison si, contre leur désir,
Leur bien se tourne en mal, leur joie en déplaisir.

Lors mesme qu'à son comble elle est ja parvenue,
Vraiement ceste clémence est à bien peu connue.

On retrouvera la même tournure, hardie et fière, dans ces autres vers :

Qui s'endort dans le sein d'une lasche mollesse,
D'oisiveté vaincu,
Vain fardeau de la terre, indigne de noblesse,
Pourra-t-il témoigner qu'il ait jamais vescu?

Il dit, d'un lâche :

Caché dedans la vie, ainsi qu'en sépulture.

L'un des plus beaux vers de Corneille, ce vers avec lequel le vieil Horace fait une si belle sortie, Montchrétien l'a écrit d'avance quand, en parlant des dieux, il dit :

Faisons ce qu'il faut faire et leur laissons le reste.

Les vers suivants ne sont-ils pas dignes de son glorieux successeur?

Mais si quelques mortels respirent misérables,
Ce sont les puissants rois et princes redoutables :
Et si l'on sçavoit bien que pèse leur couronne,
Dont le lustre éclatant si vivement rayonne,
A peine on la voudroit hors de terre lever.

Il se plaît à ces analyses où s'arrêtera volontiers Corneille. Il aime, comme lui, à établir une sorte d'équilibre et de balance entre deux sentiments con-

traires qui se disputent un cœur. Mon âme, dit Sophonisbe sur le point de mourir :

Mon âme est balancée entre espérance et crainte,
De plaisir et d'ennuy sans cesse elle est atteinte ;
L'un veut hors de mon cœur le soupçon retirer,
Et l'autre le convie à se désespérer.

Et ce n'est pas seulement dans des vers isolés, mais dans certains dialogues, que ce rapprochement se présente tout naturellement à l'esprit. On y retrouve ces hémistiches éclatants et sonores qui se heurtent comme à forces égales et avec le bruit de deux épées qui se croisent. Voyez, par exemple, quelle précision et quelle vivacité dans ce dialogue de Priam et d'Hector : celui-ci plein d'ardeur, son père découragé et près du désespoir.

Hector compte sur la victoire, il en a pour garant le courage de ses soldats. Priam répond que le courage ne suffit pas, qu'il y faut aussi le bonheur. Le bonheur, dit Hector,

L'heur n'abandonne guère un résolu courage.
P. Lorsque plus il nous flatte il tourne le visage.
H. L'ordinaire des dieux c'est d'aider aux meilleurs.
P. A tous, bons et mauvais, ils versent des malheurs.
H. Faisons ce qu'il faut faire et leur laissons le reste.
P. Mais ne tentons aussi leur courroux manifeste.
H. Leur courroux n'est à craindre en faisant son devoir.
P. Il est à craindre aussi ne faisant leur vouloir.
H. Deffendre sa patrie est un auspice heureux.
P. Et la perdre est un acte infâme et douloureux.
H. Ne la sert-il pas bien qui pour elle s'expose ?

P. La honte abastardit une ame généreuse.
H. L'espoir d'un cœur vaillant ne dépend que de luy (1).

Et à ces qualités énergiques il en sait joindre d'autres encore.

L'expression est heureuse parfois en sa simplicité, ou dans son mélange de grandeur et de familiarité. Les Grecs sont représentés

Comme loups attaquans les bœufs gras d'un herbage
Tandis que le pasteur cause au prochain village.

Il dit du Xanthe :

Et Xanthe se cachait en son palais humide.

Parfois elle a de l'ampleur et presque de la majesté :

Quand soudain j'aperçois ton Hector magnanime
Monté sur un coursier que l'éperon anime;
L'Horreur, l'Effroy, la Mort accompagnoient ses pas.

Ailleurs on le voit

Passer comme un éclair suivi de la tempeste.

Ne croirait-on pas ici reconnaître l'accent de Malherbe ?

... Suy les lois du Destin,
Et juge malheureux tout homme qui se fonde
Sur le sable mouvant des grandeurs de ce monde,
Et qui va, plein d'envie, ardemment poursuivant
L'ombre vaine d'honneur qui passe comme vent.

(1) Les mêmes qualités de précision et d'énergie, avec les mêmes vives répliques, se retrouvent dans le dialogue de Cassandre et du chœur.

Dans d'autres passages, on rencontre une certaine grâce molle et voluptueuse qu'on ne s'attendrait guère à trouver au milieu de ce style un peu trop uniformément tendu. Voyez dans la tragédie de *David* cette peinture de Bethsabée au bain, qu'on est assez étonné de rencontrer dans cette œuvre dévote. Il y a quelques jolis vers, un peu mignards peut-être, mais heureusement tournés, tout pleins du sentiment sensuel et demi-païen de la Renaissance. On y sent l'influence italienne, qui était venue amollir la rude France du XVe siècle, avec les chefs-d'œuvre de ses peintres et les sonnets de ses poètes. On dirait quelqu'une de ces toiles des maîtres italiens où, sous le nom des déesses de l'antiquité, ils ont peint tout un poème de volupté; où, complaisamment dessinée par un pinceau amoureux, quelque belle figure nue se détache sur l'azur ou sur le riche fond des draperies de velours et d'or :

Telle qu'en l'Orient on voit la belle Aurore
Semant mille couleurs, faire un beau jour esclore,
Et distiler du ciel des agréables pleurs
Sur les herbes des champs et sur les douces fleurs;

ou « comme on peint Vénus lorsqu'elle montre hors des flots le trésor de sa tresse », telle s'est montrée à lui cette pure beauté.

Le poète nous décrit le jardin où s'offrit la séduisante apparition, où

La vigne amoureuse aux arbres se marie,

où tout parle de tendresse. Il peint l'enchanteresse

elle-même dans tout l'éclat de sa nudité. L'onde coulait de ses cheveux,

Et jusqu'à ses talons goutte à goutte roulait.
Les belles tresses d'or en sa teste amassées
Du nœud qui les serroit se trouvant delacées,
Sur son col blanchissant vaguoient folastrement,
Un zephyre mignard les crespoit lentement.
. . . . . .
Tantost dessus son front elles alloient flottant,
Tantost ses doigts polis les alloient escartant;
. . . . . .
Lors de plus de beautés, sa face estoit fleurie,
Que de fleurs en avril, une verte prairie.
. . . . . .
Son front estoit un ciel doucement esclairci.
Sur son sein voltigeoient les grâces immortelles,
Comme font les oiseaux par les branches nouvelles,
Quand on les voit s'esbattre au retour du printemps,
Leur martire amoureux mignardement chantans.
La neige de sa peau blanche et vive à merveille
Estoit entremeslée à la couleur vermeille;
Il me sembloit de voir nager dessus du lait
La rosoyante rose et l'œillet vermeillet.
. . . . . .
Le ciel qui d'œil ravi la belle apercevoit
Une moisson d'odeurs dessus elle pleuvoit.
. . . . . .
En sa seule faveur les vents et les oiseaux
Faisoient un doux concert avecques les ruisseaux.
On oyoit soupirer tout cela qui respire,
Sentant pour l'amour d'elle un gracieux martire.
. . . . . .
Je disois en moi-mesme: elle n'est pas mortelle;
Une fille d'Adam ne peut estre si belle;
C'est quelque ange des cieux qui se transforme ainsi
Pour me combler le cœur d'amour et de souci.

Ajoutons, enfin, pour être juste envers Montchrétien, une remarque qu'on n'a pas songé à faire, et qui, cependant, doit compter dans l'appréciation de ses mérites : c'est qu'il avait vingt ans à peine quand il publiait sa première tragédie ; qu'il n'en avait que vingt-six quand il donnait le Recueil de ses poésies. A cet âge-là, Corneille en était encore aux tâtonnements : il avait trente ans quand il entrait dans la gloire avec la merveille du *Cid*.

Avant de me séparer de ces tragédies, je voudrais donner une rapide idée de quelques-unes d'entre elles, et tout d'abord de celle qui a été son début poétique, de cette pièce de *Sophonisbe* si souvent refaite sans succès.

C'est un fait curieux que la séduction exercée par ce sujet sur nos poètes. Déjà, avant Montchrétien, Mellin de Saint-Gelais avait traduit en prose la *Sophonisbe* du Trissin, et par les soins de François Robert, son ami, elle avait été *prononcée* (1) devant le roi, à Blois, en 1559. Une autre traduction en vers du drame italien avait été publiée à Lyon, en 1584 (2). En 1608, Raphaël du Petit-Val publiait à Rouen une nouvelle *Sophonisbe* d'Olenix du Mont-Sacré (Nicolas de Montreux). A celui-ci succédait Mairet, en 1635. En 1663, Corneille faisait jouer une

(1) C'est ainsi que s'exprime le titre de la pièce, que j'ai déjà cité tout au long (V. la note, p. 48).

(2) M. Demogeot, *Tableau de la littérature française au XVIIe siècle*, indique encore une *Sophonisbe* de Cl. Mermet, 1583, et une de Mondot. 1584 (non imprimée).

Sophonisbe. L'insuccès de toutes ces tentatives ne décourage pas Voltaire : il l'appelle au contraire, comme s'il était indispensable qu'il y eût une *Sophonisbe* française. Cette mort héroïque de la fille d'Asdrubal, sa virile résolution, surtout son mépris ironique et hautain pour l'homme qui, prétendant l'aimer, ne sait pas la défendre, et croit assez faire pour elle en lui envoyant le poison qui doit la soustraire à l'outrage du triomphe : tout cela frappe vivement les imaginations. Il y a là quelque chose de dramatique et de théâtral, et un dénouement tout trouvé. Mais il y a ici une autre observation encore à faire, et qui nous montre au mieux comment on a entendu la tragédie en France. Ce n'est pas, comme ailleurs, toute une belle histoire qui ravit le poète et lui inspire un vif désir de la raconter. Chez nous il suffit d'un mot, d'une situation, d'une scène unique pour laquelle il se passionne et de laquelle il essaiera ensuite de tirer tout un drame, en groupant autour d'elle et y rattachant plus ou moins péniblement toute une série de combinaisons sorties de son cerveau, et par cela même très-froides le plus souvent. C'est ainsi qu'a été composée la pièce de Montchrétien. Toutes les pauvretés et les impossibilités du sujet s'y montrent à nu et ne sont sauvées par rien. Une belle mort n'est pas une tragédie, elle n'en est tout au plus que le dénouement. Montchrétien trouvait dans Tite-Live le dénouement tout prêt : il n'a pas su trouver la tragédie. Ce rôle de Massinissa, si défavorable au théâtre et si aisément voisin du ridicule, devient ici tout-à-fait grotesque. Le Numide, qui a pour sa captive toutes les ardeurs de sang de

sa race (1), mais qui a crainte de Rome, et qui sacrifie sa passion à la peur et à l'ambition; qui la désire assez pour l'épouser et ne sait pas assez l'aimer pour la défendre, est ici plus misérable que nature.

Dans l'histoire, son aventure s'explique par le mépris de l'Africain pour la femme. Dans Montchrétien, ses hésitations, son désespoir ne peuvent exciter que le rire :

> Un corps si précieux, si rare et si chéri,
> Serait-il bien tué par son propre mari?

Montchrétien l'a fait plus lâche, plus indécis qu'il n'est dans l'histoire : aggravant sa lâcheté par les consolations qu'il se donne, par ses faux-fuyants et ses retours, et par une sorte d'hypocrisie naïve qui trouve dans des *concetti* de puissantes raisons pour commettre des lâchetés. Scipion y est odieux : il consent expressément à ce que Massinissa fasse périr Sophonisbe.

On ne saurait voir un mari plus conciliant que Syphax. On s'est demandé pendant longtemps ce qu'il était devenu, s'il était mort ou vivant. Il paraît au quatrième acte devant Scipion pour accuser Sophonisbe de sa résistance aux Romains, et conseille au chef romain, d'un air fort détaché et très-désintéressé de sa femme, de sauver Massinissa du danger :

> Garde, si tu le peux, qu'elle ne prenne pas
> Le cœur de Massinisse à semblables appas;

(1) *Ut est in Venerem præceps Numidarum genus.*

TITE-LIVE.

Mais si par ma folie il ne devient point sage,
Qu'il face à ses dépens un mesme apprentissage.

Sophonisbe seule (1) rencontre quelques accents tragiques et traduit parfois assez fièrement les paroles de Tite-Live. Vraiment, dit-elle, je suis sensible à ce présent:

Puisqu'il est arrêté que Sophonisbe meure,
Faut-il pas souhaiter que libre elle demeure ?
. . . . . .
Possible, un jour viendra que nos neveux diront,
Oyant parler de moy, qu'un trespas mesmorable
De ma louable vie est l'acte plus louable,
Et que celle qui meurt, gardant la liberté,
Arrive, par la mort, à l'immortalité.
Tu iras, de ma part, reporter à ton Roy
Qu'il m'oblige beaucoup de me garder sa foy ;
Mais que, deux jours devant, je voudrois estre morte ;
Ce desir seulement au sepulchre je porte (2).

Ce serait une étude assez oiseuse de chercher ce que les successeurs de Montchrétien ont pu lui emprunter. Il n'y a aucun rapprochement possible entre la simpli-

(1) Montchrétien pratiquait singulièrement le respect pour la *couleur locale :* il a fait de Sophonisbe une négresse, genre d'attrait poétique qu'on ne lui avait pas encore donné. Syphax dit, en parlant d'elle :

Son corps seroit plustost à force d'eau blanchy
Que son cœur obstiné à vous aimer flechy.

Qu'en eût dit Voltaire, qui tenait tant à *blanchir* Othello ?

(2) Ce discours de Sophonisbe mourante est réduit et gâté dans l'édition de 1604.

cité toute nue de la tragédie de Montchrétien, et les inventions par lesquelles Mairet et ses successeurs essaient de varier et d'animer le sujet et le compliquent péniblement. Tout au plus trouverait-on un grand rapport entre les lamentations emphatiques de Massinissa, en présence du corps de Sophonisbe, et celles de sa nourrice. Il y a les mêmes concetti, les mêmes soleils, la même jalousie de l'astre. Mais c'était là un des lieux communs poétiques du temps, et rien ne prouve que Montchrétien, en particulier, soit, sur ce point, responsable du mauvais goût de Mairet.

Aman est le sujet que Racine, plus tard, devait raconter sous le nom d'*Esther*, sujet médiocrement fait pour le théâtre, malgré les dangers de tout un peuple et la punition providentielle de l'égoïste *vizir* qui sacrifie tant d'innocents pour avoir raison d'un mépris. Ce despote d'Orient, jouet misérable de son favori ou de sa femme, si prompt à se déjuger, livrant à son ministre des milliers de sujets, et l'instant d'après, à la demande d'Esther, livrant aussi aisément ce ministre et toute sa race; ce n'est pas là une histoire qui sollicite bien vivement notre intérêt. Nous ne sommes beaucoup touchés ni des terreurs d'Aman disant, en assez beaux vers :

> Pardonner au pecheur qui reconnoist sa faute,
> Qui s'humilie aux pieds d'une majesté haute,
> Qui d'un œil ruisselant lui demande merci,
> Est digne d'une femme et d'une roine aussi;

ni du triomphe de Mardochée :

> Et toi, vieillard fidelle, ornement de ta race,
> Occupe ses honneurs, son credit et sa place.

Si nous nous arrêtons un instant à la tragédie d'*Aman*, quoiqu'il puisse paraître téméraire et même impertinent d'évoquer, à côté de Racine, l'œuvre trop justement oubliée du vieil et naïf auteur, c'est qu'elle peut nous aider à voir un défaut dans la pièce de Racine.

La véritable histoire d'Esther est un drame terrible. Racine en a fait une élégie ; il l'a christianisée. Les duretés de l'ancienne loi l'ont effrayé. La traduction qu'il en a faite est touchante avant tout, et par là même elle est infidèle. Cela n'a plus la couleur biblique ; nous n'y voyons pas le Dieu des vengeances, le Dieu des sacrifices sanglants. Montchrétien a mieux gardé au sujet sa vraie couleur, d'abord parce qu'il est moins poète et qu'ainsi ne transformant pas en lui-même son sujet, y mettant moins de soi, il traduit plus exactement. C'est surtout que Montchrétien est du XVIe siècle, d'un temps dur où la mort, les souffrances et les exécutions sanglantes ne font pas frémir ni frissonner le poète habitué à de tels spectacles, tandis que les implacables sévérités de l'histoire juive affligent cette âme tendre de Racine, et l'âme aussi du XVIIe siècle. Pour qu'il conserve à l'histoire juive, dans *Athalie*, son caractère sévère, pour qu'il y montre, sans faiblir, cet imposant et redoutable pontife d'un Dieu qui ne pardonne pas, il faudra qu'il ait à venger la religion et la royauté outragées. Enfin, c'est que le XVIe siècle lisait plus et comprenait mieux la Bible. Luther et Calvin feuilletaient volontiers les livres juifs ; ils ne s'arrêtaient pas à la loi nouvelle. Et dans les ardeurs souvent farouches de leurs premiers sectateurs, aussi impas-

sibles à donner la mort qu'à la subir, il y avait souvent le souvenir et la pratique de l'ancienne loi. Aussi, l'*Aman* de Montchrétien est plus vrai que l'*Esther* de Racine. Le grand rôle est donné à Mardochée que Racine a presque oublié; il est vrai qu'il se corrigera en créant *Joad*. Montchrétien a fait à Mardochée une belle place; c'est lui, et non Esther, qui prie pour les Juifs; c'est lui qui veille au salut de son peuple. Le sujet, du reste, pouvait offrir au XVIe siècle un intérêt tout vivant. Le protestantisme, en effet, trouvait de faciles allusions dans cette histoire des Juifs persécutés. Il s'appliquait aisément et volontiers à lui-même et cette peinture de leurs souffrances, et cet espoir d'une délivrance éclatante, et ce triomphe des Juifs défendus par une belle princesse, protectrice enthousiaste et inspirée de sa race et de sa foi; et enfin par le roi lui-même, qui les venge de leurs ennemis. On dirait que c'est le protestantisme lui-même qui, à la fin d'*Aman*, entonne ce chant de triomphe, souvenir du psaume 124, et qui est une des plus heureuses inspirations de Montchrétien :

> Die, Israël, si Dieu n'eust combattu pour nous
> Lorsque nos ennemis enflammés de couroux
> Conspirèrent ensemble afin de nous mal faire,
> Nous estions tous perdus : l'abisme estoit ouvert, etc.

L'*Hector* est peut-être la meilleure pièce de notre poète, non que l'intérêt y soit plus soutenu ou mieux ménagé : la composition est aussi naïve, l'action aussi nulle. La seule péripétie de la pièce rappelle le moyen

employé par Corneille dans *Horace* pour suspendre l'intérêt et le varier. L'erreur de Julie ressemble à l'erreur d'Anténor, qui a laissé le combat inachevé et vient annoncer la victoire d'Hector. La joie des Troyens rendra d'autant plus terrible l'explosion de leur douleur. Mais ce qu'il faut louer surtout, c'est que le ton général est meilleur; le style plus ferme et plus net, débarrassé des pauvretés prétentieuses, des galanteries alambiquées, des étoiles et des soleils. Par la hauteur des sentiments et la vigueur de la forme, c'est une œuvre qui n'est pas à dédaigner. Montchrétien trouvait là un sujet selon son cœur. C'est une étude des plus curieuses que ce déplacement d'intérêt pour les héros de la guerre de Troie, selon que l'on passe des Grecs aux Romains, des Romains au moyen-âge. Les siècles chrétiens ont bien vengé Hector de son rival. Il avait tout ce qu'il fallait pour plaire davantage à une race chevaleresque et chrétienne. Non-seulement il est le vaincu, ce qui est déjà une cause d'intérêt, un vaincu qui reste noble en sa défaite; mais il a quelque chose de mélancolique en sa destinée. Il combat pour toutes les choses saintes: sa patrie, ses vieux parents, sa femme et son petit enfant. Il prévoit son sort et il s'y résigne bravement. Il n'est pas étranger à la création du *Curiace* de Corneille. Pour tous lecteurs autres que des Grecs, il est bien supérieur à son heureux rival, luttant avec ses seules forces contre le fils invulnérable d'une déesse. Aussi le moyen-âge et les temps modernes ont pris parti pour lui. Le moyen-âge témoigne naïvement son enthousiasme en faisant de lui le modèle des vertus chevaleresque. L'Espagne le

met à côté des héros de la légende épique. « Rodrigue, dit Guilhem de Castro, ne s'est pas laissé prendre : il s'est retiré l'épée à la main, et, dans sa marche mesurée, il ressemblait à Roland le Français ou au Troyen Hector. » Pour cet homme d'au-delà des monts, le mot de héros a deux synonymes : Roland, un Français, et la fleur de l'antiquité, le Troyen Hector.

Montchrétien a lu Homère et Virgile, et il s'en souvient assez heureusement. Il a compris le souverain mérite de cette belle scène des adieux, qu'un trait de Rabelais nous prouve avoir été populaire au XVIe siècle, et il la traduit parfois assez heureusement :

Viens ça, cher enfançon, doux fardeau de mes bras,
Tends à mon col armé tes membres delicats.
. . . . . .
Octroyez moy, grands dieux, que ce royal enfant
Devienne juste en paix, en guerre triomphant ;
Qu'il aspire tousjours à la gloire éternelle,
Qu'il pardonne au subjet et dompte le rebelle.
. . . . . .
Donnez à sa vertu fortune si prospère,
Qu'on die en le vantant : le fils passe le père.
Lors s'il advient qu'un jour son bras victorieux
La despouille ennemie appende aux sacrez lieux ;
Pour consoler sa mère et la remplir de joye,
Dieux que j'ay reverez, faites qu'elle le voye.

Je ne parlerai pas des *Lacènes* et moins encore de *David*. Montchrétien prétend instruire son lecteur par le tableau de la pénitence du saint roi ; mais il a soin d'exposer d'abord son péché avec une naïveté singulière et une complète absence de toute pruderie. Ni le XVIe siècle ni Montchrétien ne savent ni ne veulent

voiler des situations délicates ; et ce qui, dans la pensée de l'auteur, doit être une tragédie édifiante ressemble trop souvent aux farces du temps les plus hardies et les moins voilées, ou à ces passages des *Mystères*, où la naïveté de l'auteur est à peine une excuse suffisante à certaines situations scabreuses.

Le sujet de l'*Escossoise ou la Mort de Marie Stuart* paraît plein de promesses. Trouver chez un contemporain le dramatique récit de la plus dramatique des aventures, le voir porter au théâtre l'histoire de la plus romanesque et de la plus touchante des reines du XVIe siècle, de celle qui fut si faible et si forte, qui eut cette grâce exquise, cette séduction irrésistible, qui vivante inspira tant de passionnés dévouements, et dont le souvenir a trouvé dans la postérité tant d'ardents champions, c'est là une tentative faite pour piquer la curiosité. Mais, pour se laisser aller à cette illusion, il faudrait n'avoir jamais ouvert une tragédie du XVIe siècle. Plus hardis que les hommes du siècle suivant, ils ne reculaient pas devant les sujets contemporains. La mort du duc de Guise, celle de Henri IV sont devenues des tragédies ; mais sans vie, sans intérêt, calquées sur le modèle antique, sans aucun ressentiment de la vérité. Il eût fallu que Montchrétien fût bien fort pour échapper au sort commun.

Le plan de l'*Escossoise* est aussi simple que celui de *Sophonisbe*. Le premier acte est rempli par l'entretien de deux personnages, Reine d'Angleterre et Conseiller (*sic*), et par un chœur. Au second acte, on trouve un dialogue entre Reine d'Angleterre et Estats, puis la Reine d'Escosse seule et le chœur. Au troisième acte,

Davison annonce la terrible sentence. La Reine essaie de consoler le chœur, etc. Les personnages n'ont aucune physionomie : ils s'appellent Reine d'Angleterre, Reine d'Écosse, Conseiller (un conseiller quelconque), le Coryphée du Conseil ; chœur des Estats, chœur de demoiselles. C'est se refuser d'avance tout sentiment passionné et tendre, toute émotion un peu distincte, ce personnage collectif n'étant susceptible que d'impressions générales. Seul D'Avison (*sic*) est nommé, mais n'en a pas plus d'originalité.

Montchrétien n'a pas su ou voulu prendre parti entre les deux rivales : il essaie de les ménager toutes deux et d'amnistier Élisabeth. Mais, ce qui intéresse à Marie Stuart, c'est qu'elle est la plus touchante des victimes ; et comment intéresser à la victime en supprimant le persécuteur ? Montchrétien a pris au sérieux les protestations hypocrites d'Élisabeth. C'est sans aucune arrière-pensée qu'il nous la montre s'opposant franchement au vœu de son conseil. En vain Conseiller lui remontre que son intérêt est engagé à la mort de son ennemie ; elle s'y refuse absolument. Le chœur des Estats revient à la charge et finit par arracher son consentement. Mais à peine l'a-t-elle donné qu'elle s'indigne et déclare que jamais elle ne permettra qu'un pareil forfait s'exécute :

Arroser l'eschaffaut du sang sacré des roys !
Le mien y pourroit estre espandu quelquefois.
Et que diroient de moy les nations estranges ?
Veux-je un honteux trophée à ma gloire ériger,
En cette roine icy tous les roys outrager ?

On maudirait partout sa cruauté. Les femmes, ses

sujettes mêmes rougiraient d'elles. Elle veut gagner par le pardon le cœur de sa rivale. Elle se promet d'empêcher l'exécution de l'arrêt :

> Je rompray cependant le coup de l'entreprise,
> Ouy, je le veux faire, et si, le peux fort bien :
> Estant roine on ne peut me contrôler en rien.

Ce qui, plus tard, n'empêchera pas Davison de faire exécuter la reine d'Écosse, sans qu'on sache d'où l'ordre en sera venu. Élisabeth ne reparaît plus. Nous ne verrons désormais que Marie Stuart. Le poète sent bien que le souvenir de la jeunesse heureuse de son héroïne rendra sa mort d'autant plus dramatique et touchante. Pour la faire passer sous nos yeux, il emploie un moyen naïf. C'est Marie Stuart elle-même qui la raconte au spectateur. Cependant, malgré toutes ces pauvretés, il y a dans cette histoire une telle beauté qu'elle s'est imposée au poète, et que malgré la gaucherie de l'écrivain et la froideur du système, il y reste de l'intérêt et l'on y trouve quelques beaux vers. Le lieu de la scène est cette fois bien marqué ; la constance de Marie Stuart vivement rendue. Elle n'a pas été ébranlée par la terrible sentence : loin de là, elle l'a reçue avec un saint transport, heureuse d'échapper à la captivité et de recevoir enfin la récompense de son long martyre. Elle s'écrie :

> Bienvenu soit le jour si longtemps attendu !

Ses femmes s'affligent et gémissent.

> Mais elle, qui sans crainte à la mort se hastoit,
> Leur redonnoit courage...

Vous me laissez plustost que je ne vous delaisse ;
Je vous quitte la terre et au ciel je m'adresse.
. . . . . .
Les esprits bienheureux sont de celestes roses
Au soleil eternel incessamment escloses.
Les roses des jardins ne durent qu'un matin ;
Mais les roses du ciel n'auront jamais de fin.
. . . . . .
Le voyageur lassé rit de joye au courage
Lorsqu'il voit le clocher de son proche village.
Et moy ayant fourny la course de mes ans,
Finissant mon voyage en si rude saison,
Agreable tant plus me sera la maison.
. . . . . .
Ainsi, j'y reverrai ce Père pitoyable.
. . . . . .
Mon esprit né du ciel au ciel ores aspire,
Et mon ame alterée incessamment soupire
Après le Tout-Puissant, le saint, le bon, le fort,
Que voir est une vie et ne voir une mort.

Elle s'écrie, dans un pieux ravissement :

Je voy pour m'honorer les vierges se lever,
Les prophètes, les rois attendre ma venue.
. . . . . .
Et Dieu mesme au milieu des anges glorieux
Me venir recevoir d'un accueil gracieux.
. . . . . .
Et me vestir au dos la robe de liesse,
Teinte dedans le sang de l'innocent Agneau
. . . . . .

Le poète nous marque qu'elle était pâle, *non de la peur de la mort, mais de sa longue prison*, et il a su conserver les plus attachants de ces traits que chacun

connaît : la reine seule calme, consolant ses serviteurs désolés ; ses prières pleines de foi, sa demande d'un prêtre, son refus très-ferme d'entendre un ministre protestant.

Il y a surtout des choses heureuses et bien dites dans la prière qu'au quatrième acte Marie Stuart, résignée à mourir, adresse à Dieu :

Voicy l'heure dernière en mes vœux desirée ;
A finir constamment me voilà preparée.
. . . . . .
Ouvrez-vous donc, ô cieux ! recevez en ce lieu
Un esprit tout bruslant du desir de voir Dieu.
Et vous, anges, tuteurs de nos ames fidelles,
Desployez. . . . . vos aisles
Pour recevoir la mienne en vos bras bienheureux.
. . . . . .
Afin qu'au sein d'Abram par vous estant portée
La gloire de son Dieu luy soit manifestée.
. . . . . .
Afin donc de jouir du fruit de mon attente
En toute humilité à toy je me presente,
Au nom de ton cher Fils qui, au bois attaché,
Vainquit pour moy l'enfer, la mort et le peché.
. . . . . .
Au nom, dis-je, du Fils à toy j'adresse, ô Père,
Les fidelles accens de mon humble prière.
. . . . . .
Prenant garde aux pechés dont je suis criminelle,
Je suis coulpable, ô Dieu, de la mort eternelle.
A ta seule Clemence aussi j'ai mon recours,
Encontre ta Iustice implorant son secours.
. . . . . .
Avec moy, Pere doux, en jugement n'arrive,
Et contre ta servante, ô Seigneur Dieu, n'estrive.
. . . . . .

Nous avons tous failly devant ta sainte face,
Et si nous en estions rejettés de ta grace,
A qui seroit enfin ton salut reservé,
Puisqu'un seul sans peché ne s'est jamais trouvé?
. . . . . .
Viens donc lever sur moy la clarté de ta face,
Eslance dans mon cœur un rayon de ta grace.
Fay que mon ame, ô Dieu, par ses fautes ternie,
Reçoive ton salut et ta grace infinie.
Tu l'as ainsi promis aux cœurs humiliez.
. . . . . .
Quand donc mon ame, ô Dieu, s'envolera dehors,
Deslaissant au tombeau la despouille du corps,
Garde qu'elle ne soit du peché retenue.
Las! je la recommande à ton soin paternel,
Daigne la recevoir au sejour eternel!

Les adieux de Marie Stuart à tout ce qu'elle a aimé, ce thème touchant qui a tenté un si grand nombre de poètes, depuis Marie Stuart elle-même quittant la France jusqu'à notre temps, ont inspiré à notre auteur quelques vers heureux:

Adieu donc, mon Escosse, adieu terre natale,
Mais plustost terre ingrate à ses Princes fatale;
Et toy, Prince bien né, doux soucy de mon cœur,
Adieu...
Adieu, France, jadis sejour de mon plaisir,
Où mille et mille fois m'emporta le desir:
Depuis que je quittai ta demeure agreable,
Le Ciel me vit tousjours dolente et miserable;
Que si dedans ton sein estoient logez mes os,
Le travail de la mort me seroit un repos.

Elle dit adieu encore au roi Henri, aux princes du sang, aux braves Lorrains:

Race des Rois cherie et des Cieux estimée,
De la France amoureuse et de la France aimée.
Adieu, superbe Cour.....
Adieu, grandes citez; adieu, chasteaux plaisans;
Adieu, peuple civil; adieu, belle noblesse,
Qui m'avez tant aimée estant votre Princesse.
. . . . . .
Adieu, d'un long adieu, chastes et nobles Dames,
Que la France en tous lieux, en tel nombre produit
Qu'on voit d'astres brillans au milieu de la nuit,
De feuilles dans les bois, de fleurs sur la verdure.

Aux tragédies de Montchrétien, l'édition de 1601 joignait une pastorale ou *Bergerie*, en prose mêlée de vers (1).

La Pastorale du XVIe siècle est une composition à part, qu'il ne faut pas juger avec nos idées. Cette sorte d'œuvre indique un état particulier de l'esprit, un certain état riant et comme amoureux. Accuser la Pastorale de manquer de vérité, de peindre sous des couleurs mensongères la nature et les mœurs champêtres, c'est ne pas comprendre son but. Ni la pastorale italienne, ni les romans français qui en sont imités ne sont vraiment champêtres; mais il faut ajouter bien vite qu'aucun d'eux n'en a eu l'intention. Ce que de belles aquarelles anglaises sont à la peinture de paysage, ce que le paysage de Watteau est à la nature, la Pastorale du XVIe siècle l'est à la vérité rustique. C'est le pur royaume de la fantaisie, une sorte de poétique paradis, une mascarade de l'imagination, où des femmes élégantes, des courtisans

(1) Traduite en allemand, avec des remarques, par Augspurger. Dresde, 1644; in-8°. (V. *France protestante*, t. VII, p. 466.)

spirituels et sentant le prix de la nature, sans se soucier de la connaître de trop près, vivent en un rêve enchanté. Ils sont bergers pour faire contraste avec l'esprit ordinaire des cours; mais ils le sont un peu à la façon dont l'entend Fontenelle. Leur cœur se déguise comme leur personne; il s'essaie à la simplicité et à l'innocence, mais à une simplicité et à une innocence de gens spirituels, d'habitudes très-élégantes. C'est une création fantastique, un rêve de bel-esprit, mais un rêve qui a bien son charme; et si l'on en supprimait l'afféterie, il y a souvent bien de la grâce. Mœurs toujours aimables, nature toujours riante, ciel toujours serein, des roses et point d'épines, des bosquets et pas de ronces, des ruisseaux et point de fange; tout cela est faux, mais comme sont faux tous les beaux songes poétiques. L'humanité et la poésie ont fait parfois des rêves plus fâcheux. Nous-mêmes, qui avons tant aimé l'horrible, étions-nous plus sensés que ceux qui aimaient trop la grâce? Prenons garde aussi qu'il n'y ait quelque pédantisme à trop détruire, au nom de Théocrite et de la vérité, la fantaisie brillante du XVIe siècle. Ajoutons que, dans les bons écrivains du genre, la nature même, la vraie nature, le paysage sont parfois touchés d'un pinceau très-délicat. L'*Astrée*, au milieu de sa fantastique histoire et de ses conversations pédantesques, a bien des pages heureuses et gracieusement étudiées.

Ne cherchez pas dans la Pastorale les profondes tendresses, les émotions des cœurs vraiment atteints. On y joue avec l'amour. Il ne faut pas qu'il soit une souffrance, mais un élégant divertissement. C'est la galanterie, non le véritable amour; il doit se prêter à d'agréables

et ingénieux propos, plutôt qu'à des sentiments. La Pastorale, dans la pensée de ses auteurs, est un délassement surtout et une fête de l'esprit. Au drame reviennent les émotions violentes, les troubles profonds, les douleurs et les crimes de l'amour passionné; à la pastorale l'amour poétique, où l'esprit a plus de part que tout le reste, plus que le cœur, plus que les sens. De là des audaces et des témérités d'esprit permises, une certaine fausseté, et même ce qu'on appelle le bel-esprit; car c'est la petite guerre, l'escarmouche de l'esprit. Seulement il faut que cette fausseté, pour être autorisée, soit ingénieuse et brillante; qu'elle éblouisse et qu'elle charme, qu'elle éclate en traits hardis qui irriteraient des juges sévères comme Boileau, mais qui désarment les autres par leur jeunesse et leur éclat.

On ne saurait prétendre, toutefois, que l'œuvre de Montchrétien réunit toutes ces excuses ou tous ces mérites; mais elle en a déjà quelques-uns, et elle offre surtout un attrait d'un autre genre.

Il ne faut rien moins que la grâce italienne pour manier agréablement ces trop riantes couleurs. La tourbe des imitateurs n'y a pris trop souvent que les concetti et les froides antithèses, et Montchrétien lui-même n'a pas toujours la main assez légère.

Son œuvre est le résumé de toutes les pastorales. Elle ressemble exactement au million de vers que pendant un siècle on a consacrés à célébrer l'amoureux martyre. Ce sont les mêmes images et les mêmes inventions : de galants dialogues, des éloges répétés de l'amour, de jeunes nymphes, suivantes de Diane, qui dédaignent la puissance du dieu auquel tout cède ;

de vieilles nymphes qui regrettent leur beauté, engagent les jeunes filles à faire un meilleur emploi de leurs belles années, et joignent à leurs paroles la force des enchantements; des luttes de chant entre les bergers; des vers en écho où la rime répond; seulement l'écho de Montchrétien est paresseux, il ne répond quelquefois qu'au bout de trois vers. Le poète a voulu essayer de peindre toutes les nuances de l'amour. L'Amour apparaît au second acte, et annonce qu'il veut réaliser les vœux de douze Arcadiens qu'il enflamme, et surtout faire triompher les amours de Fortunian. Il aura fort à faire, car le désaccord est partout. Les bergers et les bergères repoussent ceux qui les aiment et aiment ceux qui les repoussent.

Le poète n'a su trouver de mouvement que dans ces résistances. Il ne sait pas faire parler l'amour simple, peindre les bonheurs de la tendresse partagée et jouissant d'elle-même. Rien de plus nul que les discours de ceux dont la passion est réciproque : il semble que les gens chez qui elle n'est pas contrariée n'ont rien à se dire.

La langue de Montchrétien n'est pas non plus toujours heureuse. Ses bergers parlent parfois un français bizarre, où se mêlent désagréablement la vulgarité et les concetti (1).

(1) Dans un rhythme qui serait assez joli si Montchrétien, fort en retard, savait faire alterner les vers masculins et féminins, il dit :

Maintenant que les bocages,
Les forests et les rivages,
Les campagnes et les prés
Diaprés

Pour égayer ces scènes trop également sentimentales, Montchrétien a introduit un satyre qui fait le gracieux et représente, à lui tout seul, la comédie. Mais ce pauvre satyre, qui ne paraît un instant que pour être bien battu, l'a bien mérité par la grossièreté de son langage.

Ce qui n'empêchait pas Montchrétien d'être, par moments, le plus emphatique des hommes. Le toast d'Hamlet n'est pas plus solennel que cette apostrophe de Fortunian, prêt à se noyer : « Naïades, retenez ces quatre vers, qui me serviront d'épitaphe, et les apprenez à ces Rives, ces Rives aux Vents, les Vents à la Mer et la Mer au Ciel, afin que tout le monde sache ma triste adventure. » A quoi une nymphe répond par ce vers, d'une simplicité égale à l'emphase de Fortunian :

En ce jour, vous aurez un heureux mariage.

Montchrétien ne le cède à personne en galantes métaphores. Un des bergers cherche sa maîtresse dans la forêt ; il a quitté la chasse pour la suivre.

Ont un beau printemps de fleurs,
Je n'ay qu'un hiver de pleurs.

Une bergère dit : Trouverais-tu bon que je fusse tousjours attachée à la queue des brebis ? — Meurs, vis, chante, pleure, ce m'est tout un. — Quand on ne tomberoit que de son long, dit un berger admirant le courage de sa maîtresse, qui ne fait entendre aucune plainte, le corps en est bien esmeu.

Voici, selon l'auteur lui-même, le programme de cette composition : Je vois en cette gaillarde troupe attaquer une escarmouche amoureuse. Les coups en feront chanter, les playes en feront rire, les larmes en seront les armes, les carmes en seront les charmes, p. 3.

« Je l'ai lancée dans la forêt d'Amour, ayant un obstiné courage pour limier et des desirs furieux pour chiens de chasse ; mais, ne la pouvant attraper, ils se jettent sur moy et me font courir la fortune d'Actéon. » Cependant, il faut en ce poète normand que le bon sens se retrouve, et, par la bouche de quelques-uns de ses personnages, il proteste contre la fausseté du genre, contre ses pensées alambiquées et tout ce jargon sentimental. « Ces coups, ces playes, ces blessures d'amour, dit une bergère, sont, comme je croy, autant de contes. Pour moi, je n'en vis jamais. Tu me feras grand plaisir si tu m'en monstres ; alors, j'essairay de t'en guarir. »

Si la *Bergerie* de Montchrétien n'échappe pas aux défauts ordinaires du genre, elle a, du moins, un intérêt particulier : c'est une confession personnelle assez voilée, une *autobiographie* comme les poètes de notre temps aiment à en écrire.

C'est l'auteur qui nous en avertit dans un quatrain placé en tête du livre :

L'aveugle enfant qui les Dieux seigneurie
Et tient la terre en sa possession,
M'a fait écrire, en ceste Bergerie,
Sous des noms feints ma vraye passion.

Puis, viennent dix sonnets où il est question d'un amour qui l'enorgueillit et le torture. Il se compare à l'audacieux Icare ; il se regarde comme un nouveau Titan : il s'écrie :

Je loue Amour et pourtant je le blasme
D'avoir ouvert ma veue à ce soleil,
Puisqu'il devoit me derober son œil
Tout aussi tost qu'il m'auroit mis en flame.

Il faudrait être bien habile à dégager une inconnue pour prétendre tirer de ces sonnets, de ces vers et de cette prose mythologiques le moindre supplément à la biographie de Montchrétien. Dorine, l'objet de sa tendresse, est copiée sur toutes les nymphes de la pastorale. C'est une belle insensible qui n'aime que les jeux de Diane. L'Amour essaie en vain de la dompter ; il y brise ses flèches. Philistille y perd son éloquence et ses enchantements. Ce n'est qu'en se dévouant à mourir pour elle, que Fortunian parvient à l'attendrir. Il est cependant permis de supposer qu'il a composé ce poème à l'occasion de son mariage avec une femme d'un rang supérieur à lui. De là, ces allusions à l'audace de sa passion. De là aussi, la parfaite honnêteté du poème, au moins en sa conclusion. Tous ses bergers finissent par le mariage. C'est une véritable épidémie conjugale. Les doutes éclaircis, les jalousies éteintes, toutes les nymphes récompensent la fidélité de leurs bergers (1).

Et il est à remarquer que les bergères de Montchrétien ne sont pas comme les belles personnes de l'hôtel de Rambouillet, et toute cette société quintessenciée qui, dans leurs fausses idées de délicatesse et de pudeur, trouvent cette pensée de mariage choquante et peu poétique.

C'est là un trait qui n'est pas particulier à Montchrétien, mais qui se retrouve chez tous les poètes

(1) Vien çà, dit Lucrine, que me veux-tu demander ?—Ce qui se peut honnestement donner à celui qui t'aime plus que la vie. Je desire seulement que tu me prennes pour mari. Ailleurs, on lit : Il a juré de ne se presenter jamais devant toi que tu ne lui pardonnes, et, pour trancher le mot, que tu ne l'acceptes pour mari.

de cette lignée, chez presque tous ceux qui appartiennent à cette race normande, naturellement sévère, et qui a l'instinct et le besoin de la règle ; c'est l'effort pour peindre et rendre intéressant l'amour honnête. Corneille, inspiré par le génie, avec une vue haute et nette des vraies conditions de l'art, atteindra ce but en peignant les luttes triomphantes du devoir contre l'amour. Les poètes normands du XVIe siècle, plus bourgeois, essaient de célébrer directement le mariage. C'est ce qu'a fait Vauquelin de La Fresnaye dans tout un livre d'idylles destinées à célébrer poétiquement son union avec Anne de Bourgueville, fille du seigneur de Bras. C'est ce que tente ici Montchrétien. Il ne croit pas, comme le roman du XVIIe siècle, le mariage anti-poétique : il n'a pas, pour la chose et le nom, les dédains des héroïnes de Mlle de Scudéry. Il ne rêve pas pour l'amour un faux idéal platonique, un idéal d'amour qui ne s'élève plus haut poétiquement que pour bientôt retomber, après un inutile et pédantesque effort, dans les plus vulgaires réalités. Il voudrait essayer de le faire poétique, tout en le laissant honnête et soumis aux règles du devoir. Fortunian n'a qu'une passion au cœur et ne poursuit qu'un but légitime. Dorine, innocente et fière, arrive au mariage avec toute l'insouciance indomptée de sa jeune pudeur. Par malheur, le talent, chez ces poètes de l'amour dans le mariage, n'a pas secondé les intentions, et ils n'ont pas su assurer à leur thèse la supériorité littéraire sur une conception plus libre et moins régulière de l'amour.

C'est à la même inspiration qu'est dû le poème de

Suzanne, en quatre livres, dédié à très-vertueuse dame Suzanne Thézard, dame de l'Isle, dont il célèbre les vertus dans sa dédicace (1). On y pourrait signaler les mêmes défauts et les mêmes qualités qu'en ses autres œuvres ; ce sont quelques jolis vers de description, celle, par exemple, du jardin où Joachim rencontre pour la première fois la belle Suzanne, et qui

Est ceint des moites bras de l'ondoyant Euphrate,

sur lequel vogue maint navire

Et maint leger esquif couvert de verts rameaux,
Dont l'ombre voltigeant se joue au front des eaux ;

où la peinture de la Muse « assemblant les couleurs de ses peintures, » est comparée à l'enfant qui picore des fleurs en un jardin, et dont le courage enfantin ne peut

Estre rassasié de l'odorant butin :

ce sont quelques traits heureux ou délicats dans la peinture de *Suzanne*, de sa pieuse résignation ; mais rien qui saisisse bien fortement l'imagination. Il y a moins de taches, mais aussi moins de vers frappants que dans ses tragédies.

(1) « Puisque ce poëme porte votre nom, et qu'en cette vertu qui decore votre sexe, vous allez de pair avec celle qui m'en a fourni l'argument, il vous appartient au prejudice de toute autre. Qu'il soit donc donné à votre merite, qui me donna la première volonté de l'entreprendre et le courage de l'achever. C'est un portrait de votre ame. »

Tel est aussi le caractère des vers qu'il avait consacrés au souvenir de la femme du président Groulard, de Mlle d'Helins, de M. de Bréauté. C'était alors l'usage : Vauquelin de La Fresnaye a laissé tout un livre de *Tombeaux;* il était rare qu'on rencontrât dans ces compositions des qualités bien saillantes. En vain chercherait-on dans celles de Montchrétien des traits originaux, des renseignements biographiques intéressants. Ce ne sont que de longues moralités sur les misères de l'humanité, sur la fragilité de nos espérances,

Montchrétien avait encore, nous dit-on, écrit une traduction des Psaumes de David, qui, avec cette forme énergique que nous lui connaissons, pouvait n'être pas sans mérite. On peut en juger par le psaume qui termine la pièce d'*Aman*, et par un autre imprimé en ses œuvres. Enfin, il avait commencé une Histoire de Normandie qui n'a pas non plus vu le jour.

III.

Les œuvres que nous venons de parcourir appartiennent toutes à la jeunesse de Montchrétien. Son âge mûr nous a laissé un livre d'un tout autre caractère, ce *Traité d'Économie politique* (1), que nous avons signalé dans sa *Vie*, et dont le titre seul mériterait de fixer l'attention. Il fait de l'auteur un des pères de la science. Montchrétien, en effet, est le premier qui ait inscrit solennellement ce nom en tête d'un volume sérieux (2). On trouve, il est vrai,

(1) Dans le privilége, ce livre est désigné sous le titre de *Traité économique du Trafic.*

(2) C'est le seul mérite que lui reconnaisse M. Blanqui, qui nous semble avoir parlé de lui avec trop de dédain. Voir le *Dictionnaire d'économie politique.*

des notions de ce genre éparses dans Bodin, dans le *De statu Galliæ*, etc. (1); mais personne, avant Montchrétien, n'avait songé à réunir en un corps d'ouvrage spécial tout ce qui avait trait à la production de la richesse, aux moyens de la développer et de la conserver dans une nation, aux lois du travail, à la protection qu'il peut attendre du Gouvernement, au Commerce et aux Colonies. Un biographe de l'abbé de Saint-Pierre écrivait récemment : « C'était un économiste ingénieux et fécond, avant que l'économie politique existât même de nom. » Il est bon de rappeler ici que, près de cent ans avant l'abbé de Saint-Pierre, un écrivain normand avait publié un *Traité d'Économie politique* et fait prendre date à son pays dans la science. Il faut se rappeler, d'ailleurs, que la France n'était pas aussi neuve à toutes ces questions qu'on pourrait le supposer aujourd'hui. Un grand mouvement avait été imprimé au commerce sous Henri IV et par Sully lui-même, malgré ses résistances instinctives, et l'assemblée du Commerce, en 1604, avait agité toutes sortes de questions industrielles et commerciales.

Le livre de Montchrétien n'est peut-être pas un traité complet dans le sens rigoureux du mot. On n'y trouve pas un corps de doctrines, et il n'y aurait pas, aujourd'hui, à en tirer de grands enseignements éco-

(1) On pourrait citer quelques livres spéciaux dont les auteurs se sont rencontrés avec Montchrétien sur quelques-unes de ces questions. Voir entr'autres le *Miroir des François* en dialogues, par Nicolas de Montaud, 1582; l'*Histoire du commerce de France*, d'Isaac de Laffemas; l'*Advis au Roy pour la suppression du luxe*, 1614.

nomiques; mais, au point de vue moral et historique, au point de vue même de l'histoire de l'économie politique, il appelle une sérieuse attention. Le style lui-même n'en est pas sans mérite. Si, parfois, il se ressent des défauts du temps, s'il offre des traces de pédantisme, des développements inutiles et pompeux, des lieux communs emphatiques et chargés d'une érudition indigeste; si l'auteur se souvient trop qu'il a été poète de profession, et abuse par moments des métaphores, des rapprochements classiques et des souvenirs des anciens, qu'il traduit en vers assez pénibles, quand il veut bien oublier tout ce luxe de placages, non-seulement, en général, son style est clair et facile; mais il a, le plus souvent, la phrase énergique et colorée, une verve tantôt plaisante et tantôt entraînante, des mouvements chaleureux quand, par exemple, il plaide auprès du roi la cause de ses pauvres et braves sujets, victimes de l'avidité jalouse des étrangers; des pages agréables, lorsqu'il peint la grande pêche, ou nous rend le tableau des villes hollandaises et de l'animation pacifique que leur donne le commerce. C'est, enfin, un représentant, qui n'est pas à mépriser, de cette belle langue énergique et originale du XVIe siècle, toute pleine d'images familières et d'une éloquence franche et qui jaillit du cœur.

L'ouvrage est divisé en quatre livres. Dans le premier, il traite des arts et manufactures; dans le deuxième, du commerce; dans le troisième, de la navigation; dans le quatrième enfin, des devoirs du Prince. Ce dernier livre, dans la pensée de Montchrétien, se rattache étroitement aux précédents: l'auteur

ne comprend pas que les anciens, pour lesquels il est, du reste, plein de respect, aient séparé l'économie, c'est-à-dire la science de la richesse, de la Police ou politique : il veut les réunir (1).

Son premier mérite est de comprendre et de faire bien sentir l'importance et la grandeur de ces questions du commerce et de l'industrie et de tout ce qui s'y rattache, et de montrer excellemment comment ils importent à la puissance du roi lui-même et à la prospérité de son État. Il déclare, dans sa dédicace, qu'il a résolu de vouer à la gloire du roi et à l'augmentation de sa patrie tout ce que Dieu a mis en lui d'action, de pensées et de paroles ; il croit ne pouvoir mieux les servir qu'en traitant ces questions. Les hasards de sa vie aventureuse l'ont jeté chez des nations commerçantes, la Hollande et l'Angleterre, qui ont dû au commerce une prospérité rapide et éclatante, comme Gênes et Venise l'avaient fait au moyen-âge. Il a su profiter des spectacles qu'il a eus sous les yeux. La Hollande, surtout, a excité son

(1) J'ai déjà remarqué que ce livre de Montchrétien qui, d'après le témoignage de l'auteur lui-même, s'achevait en décembre 1614, est contemporain d'un grand mouvement d'esprit vers les questions politiques et sociales et de ces États-Généraux de 1614-1615, les derniers réunis avant ceux qui inaugurèrent la Révolution. Montchrétien rappelle souvent l'assemblée qui se tient au moment même où il écrit; il est heureux de penser qu'elle va représenter au roi les plaies, misères et désordres de ce royaume. Il s'associe hardiment à ses réclamations. Il en conçoit les plus belles espérances. L'accord, du reste, est parfait entre l'auteur et les cahiers du Tiers. La moitié du volume de Montchrétien y est reproduite : — protection ; — oppression à l'étranger ; — argent d'Espagne ; — commerce de la soie ; — invitation au roi de tenir des audiences à l'exemple de saint Louis.

admiration. « Ce pays, dit-il, est un miracle d'industrie... Jamais Estat n'a tant fait en si peu de temps; jamais des principes si faibles, si obscurs, n'ont eu de si hauts, si clairs et si soudains progrès. Rome a été trois cents ans sans quasi sortir de son territoire; lui, depuis vingt-cinq ans, il fait connaître son nom et ses armes à la Chine. Toutes terres lui sont ouvertes... Que conclurai-je donc après avoir recueilli mes esprits ravis d'admiration?... Si je voulois laisser à la postérité un tableau de l'utilité du commerce, je décrirois icy, d'un costé, les villes d'Amsterdam et de Middelbourg en l'estat qu'elles estoient il y a vingt-cinq ou trente ans, et, de l'autre, celuy auquel elles sont maintenant, grosses de peuples, comblées de marchandises, pleines d'or et d'argent. Ce changement s'est fait sans que nous nous en soyons quasi apperceus; comme nous voyons insensiblement un enfant devenir homme (1). » Et ailleurs: « Ces gens sont habiles, car ils accommodent fort à propos les choses à leur profit, et l'artifice leur est beaucoup plus favorable que la nature. C'est en quoi principalement on doit les reconnoistre pour hommes: ils ne filent, sèment, ni plantent, et si sont nourris et vestus plus magnifiquement que nuls autres. Ils n'ont rien et ont tout par le moyen de leurs diverses navigations (2). » Il connaît et explique aussi bien les causes de la richesse anglaise, et il les célèbre dignement. Il a un enthousiasme vrai pour l'industrie et ses merveilles. Il ne partage pas les

(1) *Traité de l'Économie politique : Du commerce*, p. 16, 17.
(2) Id., p. 104.

préjugés des lettrés de son temps, qui réservaient toute leur admiration pour l'art de tourner une phrase. Et ce nom de beaux-esprits, dont ils sont si fiers, il l'applique à tous ceux qui se signalent par quelque découverte, fût-elle même industrielle, et il s'écrie : « Je ne connois rien de plus grand au monde qu'un grand esprit, rien ne lui est comparable. » Il n'est pas de ces copistes de l'antiquité qui proscrivent les arts et le luxe, et « bornent la félicité d'un État à la seule vertu simplement mesurée, et pensent que cette vie, ainsi tracassée à l'appétit du gain, lui soit du tout contraire. La pudeur, fidèle garde des vertus, reluit aussi bien sous la soie que sous la bure. » Et il renvoie ces rêves des plagiaires des Stoïciens, « bons pour la contemplation du philosophe, » à leurs républiques imaginaires.

Pour lui, il ne néglige aucune occasion de relever l'honneur de ces professions, et de montrer comme elles sont honorées chez d'autres nations, dans la Grèce antique, en Italie, en Angleterre, et combien cela est juste ; car elles sont, nous répète-t-il sans cesse, non-seulement profitables à l'individu qu'elles enrichissent, mais profitables et nécessaires aux États dont elles assurent la prospérité en même temps que la paix, chassant l'oisiveté, cause de misère et de trouble, offrant un vaste champ à l'activité des esprits qui se tournerait bientôt en agitation, assurant même leur grandeur. Et il déclare hardiment au roi : qu'on a tort de lui dire qu'il doit avoir des préoccupations plus hautes (1).

(1) Du reste, tout en demandant respect pour ces professions,

On peut, dit-il au jeune prince, réduire à trois moyens principaux la gloire de votre règne et l'accroissement de la richesse de vos peuples. Ces trois moyens sont : réglement et augmentation des arts et manufactures, entretien de la navigation qui dépérit tous les jours, rétablissement du commerce : laboureurs, artisans et marchands, trois classes dignes de tout l'intérêt du souverain ; « trois canaux de l'utilité commune qui portent et versent l'eau dans les grandes places de vos cités, là où viennent s'abreuver tous les autres hommes, à l'entretien desquels les fontainiers publics doivent prendre garde de fort près. »

Il convient au roi de régler les arts et manufactures. « La richesse d'un Estat ne dépend pas seulement de sa large étendue, ni de l'abondance de ses peuples, mais de n'y laisser nulle terre vague et de disposer avec jugement un chacun à son office. » Il faut produire, par conséquent, la plus grande somme de travail possible, et ne laisser nulle force inactive. A la suite de la guerre civile, la mendicité et le vagabondage avaient pris un développement effrayant. « Combien, dit Montchrétien, rosdent parmi nous, valides et robustes de corps, en pleine fleur d'asge et de santé, vaguant jour et nuit de çá de là, sans profession ni demeure aucune determinée : chacun le voit tous les jours avec estonnement. Les

Montchrétien n'a rien de révolutionnaire ; il ne songe pas à réclamer la destruction des Classes. Il se demande, comme le Tiers-État dans ses Cahiers, s'il doit être défendu aux gentilshommes de se mêler du commerce et du trafic, et il tranche la question comme le Tiers.

carrefours des villes, les grands chemins en fourmillent, et leur importunité met hors des mains de la charité ce qu'elle n'avoit accoustumé d'octroyer qu'à une vieille, faible et percluse indigence. »

Ainsi, le problème du paupérisme et de la misère se posait complètement. L'auteur voit un moyen simple de le résoudre, c'est de diviser les pauvres en deux classes : les valides et les non-valides. Aux non-valides seront réservées les ressources de la charité. Montchrétien veut qu'on la provoque par tous les moyens, qu'on mette des troncs aux portes des villes et des temples. Il demande même qu'on la réglemente et qu'on la rende obligatoire. Il voudrait, par exemple, qu'au-dessus d'une certaine somme, les gains des marchands fussent soumis à une retenue au profit des pauvres. C'est, nous le verrons, un de ses défauts, de ne pas laisser assez à faire à la liberté, et la charité peut s'en passer moins que toute autre vertu.

Aux pauvres valides il faut donner du travail : c'est au public à aider en cela le Gouvernement, en les employant à des travaux qui joindront le profit particulier à l'utilité commune, en ouvrant, sur les différentes parties du pays, des ateliers de diverses manufactures.

« L'homme le plus entendu en fait de police, dit très-bien Montchrétien, n'est pas celui qui, par supplices rigoureux, extermine les brigands et voleurs ; mais celui qui, par l'occupation qu'il donne à ceux qui sont commis à son gouvernement, empesche qu'il n'en soit pas... et cela, sans doute, fera jeter à bas mille roues et potences, sans y employer les foudres

de la justice, dont les spectacles ne sont pas moins horribles que necessaires. »

Au besoin on les contraindra au travail. « Ainsi se dechargera le public, et se prouvera qu'il n'est si petit art qui ne donne la nourriture et le vestement à son homme. »

Entre tous les arts, l'auteur donne le premier rang à l'agriculture. Comme Sully, il signale l'importance du labourage et de l'élève du bétail. Comme les moralistes du XVIIIe siècle, il voudrait ramener les oisifs à la terre, rendre à la campagne ses habitants aisés. Il se plaint « qu'on déserte les champs, qu'on ait laissé ces vives sources d'honneur, de contentement et de profit, où nos pères puisoyent, pour se precipiter aux charges publiques, laissant les terres à des fermiers, à des mercenaires, à des vallets plus attentifs à les espuiser de valeur et de graisse qu'à les bien façonner et amender... Nos paysans ont beaucoup degeneré... nos terres s'en ressentent. Elles nous oublient comme nous les avons oubliées. » Cela rappelle les plaintes éloquentes, et d'une originalité si piquante en la forme, que Bernard Palissy faisait entendre trente ans auparavant (1).

Ce fâcheux état de l'agriculture tient aussi à la misère des laboureurs. Montchrétien appelle sur eux l'intérêt du roi. « Tout ce discours, dit-il, ne tend qu'à ramener vos yeux sur vostre pauvre peuple. Combien y en a-t-il qui aient leurs terres en propre, et leur travail se faisant tout pour

(1) V. Bernard Palissy : *Secrets et merveilleux enseignements pour multiplier la richesse.*

autruy, perdent-ils pas le soin et l'envie de bien faire? Combien y en a-t-il dont les harnois meurent de faim, et qui sont eux-mesmes mal nourris, et comment pourront-ils s'employer fortement et fouler sur les manchons de la charrue? Tous ces manquemens se recognoissent depuis plusieurs années et se feront mieux sentir à l'advenir, si vos Majestés, par leur bonté, n'y donnent ordre... C'est toujours le peuple qui souffre le plus de toutes les charges. Les laboureurs soutiennent l'Estat et portent tout le faix du corps. Vous en devez prendre un soin très-particulier. C'est par eux que vous soudoyez vos armées, que vous payez vos garnisons, que vous munissez vos places, que vous remplissez vostre espargne. C'est par eux que vostre Noblesse vit et que vos villes sont nourries...Vous-mesme avez besoin de leur aide, ainsi que vos subjects, lesquels tous ensemble, je n'en doute pas, parlant par la bouche de vos trois Estats assemblez, intercederont très-humblement envers vos Majestés pour leurs nourrissiers, et en obtiendront la satisfaction et le contentement que meritent tant de labeurs pris pour le public, trempez de sueur et bien souvent de larmes.

« Si naturellement on est obligé à l'amour et conservation de quelques-uns, n'est-ce pas de ceux qui font vivre soy-mesme et les autres? Si la charité doit avoir quelques regards... pour qui se doit-elle plustost employer que pour des hommes faibles et innocens (1)? Si la Justice à qui Dieu commet la protection

(1) « Je me suis plusieurs fois estonné, écrit-il ailleurs, comme en un Estat si grand et si florissant que cestuy-ci, on souffre si long-

des pauvres, aussi bien que le maintien des riches, est subjecte à veiller pour le bien de tous, sur qui tiendra-t-elle les yeux plus ouverts que sur ceux qui sont exposés à toute injure... ceux qui sont toujours prests d'obéir... ceux qui tendent le col au joug et, l'ayans receu, le portent si doucement? Pour conclusion, quiconque est appelé au gouvernement des peuples doit les aimer pour en estre aimé; car leur amour est son plus ferme rempart et sa forteresse inexpugnable. Quiconque les aime ne leur impose point des fardeaux qu'il ne voudroit pas toucher du bout du doigt; car luy-mesme les soupeze et juge prudemment s'ils sont egaux ou disproportionnés à leur force. »

J'ai pris plaisir à citer cette page tout entière, parce qu'elle honore singulièrement Montchrétien : elle nous fait voir combien son style est chaleureux, original et vraiment éloquent lorsqu'il parle avec son âme et laisse de côté tout le pédantesque attirail qu'on prenait alors pour l'éloquence : elle montre en même temps comme son livre est animé d'un généreux esprit, combien est grande sa sympathie pour tout ce qui souffre. Le même sentiment l'inspire quand il s'élève contre la tyrannie des gabelles, ou contre les riches et les puissants qui maltraitent les peuples (1). Il faut en féliciter Montchrétien; et

temps que tant de gens y ayent faute des choses necessaires à vivre. »

(1) A propos des gabelles, « on ne recognoist depuis longtemps que trop et par trop de lamentables experiences comme partisans, fermiers, archers, peagers, voituriers, controlleurs, grenetiers, re-

ici, comme pour d'autres passages que nous signalerons, louer hautement le courage et le patriotisme trop oubliés de celui qui osait, simple particulier, devancer la grande voix des États-Généraux, et le premier indiquer les abus et les misères, et marquer les réformes dont la réclamation devait le plus recommander le souvenir de l'Assemblée de 1614.

Les arts qu'il signale ensuite et qu'il voudrait voir entourer d'une protection spéciale, sont ceux de la forge, la chapellerie, les toiles, l'industrie de la soie, les draps, la tannerie, la librairie, la verrerie, les arts du bâtiment. « Bastir, dit-il, sent son homme. Les pays ne sçauroyent avoir de plus beaux et de plus durables ornements que les superbes logis. » Il est, à propos des soies, de l'avis de Henri IV contre Sully, et voudrait qu'on en développât avec ardeur la fabrication, afin de supprimer le prelèvement énorme que souffre la richesse nationale de l'introduction des soies étrangères, droit de 10 °/₀ pour le sultan, 2 °/₀ pour l'ambassadeur, 2 °/₀ pour les consuls de Syrie; gabelle à la sortie des villes d'Italie, droit de passage pour le duc de Savoie, etc. C'est sur vos sujets, dit Montchrétien, que les princes étrangers font leurs levées. L'industrie à laquelle il s'arrête le plus

gratiers et jusques aux moindres destailleurs, trouvent tous les jours nouveaux moyens, par diverses inventions, d'y faire profit à la ruine de tous vos peuples. »

Et plus loin: « Que l'on estouffe comme un amas de chenilles ces petits traisneurs de sacs, coureurs de marchés, maquignons de dismes..., qu'on peut dire estre les vrais hannetons qui devorent toute la substance et nourriture du peuple. »

longtemps, et avec le plus de complaisance, est celle du fer et de l'acier, les arts de la forge, comme il les appelle. Il est impossible de ne pas noter, à ce sujet, qu'il y a un intérêt tout personnel. On croirait souvent, en lisant son livre, entendre les réclamations d'un propriétaire de hauts-fourneaux dans une discussion récente et fameuse. Pour sauver cette industrie, dans laquelle, assure-t-il, on ne vit plus qu'à grand'peine et qui va bientôt périr dans l'abandon, il demande qu'on donne aux Français seuls toute la manufacture composée de fer et d'acier. « Admettre les estrangers, dit-il, c'est oster la vie à plusieurs milliers de vos subjects dont cette industrie est l'heritage et le travail, et le fond de vostre revenu. »

Montchrétien, en effet, pour cette industrie comme pour toutes les autres, et pour le commerce et pour la navigation, soutient des idées qui ne seraient guère en faveur aujourd'hui et se montre protectionniste fervent. Il accuse partout un grand dépérissement dans la fabrication et dans le commerce ; des produits de qualité inférieure, des tromperies fréquentes sur la valeur des marchandises et avec tout cela la ruine d'une foule de marchands. Il attribue cet état de choses d'abord aux guerres civiles, qui ont forcé une foule d'ouvriers français à s'expatrier et à enrichir de nos arts des nations rivales comme l'Angleterre ou l'Espagne ; et il offre à ce sujet avec enthousiasme, à l'imitation de la France, l'exemple de la grande Élisabeth, qui a accueilli les fugitifs avec joie, et a su ainsi se faire adorer de son peuple en lui enseignant les arts qu'il ignorait. Mais il s'en prend surtout à la concurrence étrangère. Il nous apprend qu'elle inon-

dait alors la France de ses produits, et que, les offrant à vil prix, elle fermait le marché français à nos produits nationaux. Ce bas prix, il l'explique par l'infériorité des marchandises, et aussi par d'autres causes qui ne sont pas à l'avantage de la France, et qui assurent, selon lui, le succès de la Hollande. C'est un fret moins coûteux, une meilleure entente des affaires, plus d'économie, plus de sobriété, plus d'attention continuelle, plus d'esprit d'épargne, moins de désir de jouir vite. « Ils se tiennent mieux au courant des besoins et sont plus tost prests à les satisfaire; ils sont les premiers et les mieux fournis aux foires. Ils les cognoissent mieux que les François mesmes, et par leur diligence accoustumée s'en avantagent aux occasions. » Il n'y voit qu'un remède, applicable à l'industrie comme au commerce, l'exclusion des étrangers, « à moins qu'ils ne puissent communiquer quelqu'industrie profitable et avantageuse, » et l'exclusion de leurs produits. Il veut que le roi intervienne pour protéger le commerce national, l'industrie nationale. Il résume ses principes en certains axiômes très-nets :

« Il faut que le pays fournisse le pays. »

« Il est naturel que chaque pays nourrisse et entretienne avant tout ses hommes. Il semble bien raisonnable que chaque ville ait quelque chose de particulier et comme en réserve pour ses propres enfants, afin qu'elle leur puisse bien faire..., puisqu'elle-mesme est chargée de leur soin et despense en cas de pauvreté, de naturelle ou accidentelle indisposition. » A ce propos, il cite avec complaisance l'exemple de Lyon qui, imitant les étrangers, « defend à celui qui tient

boutique ou fait travailler, de prendre un estranger au prejudice de celui de la ville qui demande de la besogne, et de trois mois en trois mois, les compagnons lyonnais expulsent les estrangers. »

L'auteur voudrait qu'on réservât au moins aux Français l'usage de certaines industries, qu'on défendît aux étrangers de prendre des facteurs ni des commissionnaires (ils seraient ainsi forcés de vendre à meilleur marché), aux Français de s'employer à leur profit, enfin qu'on perçût plus sévèrement les droits d'entrée.

Son ardeur à les repousser va parfois jusqu'à la férocité, et il dit : « Je repeterai seulement que ceux que nous appelons hostes estoient nommés anciennement ennemis, et qu'en ceste signification se doivent prendre ces mots des lois des Douze-Tables : contre l'hoste soit eternelle l'autorité. »

Cependant qu'on y prenne garde et qu'on ne se hâte pas, sur cette déclaration de principes, de décider que Montchrétien est un esprit anti-libéral. Montchrétien, au contraire, écrit : « Le commerce estant du droit des gens, doit estre egal entre egaux et sous pareilles conditions entre pareils. D'une part et d'autre, il le faut rendre totalement exempt de soumission et d'infamie, reciproquement libre et sans restriction de païs. » Et, logique avec lui-même, il demande dès lors le complet affranchissement de certaines industries.

Si donc Montchrétien réclame des mesures rigoureuses, c'est au nom du droit de légitime défense. Le régime de la France à l'égard des étrangers est tout-à-fait libéral ; l'étranger, en France, peut vendre, trafiquer, s'établir au même titre que les natio-

naux (1). Au contraire, le Français à l'étranger ne rencontre que droits énormes qui lui rendent la concurrence impossible, priviléges sans nombre qui arment les nationaux, exactions et persécutions de toute sorte. En Angleterre, il ne peut vendre directement ses marchandises; il faut qu'il les remette à des compagnies investies d'un monopole, qui fixent le prix d'achat et règlent à leur gré leurs profits. En Espagne, il rencontre des tracasseries de toute sorte et les poursuites même de l'Inquisition. L'Espagne, dans son despotisme jaloux et son désir de garder le monopole du commerce des Indes, saisit tout navire français rencontré sur la route; elle a même défendu, pour éviter toute réclamation, d'amener en Espagne aucun des prisonniers, et fait pendre sans merci les équipages. Au lieu d'admirer la générosité française et de songer à l'imiter, les étrangers la raillent et, la regardant comme une duperie, disent : Si vous

(1) Et si l'on en croit le tableau lamentable que trace Montchrétien de la détresse publique, ils ont terriblement abusé de la générosité française. « L'industrie françoise chosme. Le commerce languit. Les estrangers, nous dit-il, se voient quasi seuls sur nos quais. Pour soixante ou quatre-vingts navires flamands, il n'y en a pas ordinairement dix ou douze françois. Cela les rend si rogues, qu'il semble que les hasvres soient à eux et non à nous. Il en est de mesme pour la navigation des rivières. Les estrangers se sont emparés de tout le negoce. Il n'y a plus de place pour nous non pas chez nous-mesmes : nous y sommes estrangers et reduits à rien faire. Les François n'ont plus d'autre ressource que de se faire les courtiers de ceux qui les depouillent. » Il se plaint qu'ils enlèvent jusqu'à nos domestiques et qu'un Français ne peut plus se faire servir. Mais en vain celui-ci irait-il à l'étranger tenter la même fortune : il n'y a pas de réciprocité.

n'êtes sages, est-ce une raison pour que nous soyons fous? Si Montchrétien est intolérant, c'est que les étrangers ont pris les devants et qu'il rencontre chez toutes les nations une intolérance bien plus forte. Il aimerait mieux un régime humain établi partout. Il voudrait que le roi obtînt des autres souverains un traitement meilleur pour ses sujets. « Ils ne vous peuvent, dit-il, raisonnablement denier ce que vous leur accordez si gracieusement, si amicablement, si favorablement. » C'est en présence de leur résistance illibérale qu'il insiste pour que la France ne soit pas dupe plus longtemps, mais apprenne de ses voisins « à garder les arts en sa main. »

On entend ici le cri de détresse et d'alarme du commerce français, qui, maltraité partout, se voyant fermer tous les marchés et les débouchés, demande à son roi de pouvoir au moins se défendre chez lui. Bien des années devront se passer et une révolution complète s'accomplir pour que l'initiative des idées libérales nous revienne des nations mêmes qui ont été les premières à les supprimer, dans un étroit intérêt de développement particulier.

Ce n'est pas l'intolérance commerciale que Montchrétien voudrait voir imiter des étrangers. Il demande surtout, et sans cesse, qu'on leur prenne ce qu'ils ont de meilleur. Il n'est pas de ces esprits étroits qui n'admirent que ce qui est de leur pays. Il a d'autant plus de mérite qu'il sent admirablement les avantages de sa patrie, et qu'en toute occasion, il proclame hautement la supériorité de la France et en comprend toutes les merveilleuses ressources.

« Vos Majestés possèdent un grand Estat, agreable

en assiette, abondant en richesses, florissant en peuples, puissant en bonnes et fortes villes, invincible en armes, triomphant en gloire. Son territoire est assez vaste pour le nombre infini de ses habitants, sa fertilité pour leur nourriture, son affluence de betail pour leur vestement. Ils ont la douceur du ciel, la temperature de l'air (un air tempéré), la bonté des eaux. La France seule peut se passer de tout ce qu'elle a des terres voisines, et toutes les terres voisines nullement d'elle. Elle a des richesses infinies connues et à connoistre, des sources inepuisables de richesses naturelles. Au lieu que les minières estrangères se vident en peu d'années et ne peuvent renaistre qu'en plusieurs siècles, celles-ci durent et se renouvellent d'elles-mesmes tous les ans. Qui la considerera bien, c'est le plus complet corps de royaume que le soleil puisse voir depuis son lever jusques à son coucher; dont les membres sont plus divers et toutefois mieux se reportant selon la symetrie requise à un bel Estat. »

Montchrétien est animé du plus vif patriotisme. Il ne parle jamais de son pays qu'avec le plus noble enthousiasme. « C'est le peuple le plus brave, le plus belliqueux de tous, le seul franc de nom et d'effet, ne devant rien à nul peuple de la terre et ne recognoissant, après Dieu et le roi, que son espée. » Il revendique sans cesse le privilége de la liberté pour « les François, c'est-à-dire des hommes nés libres et nourris de mesme, des gens nés et habitués sous une juste, legitime et hereditaire principauté. » Il parle avec fierté de ces matelots qui, « employés, seroient suffisants pour porter, faire cognoistre et respecter

la bannière de France en Orient et en Occident, au Septentrion et au Midi. »

Il se plaît à montrer « la France regorgeant d'habitants : de ses grandes richesses, la plus grande, c'est l'inépuisable abondance de ses hommes. » Il voudrait seulement qu'on sût les ménager : « car ce sont gentils esprits, actifs et pleins d'intelligence, de qualité de feu, capables d'inventer et de faire. » Il signale, à plusieurs reprises, cette activité naturelle au travail. Et venant au reproche de légèreté qu'on nous adressait dès ce temps-là, Montchrétien dit que c'est plutôt allégresse et promptitude naturelle que nous avons en toutes choses; car « il ne se trouve nation au monde de plus vif esprit que la françoise, mieux née aux armes, aux lettres, à la marchandise. Une seule chose te manque, ô grand Estat, la connoissance de toy-mesme et l'usage de ta force. »

L'auteur, en effet, remarque que nos voisins se servent de nous mieux que nous ne savons faire nous-mêmes ; que cette multitude d'artisans français qui sont allés chercher de l'emploi et du travail en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, en Flandre, y ont développé des industries bien plus riches qu'en France. « Les autres peuples recognoissent tous les jours que si les François ressentoient leur courage et recognoissoient la force que Dieu leur a donnée, il n'y auroit nation au monde qui ne fust contrainte de subir leur joug. Mais ils ne sentent pas la force et la grandeur de la France... Ils ne cognoissent pas si parfaitement en quoy elles consistent, ni jusques où elles peuvent s'estendre et atteindre, comme font les estrangers les plus esloignez qui, plu-

sieurs fois, ont eprouvé la roideur de son bras.» Le defaut de l'esprit français, c'est que « nous sommes trop portés à desdaigner nostre bien. Mais, dit-il gaiement, pour voir la femme de nostre voisin belle à nos yeux, agreable à nostre fantaisie, il ne faut pas tout soudain haïr et mespriser la nostre. Il seroit plus à propos de juger sans passion si le fard estranger, si l'aïr nouveau d'un visage, si l'ornement non domestique suborne point nostre vue et n'apporte point d'illusions à nostre jugement, pour le corrompre et l'avantager sur la beauté familière naturelle que nous possedons. Car, en ce cas, vaudroit-il pas mieux y adjouster ce qui nous peut plaire, puisqu'il nous est possible, et prendre tout subject de contentement en ce que nous avons à la main, etc. ? »

Montchrétien insiste beaucoup sur ce devoir pour la France, de féconder les ressources merveilleuses qu'elle possède. Elle a été, à certains égards, l'institutrice du monde. C'est elle qui a enseigné le commerce et l'industrie aux Hollandais, aux Anglais, qui la dépassent à leur tour. Il faut, sans mauvaise honte, qu'elle se remette à leur école, et il signale plusieurs de ces emprunts qui lui seraient profitables.

Elle peut apprendre des Allemands le cas qu'il convient de faire de l'industrie. « Les plus grands seigneurs allemands, encore à présent, font apprendre quelque mestier à leurs enfants; ce que je ne mets pas icy pour exemple de devoir, mais pour monstrer comme ils jugent que, survenant bannissement, servitude ou necessité, ils peuvent tirer de là l'aide et soustien de leur vie. » On voit que cette idée, tant prônée au XVIIIe siècle, n'appartient pas à Rousseau.

Elle peut prendre encore aux Allemands ou à la Suisse ces écoles professionnelles ; « ces colléges que les seigneurs entretiennent pour faire instruire leurs pauvres subjects aux mestiers mechaniques. Elle pourroit, en mesme temps, suivre quelques-unes de leurs pratiques dans l'education liberale, comme celle de designer au prince, dans les plus grandes escoles, les plus capables en theologie, jurisprudence, medecine, mathematiques, art militaire qu'il couche sur son Estat. Elle devroit, à l'imitation de la Hollande, fonder de ces maisons où les enfants pauvres sont recueillis et eslevés dans la pratique d'un mestier. »

Une chose encore l'a charmé en Hollande : c'est que, par engins et outils d'invention mécanique, ils soulagent infiniment le labeur des hommes et, par conséquent, diminuent les frais de la besogne et peuvent donner leurs produits à vil prix. Il voudrait voir se répandre en France les machines.

Enfin, il faudrait qu'à l'exemple de la Hollande on encourageât et on soutînt les inventeurs. « Là, chacun est seur de recueillir les fruits de son invention, sous la garantie de la foi publique ; seur aussi de retrouver les encouragements publics. En France, l'esprit est aujourd'hui compté pour moins que rien. Ce qu'il y a de plus divin au monde n'est pas, à la millième part, tant estimé que le plus vil excrement de la terre. » C'est au prince à leur offrir l'occasion. « Donnez, sire, s'écrie Montchrétien, donnez les coudées franches à ces esprits dont je parle. Protegez-les. Quiconque aide par conseil ou par effet la Respublique, est digne d'estre honoré et recompensé de la Respublique. L'honneur nourrit les arts. »

Dans le second livre, il reprend la plupart des idées que nous venons de signaler en les appliquant au commerce. Il paraît fort au courant de toutes ces questions, des ressources que l'Angleterre ou l'Espagne ou tout autre pays offrent à l'exportation française, des conditions dans lesquelles s'y fait le trafic. Il connaît l'Angleterre et ses lois commerciales; il explique longuement l'organisation de ses grandes compagnies, dont il propose l'imitation à la France. Il a lu l'histoire avec fruit, et le prouve par les longs développements de son livre sur l'Histoire de France, l'Histoire des colonies et des découvertes, ne négligeant aucune occasion de rappeler la part trop oubliée qu'y ont eue les hardis marins de Dieppe (1), et de relever les faits qui nous honorent. Il expose avec grand détail la nature des torts que fait au commerce français la concurrence étrangère.

Abordant toutes les questions, il signale l'importance de la pêche de la morue et du hareng, qui enrichit les populations des côtes et donne à l'État une pépinière de matelots. Il indique les réglements qu'il faudrait faire pour la protéger et empêcher la destruction du poisson. Il décrit avec complaisance la belle ordonnance des pêches hollandaises, et demande « qu'à leur exemple on etablisse fortement et en societés cette pescherie à Calais, Dieppe, Fecamp, St-Valery, Treport, etc. »

Je ne veux pas suivre pas à pas ces développements. On en trouverait encore d'intéressants sur le

(1) « Les Portuguais, arrivant au Bresil, y trouvèrent des vaisseaux de Dieppe. »

commerce d'Orient, la grandeur et la richesse qu'il a assurées à Venise et à Gênes, la place qu'y doit prendre la France; sur le droit du roi de réglementer le commerce, sur le fret, sur les compagnies qu'on pourrait imiter des Hollandais et des Anglais, et les encouragements qu'y peut donner le prince; sur la police des marchés, le monopole, les sophistications. Sur tous ces points, on retrouverait les principes que j'ai exposés plus haut.

Le livre *de la Navigation* est intéressant. Il prouve combien l'esprit de Montchrétien est ouvert à toutes les idées. Il y annonce Colbert. Montchrétien signale l'admirable position de la France entre deux mers : « deux larges portes pour saillir sur les deux bouts du monde ; deux issues par lesquelles ce genereux peuple peut aller porter l'oriflamme semée de lis en toutes les provinces de la terre. » Il gémit de voir, dans ces conditions magnifiques que nous a faites la Providence, les Français « éloignés des entreprises et desseins de mer. » Cela n'est-il pas vrai encore aujourd'hui, où la vaillance de nos soldats a ouvert inutilement l'Orient à notre commerce? Montchrétien cherche les raisons de cette tiédeur, et il les trouve dans le caractère national, dans l'amour du chez-soi, de la terre, dans le manque de persévérance. « Nous n'avons jamais esté sans entrepreneurs et sans entreprises; mais je ne sçay comment... nous avons ceste coutume de commencer assez bien, mais de finir toujours mal. » Cela a été vrai de tout temps. Le Français ressemble assez au portrait que le cardinal de Retz traçait de M. de Longueville, l'homme du monde qui aimait le mieux les commencements en

toutes choses. Le Français se lasse vite. Pour conserver son estime jusqu'au bout, il faut terminer promptement les entreprises même les plus brillantes.

« Et cependant, dit l'auteur, quel plus bel emploi de ses forces pourroit trouver la France tranquille et ne trempant plus ses armes en son propre sang?... Les conquestes sur terre sont aujourd'hui bien cousteuses. Par la mer, on a le plus court moyen de fortifier, enrichir et agrandir un Estat, le meilleur moyen de resister à un puissant ennemi et d'entretenir longtemps la guerre contre lui. »

Il voudrait que le roi poussât de ce côté l'activité de ses peuples, « qu'il ouvrist la mer aux François, mais il faut se haster, car nos voisins s'y precipitent. »

Pour cela, il faudrait remédier aux vices de l'administration, protéger les gens de mer, victimes d'oppressions de toute sorte, agrandir et disposer les ports, un soin trop négligé par Henri IV; enfin, s'occuper de nos flottes. « C'est à cela, principalement, qu'une depense royale merite d'estre appliquée. Si le roi donne l'exemple, ses sujets l'imitant, il ne se passera pas trois ans que la France n'ait une puissance maritime egale à celle de tous les autres peuples. »

Montchrétien insiste fortement sur l'importance et la nécessité des colonies. Il fait justice, en passant, d'une théorie fausse, qui devait cependant persister pendant bien longtemps encore. Il voudrait qu'on n'en fît pas un exutoire de la mère-patrie, pour toutes les impuretés qu'elle rejette; qu'elles fussent formées non de fainéants, de scélérats et de criminels, mais de pauvres et honnêtes gens. Il s'étonne que les Français ne colonisent pas pour leur compte, quand

on les voit, s'établissant individuellement chez les étrangers, y fonder des établissements prospères. En 1595, nous dit-il, on a trouvé plus de trente mille Français, gens de métier, dans le seul royaume de Valence. Les Morisques expulsés ont été remplacés par des Gascons, des Béarnais, des Limousins, des Dauphinois, des Languedociens, des Provençaux, qui s'emploient à la culture des terres demeurées en friche. Les seigneurs leur donnent les fermes à vil prix, et leur fournissent même le charroi et le bétail. Attirés par ces avantages, plus de deux cent mille Français se sont établis en Espagne, au grand avantage de celle-ci. « La nation en sera amendée, comme par une espèce d'ente faite avec de bonnes greffes (1). »

Montchrétien compare les motifs de colonisation des anciens et ceux des modernes, et, dans une fort belle page, il montre combien les nôtres valent mieux. « Le desir de regner, la convoitise des richesses, l'appetit de vengeance, l'ambition de gloire, la necessité et la contrainte, quelquefois, ont poussé les peuples hors de leurs sieges; comme aussi je ne sçay quel destin, ou, pour mieux dire, certain decret de la Providence divine qui transporte les royaumes comme il luy plaist et à qui il luy plaist... Enfin, on ne sçauroit coter toutes les causes de tant de sail-

(1) Ce que dit Montchrétien de nos ouvriers en Espagne est confirmé par le cardinal de Retz (*Mémoires*, t. III): « Il fut surpris, au dernier point, d'y voir (à Saragosse) que tout le monde parloit françois dans les rues. Il y en a, en effet, une infinité et particulièrement d'artisans qui sont plus affectionnés à l'Espagne que les naturels du pays. »

lies. Mais on peut dire, avec verité, que jamais siècle n'en a porté de plus justes que le nostre. »

Et il en signale deux surtout : le dévouement religieux et le développement pacifique des États.

Pour la première : « Bienheureux, s'écrie-t-il, ceux-là qui seront les porteurs de la parole de Dieu. C'est en ce cas-là seulement que l'ambition qu'Alexandre avoit de reduire toutes les nations sous mesmes loix est surtout louable... Ne craignons point, afin de nous rendre dignes de ce nom de chrestien, de forcer les ondes et les tempestes pour aller faire connoistre le nom de Dieu, nostre Createur, à tant de barbares privez de toute civilité (civilisation), qui nous appellent, qui nous tendent les bras, afin que, par saincts enseignements et par bons exemples, nous les mettions en la voie du salut... Serviteurs de Jesus-Christ, si en nos miserables jours vous restez encore quelques-uns destinez à ce saint ouvrage, je vous appelle par la voie du Maistre qui vous semond en sa vigne... La moisson est grande et n'y a faute que de moissonneurs. »

Chateaubriand, en parlant de l'Amérique, a signalé cette supériorité du caractère français sur l'espagnol, a dit combien il était plus humain pour les pauvres Indiens. Nous en voyons déjà la preuve en Montchrétien. Il prend la défense des Sauvages contre les Espagnols, dont il signale avec indignation la cruauté. Il les appelle ses frères; il déclare qu'ils sont civilisables et veut qu'on les civilise.

Mais l'humanité ne sera pas par là seule satisfaite. Les intérêts politiques y trouvent aussi leur compte. Les colonies provoqueront l'augmentation du nombre

des navires et des marins, l'augmentation facile de la richesse nationale.

Cette partie du livre nous fait voir comme l'intelligence de Montchrétien est ouverte à toutes les grandes idées. Il fait tout au long l'histoire des tentatives des Anglais et des Hollandais pour trouver un passage au nord de l'Amérique, et avec toute sorte de vues ingénieuses sur la disposition du globe et sur certaines conséquences géographiques, il insiste pour que, malgré l'insuccès de ces tentatives, on ne renonce pas à les poursuivre. Il remarque, avec grand'raison, que de ces efforts de l'esprit humain il sort toujours quelque profit; que ces tentatives ne sont jamais inutiles, quand même on ne devrait pas rencontrer ce que l'on espérait. En cherchant le passage au nord, les Anglais ont trouvé le commerce de la Moscovie, auquel ils ne songeaient pas. Et il cite, à ce sujet, « l'exemple de ceux qui travaillent en la chimie. Quoique leur science soit souvent plus curieuse qu'utile, elle pourroit apporter beaucoup de connoissances qui la tireroient du diffame où elle est et seroient, à mon avis, bien dignes d'estre ajoutées à la medecine methodique, laquelle les rejette un peu trop dedaigneusement. »

Le dernier livre, d'après l'auteur lui-même, « traite de l'exemple et des soins principaux du prince touchant la pieté, la charité, la censure, la milice, les finances, les recompenses tant honoraires que pecuniaires, les charges et magistratures. » Montchrétien y fait à la royauté la part aussi large que possible. On voit déjà, pleinement développées chez lui les idées qui seront celles de Louis XIV et du XVIIe siècle

lui-même, sur la plénitude du pouvoir royal. Et cela nous explique, en même temps, ses théories économiques. Toutes les libertés se tiennent. Si, dans la pratique, il en est quelques-unes qui sont plus lentes à se produire, il y a entre elles un lien logique qui s'impose du moins à l'écrivain et au théoricien. L'homme qui croyait au pouvoir absolu des rois, qui leur reconnaissait un droit entier sur la fortune de leurs sujets et le pouvoir d'en disposer pour certaines nécessités, cet homme devait aisément conclure au droit et même à la nécessité de réglementer l'industrie, et les sources de cette richesse dont il les croyait les maîtres.

Mais si la France abdique ainsi complètement entre les mains de son roi, c'est à la condition qu'il gardera pour lui seul ce pouvoir qu'on lui confie si libéralement, et qu'il ne l'inclinera devant personne, se souvenant toujours qu'il relève de Dieu seul. Montchrétien engage le roi à maintenir l'honneur et la souveraineté de cette couronne, « que, dit-il, Dieu vous a mise sur la teste, franche de toute juridiction, libre de toute reconnoissance fors la sienne. Souvenez-vous toujours que l'Eglise est en l'Estat, non l'Estat en l'Eglise; qu'elle tient de vous, après Dieu, sa richesse; qu'elle ne peut ni ne doit la maintenir que par vous. Informez-vous très-particulièrement des droits de vostre Eglise gallicane. Maintenez-les en leur entier, comme ont fait vos bons et sages predécesseurs... Demeurez toujours constant en cette resolution ferme, en cette creance : que l'Eglise n'a rien à voir, rien à connoistre sur le temporel de vostre royaume, et que Jesus-Christ, le maistre et le Sei-

gneur de tous, a vuidé la question par son commandement : rendez à Cæsar ce qui est à Cæsar et à Dieu ce qui est à Dieu : et par son exemple, quand estant requis de quelqu'un qu'il commandât à son frère de luy donner partage : Homme, lui dit-il, qui m'a constitué juge et partageur entre vous? Pour conclusion, faites le Roy, puisque vous l'estes ; commandez, puisqu'il vous appartient et à tous ; car tous sont vos subjects. Ne souffrez pas qu'on reconnoisse de puissance superieure à la vostre, qu'on vous egale ou prefère autre dignité... puisque la disposition de tous les mouvemens de vos subjects doit dependre de vostre seule raison comme d'une loy vivante. »

On voit quel chemin la France avait fait en moins de trente ans, et comme elle était loin de la Ligue, aussi bien de la Ligue démocratique et républicaine des Seize que de la Ligue théocratique, comme l'avaient entendue certains prédicateurs.

Montchrétien n'assigne au pouvoir du roi, sur ses sujets, d'autres limites que celles que lui donnera sa conscience. Mais cette conscience, il l'éclaire avec une assez grande franchise de ton, et ce n'est pas ainsi que cinquante ans plus tard on s'adressera directement au roi. Il tient surtout à marquer les sérieuses obligations de la royauté, et à faire nettement entendre que « *commander est surtout un devoir à rendre.* » Il maudit énergiquement les flatteurs qui essaieraient de corrompre l'âme du jeune roi : « Malheur, s'écrie-t-il, à ceux qui jetteront le poison dans la fontaine publique où tout le monde doit boire ! » Il est assez curieux de voir quels sont les princes qu'il lui propose comme modèles. Il lui souhaite la piété de

saint Louis, le courage de Charlemagne, le bonheur de Philippe-Auguste, la sagesse et suffisance en matière d'État de Charles V, la bonté de Louis XII, la magnanimité et la clémence de Henri IV.

Cependant, les idées qu'il développe dans ce livre ne sont pas toutes également justes. Il en est quelques-unes qui se sentent trop de ce culte aveugle pour l'antiquité qu'a professé le XVIe siècle. Il prend trop volontiers les Romains pour nos ancêtres. C'est ainsi que, confondant Rome et la France, il voudrait voir rétablir l'antique Censure pour la correction des mœurs. On retrouve là, dès le XVIe siècle, ces plaintes si répétées aujourd'hui sur l'affaiblissement de l'autorité paternelle : « La censure est plus nécessaire maintenant qu'elle ne fut oncques. Anciennement, en chaque famille, il se trouvoit haute, basse et moyenne justice. Le père avoit puissance de vie et de mort sur ses enfants, le seigneur sur ses esclaves, le mari sur sa femme, en certains cas. A présent que tout cela cesse, en quel tribunal les parents trouvent-ils justice de l'impiété de leurs enfants, et les maris du mauvais gouvernement de leurs femmes ? » Il sort du moins de là quelques idées pratiques, par exemple, sur l'utilité des recensements et de la tenue exacte des registres de naissances ordonnée par le chancelier Poyet.

Montchrétien revient encore ici à ses plaintes sur l'état de la France, qu'il peint « debile et languissante; mais, toute souffrante qu'elle est, elle est pourtant encore pleine de vie et capable de guerison. »

Il insiste surtout sur la bonne administration de la fortune publique. Il veut que le roi soit bien et exac-

tement informé de l'état de ses finances, qu'il y apporte un soin tout particulier, « se souvenant toujours que c'est autant du pur sang de son peuple qui ne merite estre employé qu'aux choses bonnes, utiles et honnestes. »

Il voudrait que l'on commençât par supprimer une foule d'offices inutiles, pour ramener les deniers à la manufacture, au trafic et à l'industrie ; que l'on dégageât le domaine royal en remboursant les créanciers, « car il n'est pas digne d'un prince de violer la foy publique. » Parole à remarquer dans un temps où le premier des expédients financiers était de manquer à ses engagements !

Il voudrait surtout qu'on simplifiât le revenu, qu'on supprimât cette variété de taxes, de surtaxes, et ces milliers d'inventions fiscales qui ont été pendant deux siècles la plaie de la France, et qu'une révolution seule a pu réduire. « Ainsi disparoistrait une fourmilière de harpies de vos finances, un escadron de sangsues de vostre peuple...., qui montent, sans autre suffisance que de savoir bien derober, aux plus hauts degrés d'honneur, qui vivent à la royale à mesme le vostre et s'engraissent de la mouelle de vos subjects. Cinquante ou soixante hommes vertueux et gens de bien sont capables de manier de grandes finances. » Qu'on en retranche aussi « tous les pretendus mystères : la science politique ne consiste pas en choses recherchées, et moins que tout le maniement legitime des deniers publics et sacrés (1). »

(1) Le 8 décembre 1614, l'évêque de Belley, au nom de son ordre, venait inviter le Tiers à « ne pas tenter d'introduire le grand jour

Il y faut régularité et exactitude : « payez bien et vous faites bien payer », dit Montchrétien au prince. Et, dans une pensée de haute sagesse, il blâme ces recherches violentes qui se pratiquaient de temps en temps, où l'on pressait jusqu'à la mort ces éponges gonflées de l'épargne publique ; recherches qui produisaient grands scandales et peu de fruits. Montchrétien veut qu'en inaugurant un régime nouveau, dès que chacun aura vidé ses comptes, on proclame une amnistie générale pour le passé, et pour l'avenir un service fidèle ou un châtiment exemplaire.

Un des points sur lesquels il insiste encore, c'est la nécessité de l'exécution des lois. « C'est un grand repos, dit-il, que d'estre asseuré d'avoir bonne justice » ; et le premier moyen qu'il signale pour y arriver, c'est de supprimer la vénalité des charges, réclamation qu'il partage avec tous les bons esprits du XVIe siècle.

Tel est ce livre de Montchrétien. Il ne tient pas tout ce que promet son titre : il n'est ni assez précis ni assez complet. Il n'offre pas non plus cette initiative hardie qui signale tout de suite les maîtres de la science. Mais, est-on bien en droit de se montrer à cette date si sévère ? En échange, il est plein de belles et généreuses idées : il fait le plus grand honneur à l'intelligence et à l'âme de Montchrétien ; il a surtout le mérite d'avoir préconisé avec chaleur et avec talent des idées qui devaient être si lentes à faire leur chemin, et d'avoir essayé de relever des classes trop

dans le secret des finances, chose dangereuse pour l'État. » Le Tiers répondait à peu près comme Montchrétien.

maltraitées en montrant l'excellence et la grandeur de l'industrie et du commerce à cette France trop dédaigneuse des arts utiles, et trop facilement et trop uniquement éprise de la gloire militaire.

Tout cela ne suffit pas à constituer un grand écrivain, et je me suis bien gardé de le prétendre. Mais, dans ce compatriote de Corneille, qui nous a fait entendre par avance comme un lointain retentissement de sa poésie, et qui avait une si haute idée de son art; dans celui qui, écrivain politique, s'est consacré au développement des intérêts de son pays et s'est montré comme le précurseur et l'initiateur en quelque sorte de la dernière assemblée qui, dans la vieille France, ait parlé de liberté, il y a, ce me semble, quelque chose qui mérite bien qu'on essaie un instant de dérober son nom à l'oubli.

ADDITION A LA VIE DE MONTCHRÉTIEN.

(Voir page 21).

Nous avons vu de combien de calomnies avait été chargée la mémoire de Montchrétien. Entre toutes ces accusations, il en est une plus grave que les autres, parce qu'elle entre dans des détails assez circonstanciés pour acquérir une apparence au moins de vraisemblance. Je veux parler de celle qui a trait à sa

conduite dans ce duel fatal après lequel il fut forcé de quitter la France, comme devait le faire quelques années plus tard un autre poète tragique, Tristan, dans des circonstances analogues. J'ai dit qu'il avait inutilement protesté de son innocence, sans insister autrement, ni discuter, ne voulant pas arrêter la marche du récit. Je voudrais y revenir ici en quelques mots. Je crois avoir assez montré que Montchrétien mérite lui-même qu'on s'arrête à sa justification complète, et d'un autre côté ce n'est pas chose indifférente pour l'honneur des lettres et de la moralité humaine de prouver que ce n'est pas le faux-monnayeur et l'assassin que nous ont représenté quelques-uns de ses historiens, qui a pu écrire ces fières sentences, ou ces belles pages d'un si généreux accent que nous avons citées à plusieurs reprises.

Pour refaire ce procès, il nous manque bien des renseignements : les documents biographiques concernant Montchrétien sont rares ; mais nous avons du moins la déposition de l'accusé lui-même. Je la trouve dans des vers adressés *Au Roy* pour implorer sa protection, vers qu'aucun des éditeurs de notre poète n'a songé à recueillir, et qui figurent à côté de poèmes de Du Perron, de Bertaud, de Passerat, de Malherbe, etc., dans *le Parnasse des plus excellens Poètes de ce temps Ou les Muses françoises ralliées*, par d'Espinelle, Paris 1607, chez Mathieu Guillemot. Des deux cent vingt-trois vers qui composent cette pièce et où se trouvent un assez bel éloge de Henri IV et de vives paroles pour l'engager à punir « le démon du Midy, et à l'aller chercher jusqu'en sa terre stérile », je veux extraire ceux-là seu-

lement où nous l'entendrons protester lui-même de son innocence :

Sire, ceste clemence au monde sans egale,
Le plus grand ornement de votre Ame Royale,
. . . . . .
Donne la hardiesse à ma tremblante voix
De vous frapper l'oreille et prier une fois,
Une fois seulement . . . . . .

Il supplie le roi de lui « ouvrir par grâce la porte de Justice. » Pour échapper « à la civile mort où il se voit réduit,

Il s'envelope ès mœurs de sa vie innocente. »

Il supplie le roi de le rendre à l'existence,

Deux choses contre luy cessantes à la fois,
La poursuite ennemie et la rigueur des loix.

C'est en effet, comme nous l'avons dit, devant ces rigueurs, devant l'impitoyable arrêt de 1602 contre le duel, et non devant la conscience d'un crime, que Montchrétien a pris la fuite. Il le remarque expressément :

Grand Roy, qui estes juste et clement tout ensemble,
Si vos Edits sacrez ordonnent que je tremble,
Vostre bonté m'asseure ; est-il rien de plus seur
Que d'avoir pour garant ceste insigne douceur,
Qui vous a tant gardé de villes et de testes,
Et plus gaigné de cœurs que toutes vos conquestes ?
Recourant à l'asyle auquel vos ennemis
Se sont à sauveté confidemment remis,

Permettez à mes vœux que pour vostre service
Au milieu des combats bravement je finisse,
Que dans le champ d'honneur jà suant et poudreux
J'aille verser mon sang boüillant et genereux,
Armé sur un cheval, ou tenant une pique,
Non sur un eschaffaut en vergongne publique.
L'innocence des mœurs compagne de mes jours,
Vostre misericorde oblige à mon secours :
Car quand en sa rigueur le bras de la Justice
Viendroit soudainement me traisner au supplice,
Puniroit-il ma faute, ains plustost mon malheur,
Puisque mon plus grand crime est ma seule valeur ?

Ces vers n'ont pas besoin de commentaire ; ils me paraissent tout-à-fait concluants pour la justification de notre poète. Quand une pareille accusation ne repose que sur un on-dit, il me semble qu'on doit croire de préférence l'accusé qui la repousse avec cette généreuse sécurité.

Note A.

Les diverses éditions des œuvres d'Antoine de Montchrétien sont rares; c'est ce qui nous engage à en donner ici l'indication. C'est d'abord :

1° *Sophonisbe, tragédie en cinq actes, en vers avec les chœurs*, etc. Caen, veuve Jacques Lebas, 1596, petit in-8°.

2° *Les Tragédies d'Antoine de Montchrestien, sieur de Vasteville, plus une Bergerie et un poème de Suzanne*, à Mgr le prince de Condé. Rouen, Jean-Petit, petit in-8° ; en tête du frontispice, un médaillon où on voit le portrait de l'auteur, à l'âge de 25 ans. L'édition est sans date ; mais on trouve à la fin, sur la même page, un double privilége pour sept années, daté, l'un du 12 octobre 1600, de notre règne le douzième, l'autre du 9 janvier 1601.— Le volume contient une dédicace, en trois pages, au prince de Condé, cinq tragédies : *L'Escossoise ou le Desastre*, — *La Carthaginoise ou la Liberté*, — *Les Lacènes ou la Constance*, — *David ou l'Adultère*, — *Aman ou la Vanité* ;— un poème en quatre chants, intitulé : *Suzanne ou la Chasteté* ; — une *Bergerie*, qui a une pagination distincte intercalée entre la page 352 et la page 353, — les *Derniers propos de feue noble dame Barbe Guiffard*, femme de M. le premier président Groulard. En tête des pages, ce titre est remplacé par celui de Discours ; son *Tombeau* ;—des Stances, la *Complainte de la ville de Rouen sur ladite mort*, un sonnet, un poème sur la mort de Mlle de Helins, dédié à M. de Martinbosq ; le *Tombeau* de M. de Bréauté le jeune, mort aux guerres de Flandre ; son épitaphe ; — enfin, un long poème, en 397 stances, sur le décès de M. de Languetot, président en la Cour de Parlement de Rouen.

3° *Les Tragédies de Antoine de Montchrestien, sieur de Vaste-*

ville, plus une Bergerie et un poeme de Suzanne, à Mgr le prince de Condé, révue et corrigée par l'auteur, à Rouen, chez Jean-Petit, dans la cour du Palais, 1603, avec privilége du Roy, petit in-8°. Au haut du frontispice, le portrait est remplacé par une figure allégorique, autour de laquelle on lit: L'Hoe, sobre et tempérant, allonge sa vie, *Eccles.*, II, 37.—Cette édition ressemble tout-à-fait à celle de 1601, sauf qu'on a déplacé les divers poèmes.

4° *Les Tragédies*, etc., à Mgr le prince de Condé. Edition nouvelle, augmentée par l'auteur, avec privilége du Roy. Rouen, Jean Osmont, libraire dedans la cour du Palais, 1604, petit in-12. Les armes du prince ont remplacé, dans le médaillon, le portrait de l'auteur. A la fin est une approbation, datée du 27 janvier 1604 et signée de deux théologiens, Coffeteau, prieur des Jacobins, et N. Barbier, régent en théologie, qui déclarent « n'avoir rien trouvé contraire à l'Eglise catholique, apostolique et romaine, ni mesme aux bonnes mœurs. » Le privilége est du 10 avril 1604 et l'enregistrement du 9 juillet. — Le volume débute par une épître et quelques pièces préliminaires, puis une tragédie nouvelle, *Hector*; viennent ensuite les cinq tragédies, imprimées précédemment, et le poème de *Suzanne*. Les autres poésies ont été supprimées.

5° *Les Tragédies*, etc. — 1606, Nyort, Portau, petit in-12. — Je vois ce nom de Portau attaché à deux éditions de Robert Garnier. Nyort, 1598, in-16, et Saumur, 1602. Cela nous montre comme le renom de Montchrétien était répandu.

6° *Les Tragédies de Antoine de Montchrestien*, etc. Édition nouvellement augmentée par l'auteur. A Rouen, chez Pierre de La Motte, demeurant à la Basse-Vieil-Tour, près la halle au blé, 1627, petit in-8°. La promesse du titre semble grossièrement trompeuse, puisque l'auteur était mort depuis six ans. On y retrouve l'épître dédicatoire et les pièces préliminaires de l'édit. de 1604; *Hector* a disparu. — On y voit, avec les cinq autres tragédies, des vers sur le psaume CXXIV, *Suzanne*, les petits poèmes des premières éditions et la Bergerie. M. Frère signale une autre édition, chez Martin de La Motte, à Rouen, 1627. Cela ferait en tout six éditions des *Tragédies*.

7° Enfin, *Traicté de l'Economie politique, dedié au Roy et à la Royne, mère du Roy*, par Antoyne de Montchrétien, sieur de Vate-

ville, à Rouen, chez Jean Osmont, dans la cour du Palais, 1615, avec privilége du Roi. Le privilége du 12 août 1615 tient les deux premières pages; la dédicace au Roi et à la Reine mère tient les six pages suivantes; puis, vient la table des quatre livres en deux pages. Le 1er, le 3e et le 4e livre occupent de la page 1 à la page 402. Un livre *du Commerce*, de 200 pages, est intercalé entre la page 178 et la page 179. La pagination du volume est, du reste, fautive; et, en réalité, il ne contient que 582 pages, la page 138 étant marquée 150 et ainsi de suite.

Il est à remarquer, à propos de ces diverses éditions de Montchrétien, que Rouen a été, à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, une grande officine de publications tragiques. De 1566 à 1630, il ne s'y est pas publié moins de soixante-six tragédies. C'est surtout Abraham Cousturier et les deux du Petit-Val, Raphaël et David, qui attachent leurs noms à ces publications. Ce détail bibliographique peut avoir son importance littéraire. Il montre comme Corneille a été élevé en pleine atmosphère tragique.

DÉDIÉE AUX BIBLIOPHILES NORMANDS

CETTE BROCHURE A ÉTÉ IMPRIMÉE

A CAEN CHEZ LE BLANC-HARDEL

ORNÉE DE VIGNETTES PAR BOSCAIN

AUX FRAIS ET PAR LES SOINS

DE E. LE GOST, ÉDITEUR.

M. D. CCC. LXV.

H
161 13
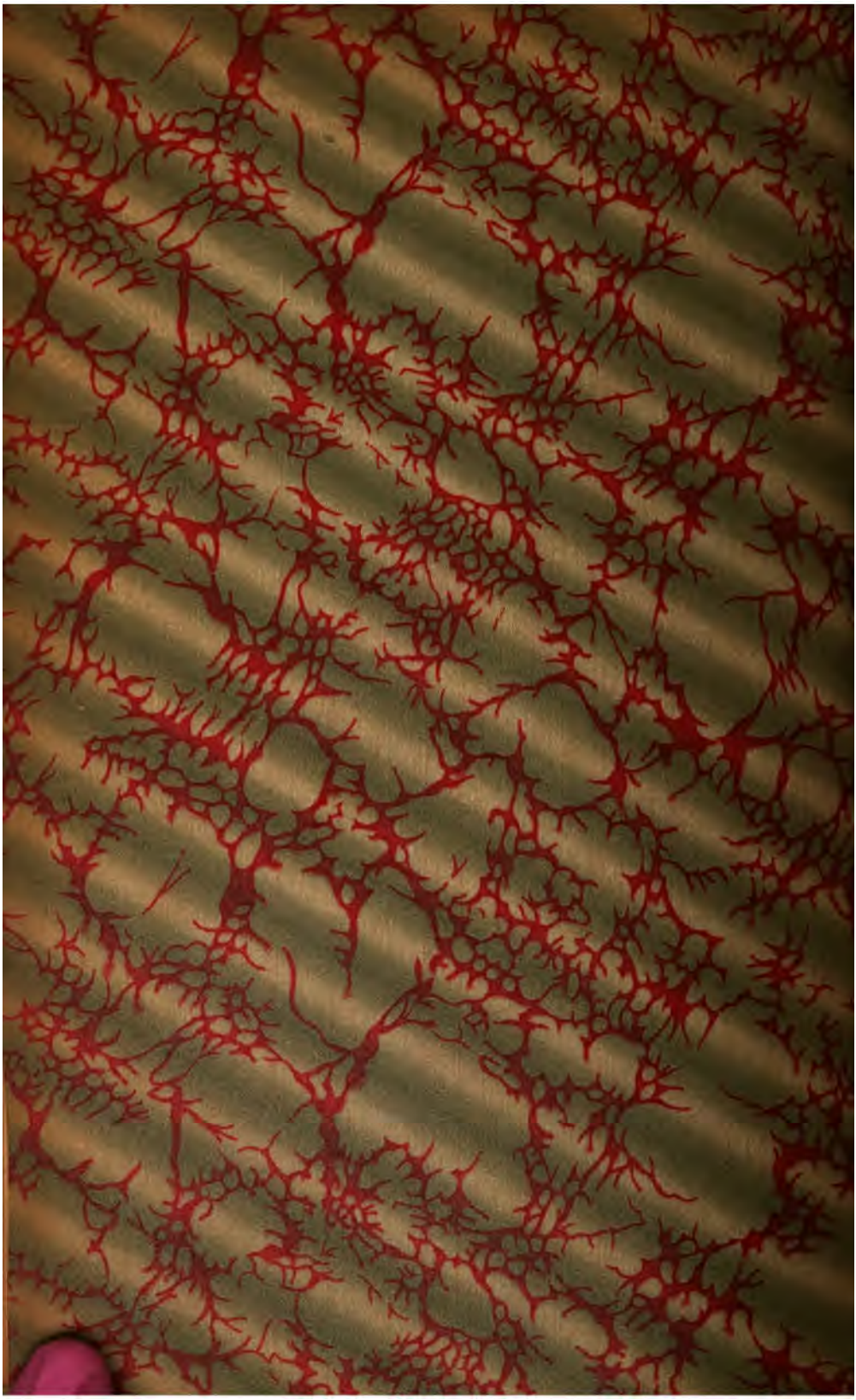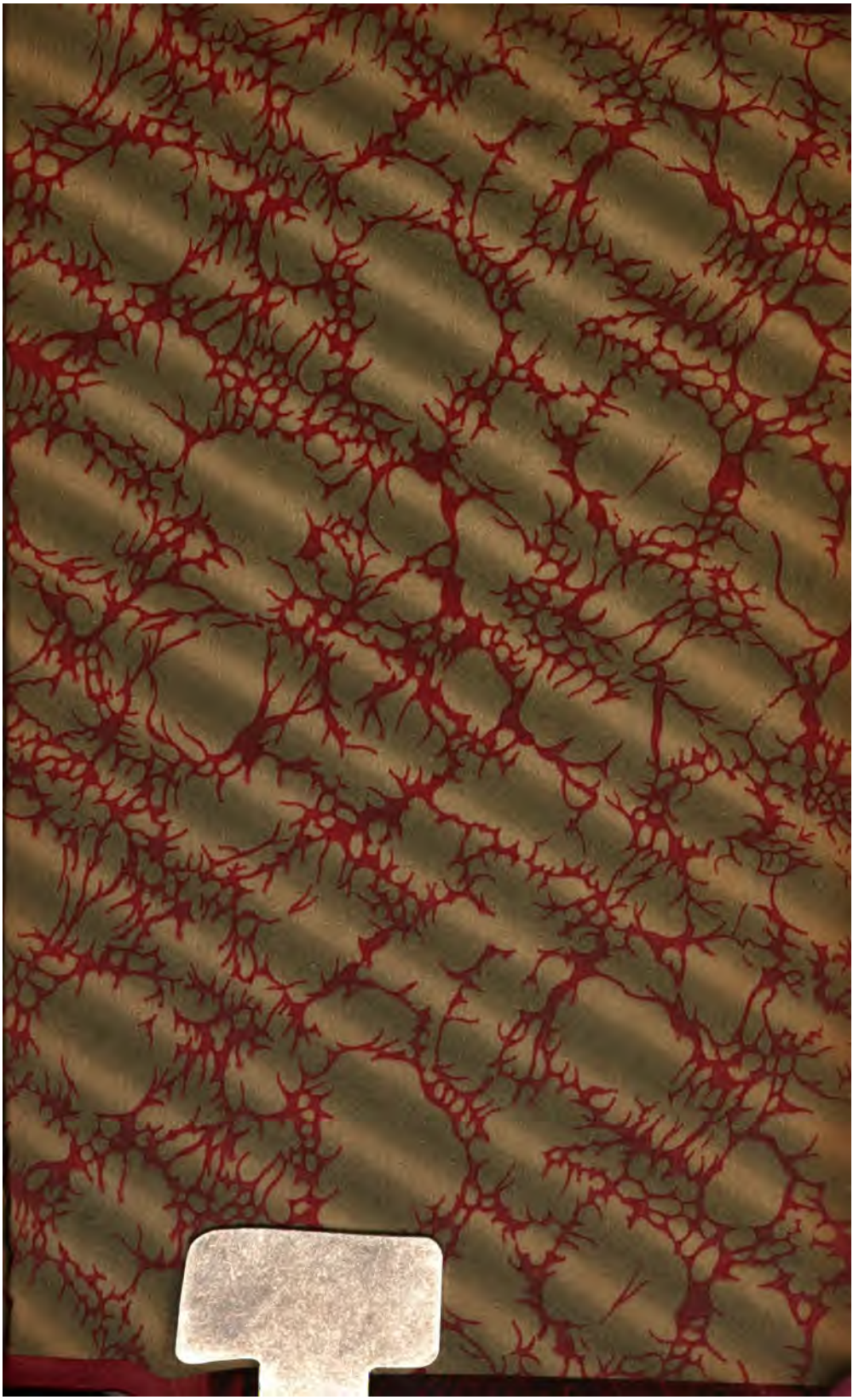
e.(1)